



**Rapport
d'activité
2020**

Directeur de la Publication : **Mr Elie Nainan, Directeur Général de l'UDAF 971**
Illustrations : **Shutterstock** – Création et Impression : **Hawaii Communication** 01 30 05 31 51

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) - 2 rue Antoine Lardenoy 97100 BASSE-TERRE

Tél. 05 90 81 62 62

www.udaf971.fr



Sommaire

01

ORGANISATION DE L'UDAF GUADELOUPE..... 6

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Présentation et composition des membres du Conseil d'Administration
- Etat de présence des membres du Conseil d'Administration

LES COMMISSIONS

- Commissions sectorielles et internes

LES ASSOCIATIONS FAMILIALES

- Liste des Mouvements et Associations adhérents à l'UDAF
- Carte des Mouvements et associations adhérents à l'UDAF
- Effectif de l'UDAF de Guadeloupe au 31 Décembre 2020

02

FONCTIONNEMENT DE L'UDAF GUADELOUPE..... 14

LES RÉUNIONS

- Le Conseil d'administration

COMMISSIONS INTERNES

- Commission de contrôle
- Commission de recrutement
- Commission de marché

COMMISSIONS SECTORIELLES

- Commission psychologie, sociologie, droit des familles

RELATIONS AVEC L'UNAF

MANIFESTATIONS DE L'UDAF

- Participation de l'UDAF de Guadeloupe au Salon de la protection sociale et de la santé du 15 au 18 janvier 2020
- Assemblée Générale Ordinaire de l'UDAF
- Réunion annuelle des Présidents Associations Familiales
- Inauguration des locaux de la nouvelle crèche de l'UDAF Guadeloupe, « I GENIUS »
- Bilan de l'action Lire et faire lire intitulée « Lecture au son du ka »
- Information aux Associations Familiales

INSTANCES REPRÉSENTATIVES DE L'UDAF

COMPTES RENDUS DES MANDATS

03

VIE DES CCAS..... 27

LISTE DES DÉLÉGUÉS CCAS

CCAS BAIE-MAHAULT



VIE DES ASSOCIATIONS ET DES MOUVEMENTS ADHÉRENTS A L'UDAF..... 28

MOUVEMENTS FAMILIAUX À RECRUTEMENT GÉNÉRAL

- AE2A
- AF BASSE TERRE
- AFBM
- AFC DE PRISE D'EAU
- AFC DE SAINT-CLAUDE
- AFC DE SAINT-ANNE
- AFC DU GOSIER
- AFC DU MOULE
- AFC DU RAIZET
- AFC DE SAINT-FRANCOIS
- AFC DE VIEUX-HABITANTS
- ALC
- ALMPC
- ASSOCIATION FAMILIALE SOUFRIERE DE SAINT CLAUDE
- BOISRIPPOSITIV
- CADET ET ENVIRON
- CERISIERS
- FROMAGER
- FRPC
- LA TYROLIENNE
- MSI
- SAID
- SONIS MOUVMEN

MOUVEMENTS FAMILIAUX À RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE

- ASFM
- MFR de Grande-Terre

LA GESTION DES SERVICES DE L'UDAF DE LA GUADELOUPE..... 48

ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO SOCIAUX

- Les valeurs institutionnelles
- Présentation des Établissements et Services de l'UDAF
- Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM)
- L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail ESAT LES « MOSAÏQUES »
- Le Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH) Pôle Basse-Terre
- Le Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH) Pôle Pointe à Pitre
- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Pôle de Basse-Terre
- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Pôle de Pointe à Pitre
- La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
- Le village de la famille et de l'enfant (VFE)
- La Pension de Famille

ACTIVITÉS DES SERVICES D'APPUI AUX EMS

- Les Groupes d'Entraide Mutuelle
- L'information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux

FONCTION SUPPORT INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE BILAN DE L'ACTIVITÉ SOCIALE

LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL..... 114



01 Organisation de l'UDAF Guadeloupe

> Le Conseil d'administration du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

> Présentation des membres

Le bureau



Eliane MAVAKALA
Présidente depuis le 30/04/2017
(Désignée)
Date d'entrée au CA
Année 1989
Appartenance
AFC de Saint-Claude



Jeâne CHICOT
1^{ère} Vice-présidente
depuis le 10/05/2019
(Désignée)
Date d'entrée au CA
30 avril 2017
Appartenance
AFC Gosier

Ne fait plus partie du
Conseil d'Administration
depuis le 30/07/2020



Angèle VALERIUS
2^e Vice-présidente
(Élue)
Date d'entrée au CA
15 novembre 1981
Appartenance
AFC de Saint-Claude

1^{er} Vice-présidente
depuis le 31/07/2020



Françoise AGRICOLE
3^e Vice-présidente depuis le
30/04/2017
(Désignée)
Date d'entrée au CA
19 avril 2015
Appartenance
SAID

2^{ème} Vice-présidente
depuis le 31/07/2020



Nicole GALOU-CORNANO
Secrétaire Générale
depuis le 30/04/2017
(Élue)
Date d'entrée au CA
19 avril 2015
Appartenance
MFR Grande Terre



Danielle PLANTIER
Secrétaire Générale Adjointe
depuis le 30/04/2017
(Élue)
Date d'entrée au CA
6 avril 2008
Appartenance
AF de Basse-Terre



Franck TAFNA DANAVIN
Trésorier
(Élu)
Date d'entrée au CA
7 avril 2013
Appartenance
AFC Prise d'eau

Ne fait plus partie du
Conseil d'Administration
depuis le 15/11/2020



Franck DESFONTAINES
Trésorier Adjoint
depuis le 01/05/2020
(Élu)
Date d'entrée au CA
28 Avril 2019
Appartenance
AFC de Vieux-Habitants

Trésorier depuis
le 15/11/2020



Les membres



Elise AMIENS-BELAIR
(Désignée)

Date d'entrée au CA
30 avril 2017

Appartenance
Associations des Mères
Médailles

Ne fait plus partie du
Conseil d'Administration
depuis le 30/07/2020



Raymonde BERNARD
(Élue)

Date d'entrée au CA
30 avril 2017

Appartenance
AFC de Saint Claude



Gina CALIFER
(Élue)

Date d'entrée au CA
30 avril 2017

Appartenance
AFC de Saint Claude



Huguette CYRILLE
(Désignée)

Date d'entrée au CA
30 Avril 2017

Appartenance
AF de Basse-Terre



Yolaine DE LACROIX
(Désignée)

Date d'entrée au CA
9 juillet 2012

Appartenance
MFR
de Baie-Mahault



Paola
FRANCILLETTE-
BOURGEOIS
(Élue)

Date d'entrée au CA
28 Avril 2019

Appartenance
AFC de Saint Claude



Marie-Ange DENIS
(Désignée)

Date d'entrée au CA
19 Avril 2015

Appartenance
ASFM



Sandra JANUEL
(Désignée)

Date d'entrée au CA
20 Avril 2016

Appartenance
SAID



Dominique MATHIAS
(Élue)

Date d'entrée au CA
7 Avril 2013

Appartenance
MFR Lamentin



Myranette PLUMAIN
(Désignée)

Date d'entrée au CA
30 Avril 2017

Appartenance
AFBM

Le directeur Général

Elie NAÏNAN



➤ État de présence des membres du Conseil d'Administration et du bureau en 2020

	CA	Bureau	CA	Bureau	CA	Bureau	CA
	28/02/2020	28/07/2020	29/07/2020	14/10/2020	28/10/2020	25/11/2020	18/12/2020
Eliane MAVAKALA Présidente	●	●	●	●	●	●	●
Jeâne CHICOT 1ère Vice-Présidente	●	●	●	Démission			
Angèle VALERIUS 2e Vice-Présidente	●	●	●	●	●	●	●
Françoise AGRICOLE 3e Vice-Présidente	●	●	●	●	●	●	●
Nicole GALOU-CORNANO Secrétaire Générale	●	●	●	●	●	●	●
Danielle PLANTIER Secrétaire Général Adjointe	●	●	●	●	●	●	●
Franck TAFNA DANAVIN Trésorier	●	●	●	●	●	Ne fait plus partie du CA	
Franck DESFONTAINES Trésorier Adjoint	●	●	●	●	●	●	●
Elise AMIENS-BELAIR Membre	●	Ne fait plus partie du Conseil d'administration					
Raymonde BERNARD Membre	●		●		●		●
Gina CALIFER Membre	●		●		●		●
Huguette CYRILLE Membre	●		●		●		●
Yolaine DE LACROIX Membre	●		●		●		●
Marie-Ange DENIS Membre	●		●		●		●
Paola FRANCILETTE-BOURGEOIS Membre	●		●		●		●
Sandra JANUEL Membre	●		●		●		●
Dominique MATHIAS Membre	●		●		●		●
Myranette PLUMAIN Membre	●		●		●		●

● Présent(e) ● Excusé(e) ● Absent(e)



Les Commissions

Commissions sectorielles

COMMISSION PSYCHOLOGIE – SOCIOLOGIE DROIT DES FAMILLES Responsable DE LACROIX Yolaine Membres DENIS Marie-Ange FRANCILLETTE-BOURGEOIS Paola GALOU CORNANO Nicole MATHIAS Dominique PLANTIER Danielle	COMMISSION GRANDS ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX Responsable AGRICOLE Françoise Membres BERNARD Raymonde DE LACROIX Yolaine JANUEL Sandra MATHIAS Dominique	COMMISSION ÉDUCATION – LOISIRS ET FORMATION Responsable PLANTIER Danielle Membres AMIENS-BELAIR Elise CALIFER Gina CHICOT Jeâne CYRILLE Huguette DENIS Marie-Ange VALERIUS Angèle	COMMISSION HABITAT ET CADRE DE VIE Responsable PLUMAIN Myranelle Membres CALIFER Gina DENIS Marie-Ange CYRILLE Huguette MATHIAS Dominique	COMMISSION VIE QUOTIDIENNE Responsable AGRICOLE Françoise Membres BERNARD Raymonde JANUEL Sandra VALERIUS Angèle
--	--	---	---	--

Commissions internes

RESPONSABLE DÉPARTEMENTAL DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS) Responsable PLUMAIN Myranelle	COMMISSION COMMUNICATION Responsable MAVAKALA Eliane Membres CHICOT Jeâne DEFONTAINES Franck VALERIUS Angèle Elie NAINAN	COMMISSION MÉDAILLE DE LA FAMILLE - VACANCES Responsable VALERIUS Angèle Membres AMIENS-BELAIR Elise CYRILLE Huguette GALOU CORNANO Nicole MAVAKALA Eliane	COMMISSION CONTRÔLE Responsable VALERIUS Angèle Membres AMIENS-BELAIR Elise AGRICOLE Françoise CHICOT Jeâne CYRILLE Huguette DE LACROIX Yolaine DENIS Marie-Ange
COMMISSION FINANCIÈRE Responsable MAVAKALA Eliane Membres TAFNA-DANAVIN Franck DEFONTAINES Franck Directeur Général Comptable	COMMISSION RECRUTEMENT Responsable CHICOT Jeâne Membres BERNARD Raymonde DENIS Marie-Ange DEFONTAINES Franck VALERIUS Angèle	COMMISSION MARCHÉ Responsable MAVAKALA Eliane Membres CHICOT Jeane DEFONTAINES Franck TAFNA-DANAVIN Franck	COMMISSION AMÉNAGEMENT Responsable MAVAKALA Eliane Membres VALERIUS Angèle FRANCILLETTE-BOURGEOIS Paola



> Les associations familiales

> Liste des associations familiales

ORDRE	COMMUNE	ASSOCIATIONS FAMILIALES	PRÉSIDENT
1	ABYMES	Association Familiale Catholique du Raizet	Jean-Denis PETIT
2	ABYMES	Association de Défense des Locataires de Papyrus	Daniella LUCE-CREANTOR
3	ABYMES	Association des locataires de FROMAGER	Pierre JEAN-LOUIS
4	ABYMES	Association Boisripositiv'	Claude PHILOMIN
5	ABYMES	Association des résidents des Cannelles des Abymes (ARCAB)	Jacqueline CABRERA
6	ABYMES	Association Méthodes, Activités, Relais, Éducation et Loisirs (MAREL)	Maryse ELICE
7	ABYMES	Association Maison de la Solidarité et de l'Insertion	Sylvie ROGERS
8	ABYMES	Association Sonis en Mouvmen	Gérard GALMIER
9	BAIE-MAHAULT	Association des résidents de Mulâtresse et Delgrés (ARMD)	Peggy ASTASIE
10	BAIE-MAHAULT	Association Familiale de BAIE-MAHAULT	Myranette PLUMAIN
11	BAIE-MAHAULT	ASFAM Association Syndicale des Familles Monoparentales	Liliane DAVAGNAR
12	BAIE-MAHAULT	Maison Familiale Rurale de BAIE-MAHAULT	Ferdinand ALTIS
13	BASSE-TERRE	Association Familiale de Basse-Terre	Huguette CYRILLE
14	GOSIER	Association Familiale Catholique	Pierre GISORS
15	LAMENTIN	Association Familiale Catholique	Pierre MORGÈNE
16	LAMENTIN	Maison Familiale Rurale du LAMENTIN	Sabine BLANDIN
17	LAMENTIN	Association Les Cerisiers	Marc ALCABELARD
18	LAMENTIN	SAID	Françoise AGRICOLE
19	MOULE	Association Familiale Catholique	Simone CHANDLER
20	PETIT-BOURG	Association Familiale Rurales Patrimoine et Culturelles (FRPC)	Jeanne VILOVAR
21	PETIT-BOURG	Association Familiale Catholique	Eric NESTAR
22	PETIT-CANAL	Maison Familiale Rurale de Grande Terre	Nicole GALOU-CORNANO
23	SAINTE-ROSE	ALMPC	Marie-Elisabeth LARGITTE
24	POINTE-À-PITRE	Association des locataires des CYCADS	Marie-Ange DENIS
25	POINTE A PITRE	Association La Tyrolienne	Erick NANETTE
26	SAINT-CLAUDE	Association Familiale Catholique	Paola BOURGEOIS-FRANCILLETTE
27	SAINT-CLAUDE	Association familiale Soufrière de Saint Claude (AFS)	Marie-Claire FIDELIN
28	SAINT-FRANÇOIS	Association Familiale Catholique	Stéphanie RACON
29	SAINTE-ANNE	Association Familiale Catholique	Jacqueline DENIN
30	SAINTE-ROSE	Association Cadet et Environs	Alex LASCARY
31	SAINTE-ROSE	FORCE 4	José JOACHIM
32	SAINTE-ROSE	Association des Copropriétaires des Ancenot La Boucan (AE2A)	Alain LASCARY
33	VIEUX HABITANTS	Association Familiale Catholique	Franck DESFONTAINES



➤ Effectif de l'UDAF au 31 décembre 2020

Ordre	Code	Nom de l'association	Siège Social	Déclaration préfecture	Agrément U.D.A.F.	Nombre adhérents	Nombre Suffrages
	1003	CONFEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES (CNAFC)					
1	8173	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE PRISE D'EAU	PETIT-BOURG	26/09/1997	10/02/1997	57	101
2	8160	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE RAIZET ABYMES	ABYMES	25/05/1964	01/07/1965	32	56
3	8172	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE SAINT-CLAUDE	SAINT-CLAUDE	14/10/1958	12/07/1959	25	55
4	8169	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE SAINT-FRANCOIS	SAINT-FRANCOIS	22/07/1992	22/12/1993	55	99
5	8168	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE SAINTE-ANNE	SAINTE-ANNE	12/01/1968	30/12/1968	42	87
6	11291	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE VIEUX HABITANTS	VIEUX HABITANTS	11/09/2017	01/03/2019	14	26
7	8163	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DU GOSIER	GOSIER	13/08/1958	12/07/1959	50	99
8	8171	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DU LAMENTIN	LAMENTIN	27/03/1969	07/06/1970	20	38
9	8164	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DU MOULE	MOULE	16/01/1958	12/07/1959	38	67
Sous-Total :						333	628

	1004	CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF)					
10	8177	ASSOCIATION CADET ET ENVIRONS/CSF DE SAINTE-ROSE	SAINTE-ROSE	11/03/2002	18/07/2013	95	285
11	10499	ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES CYCADS	POINTE A PITRE	10/12/2007	24/09/2014	51	182
12	10498	ASSOCIATION FROMAGER	ABYMES	12/03/1990	24/09/2014	63	182
13	8182	ASSOCIATION AE2A/CSF	SAINTE-ROSE	11/06/1998	18/07/2013	44	110
14	11135	Association Boisripositiv'	LES ABYMES	26/06/2017	14/03/2018	71	245
15	8178	ASSOCIATION CSF/FORCE 4	SAINTE-ROSE	30/11/2000	18/07/2013	21	54
16	9467	ASSOCIATION DE DEFENSE DES LOCATAIRES DE PAPYRUS	BAIE MAHAULT	18/07/2001	18/07/2013	55	165
17	10438	Association des locataires Madras Pondycheri Cachemir	SAINTE ROSE	28/06/2010	18/07/2013	37	141
18	11130	Association des résidents de Mulâtresse et Delgrés	BAIE-MAHAULT	09/09/2016	14/03/2018	76	286
19	11129	Association des résidents des Cannelles des Abymes	ABYMES	02/02/2011	14/03/2018	27	109
20	11134	Association La Tyrolienne	POINTE A PITRE	29/09/1997	14/03/2018	90	312
21	11292	ASSOCIATION LES CERISIERS	LAMENTIN	11/10/2016	01/03/2019	56	166
22	11294	ASSOCIATION MAISON DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'INSERTION	ABYMES	12/06/2017	01/03/2019	16	48
23	11133	Association Méthodes, Activités, Relais, Education et Loisirs	ABYMES	06/02/2006	14/03/2018	27	116
24	8181	SANTE - ACTION INTEGRATION DEMARCHE	LAMENTIN	11/12/2001	18/07/2013	40	100
25	10437	SONIS EN MOUVEMEN	ABYMES	03/02/2011	18/07/2013	30	95
Sous-Total :						799	2596



	1005	FAMILLES RURALES					
26	11394	ASSOCIATION FAMILIALE RURALES PATRIMOINES ET CULTURELLES DE PETIT BOURG	PETIT BOURG	23/02/2017	28/02/2020	10	35
27	11295	ASSOCIATION FAMILLES RURALES SOUFRIÈRE DE SAINT CLAUDE	SAINT CLAUDE	21/06/2018	01/03/2019	18	57
Sous-Total :						28	92

	1006	FAMILLES DE FRANCE (FF)					
28	9141	ASSOCIATION FAMILIALE DE BASSE-TERRE	BASSE-TERRE	02/12/2003	30/03/2005	39	66
29	8184	ASSOCIATION FAMILIALE ET CULTURELLE DE BAIE-MAHAULT	BAIE-MAHAULT	19/10/1988	13/05/1989	49	97
Sous-Total :						88	163

	2101	UNION NATIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES D'EDUCATION ET D'ORIENTATION (UNMFREO)					
30	8185	MAISON FAM. RURALE D'EDUCAT. ET D'ORIENTA. DU LAMENTIN	LAMENTIN	13/05/1985	23/05/1990	134	420
31	8186	MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCAT. ET DE L'ORIENTAT. DE GRANDE TERRE	PETIT-CANAL	10/07/1986	23/05/1990	119	355
32	8189	MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE LA GUADELOUPE	BAIE-MAHAULT	09/11/1992	30/11/2002	68	218
Sous-Total :						321	993

	2303	FEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES MONOPARENTALES (FSFM)					
33	8190	ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE LA GUADELOUPE	BAIE MAHAULT	10/02/2011	18/07/2013	100	279
Sous-Total :						100	279

Total : 1669 4751



02 Fonctionnement de l'UDAF Guadeloupe

> Les réunions

> Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 **reprises** au cours de l'année 2020 le :

- Vendredi 28 Février 2020
- Mercredi 29 Juillet 2020
- Mercredi 28 Octobre 2020
- Vendredi 18 Décembre 2020

Les points importants abordés durant ces réunions ont été :

- Lecture et approbation des Procès-Verbaux des réunions des 09/12/2019 et 18/12/2019
- Rapport de la Commission de Contrôle
- Lecture et approbation du PV de réunion du 28/02/2020
- Approbation des comptes administratifs 2019 pour les établissements sous contrôle des autorités de tarification :
 - MAS
 - SAMSAH
 - SAVS
 - Tutelle
 - ESAT les Mosaïques

■ Approbation de l'ouverture des comptes à la BRED pour les établissements ci-dessous :

- Institution
- Tutelle
- VFE
- Crèche Lauricisque
- Résidence d'accueil

■ Validation du nouveau budget pour les travaux du siège.

■ Présentation des comptes de l'exercice 2019

■ Arrêté des comptes de l'exercice 2019

■ Lecture et approbation du Procès-Verbal du CA 29/07/2020

■ Lecture et approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Dimanche 28 avril 2019 tenue à la salle des fêtes de la mairie de Gourbeyre

■ Informations sur l'AG de l'UDAF 2020

■ Lecture et approbation du PV de réunion du 28/10/2020.

■ Intervention de M^r Raymond OTTO sur le thème « L'année 2020 ou l'année de tous les mal-être... »

■ Informations de la Présidente

■ Rapports écrits des représentations

> Les commissions internes

> Commission de contrôle

>> **Composition de la commission :**

- M^{me} Angèle VALERIUS, Responsable de la Commission de contrôle
- M^{me} Elise AMIENS-BELAIR, Fédération des Mères Médaillés
- M^{me} Madame DENIS Marie-Ange, Fédération des Associations des Familles Monoparentales de la Guadeloupe
- Madame AGRICOLE Françoise, UDCSFG
- M^{me} Yolaine DE LACROIX, Fédération des MFR
- M^{me} Huguette CYRILLE, Fédération Départementale de la Guadeloupe Familles de France

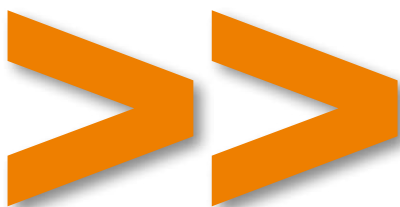
>> **La Commission de Contrôle s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2020 :**

- Mercredi 29 Janvier 2020
- Mercredi 19 Février 2020
- Lundi 24 Février 2020

>> **Les points qui ont été lors de ces réunions sont les suivants :**

- Vérification des listes d'adhérents au 31/12/2019
- Vérification des listes hors département
- Vérification des présences aux diverses réunions du CA et du Bureau





- Examen des dossiers d'agrément à l'UDAF
- Lecture du procès-verbal de la réunion du 29/01/2020
- Lecture du procès-verbal de la réunion du 19/02/2020

> Commission de recrutement

Les :

- Mardi 11 Février 2020
- Mercredi 04 Mars 2020
- Vendredi 13 Mars 2020
- Mercredi 20 Mai 2020
- Mardi 2 Juin 2020
- Mercredi 10 Juin 2020
- Mercredi 24 Juin 2020
- Mercredi 22 Juillet 2020
- Vendredi 25 Septembre 2020

Ce sont réunis en tant que membres de la Commission de recrutement :

- M^{me} Jeâne CHICOT, Responsable de la Commission
- Raymonde BERNARD, Membre
- Franck DESFONTAINES, Membre
- Marie-Ange DENIS, Membre
- VALERIUS Angèle, Membre

En présence de M^{me} Tania DUNOYER, Psychologue de l'UDAF 971

A l'ordre du jour de ces 9 réunions :

- Recrutement en CDI d'un Directeur pour les dispositifs MAS SAMSAH SAVS
- Recrutement en CDI d'un animateur Handisport pour la MAS

- Recrutement en CDI Personnel d'Etablissement d'Accueil Jeunes Enfants/Postes spécifiques Petite Enfance
- Rencontre des candidats présélectionnés (Postes de Directrices et EJE)
- Recrutement en CDI d'une Secrétaire Collaboratrice au SMJPM
- Recrutement en CDI d'un(e) Aide Médico Psychologique AMP sur le SAMSAH- SAVS de Pointe-à- Pitre
- Périennisation d'un contrat en CDI d'un mandataire judiciaire sur le SMJPM
- Recrutement en CDI d'un mandataire judiciaire sur le SMJPM
- Recrutement en CDI de deux éducateurs spécialisés pour la MAS

> Commission marché

Le 04 Juin 2020

Ce sont réunis en tant que membres de la Commission de marché :

- M^{me} Eliane MAVAKALA, Responsable de la Commission
- M^{me} Jeâne CHICOT, Membre
- M^r Franck DESFONTAINES, Membre
- M^r Franck TAFNA-DANAVIN, Membre

En présence de :

- M^r Elie NAINAN, Directeur Général de l'UDAF 971
- M^r Henri CHRISTOPHE, architecte

A l'ordre du jour de cette réunion :

- Le démarrage du chantier du siège de l'UDAF971

> Les commissions sectorielles

> Commission psychologie, sociologie, droit des familles

Ce sont réunis en tant que membres de la Commission psychologie sociologie Droit des Familles :

- DE LA CROIX Yolaine, Responsable
- DENIS Marie-Ange
- FRANCILLETTE -BOURGEOIS Paola
- GALOU CORNANO Nicole

- MATHIAS Dominique
- PLANTIER Danielle

Les :

21 Janvier 2020

A l'ordre du jour de la réunion :

- Réunion d'échanges sur l'action Lire et faire lire
- Présentation de la nouvelle équipe
- État d'avancement du projet
- Support de communication



- Candidat retenu- service civique
- Objectifs
- Déroulement de l'action
- Mise en place d'une nouvelle organisation

16 Avril 2020

A l'ordre du jour de la réunion :

- Accueil et intégration du jeune volontaire service civique
- Action COG Lire et faire lire
- Explication de l'action- Procédures- Projets- Objectifs

16 Décembre 2020

A l'ordre du jour de la réunion :

- Présentation du projet de lecture intitulée « Lecture au son du Ka » (membres de la Commission PSDF)
- En collaboration avec l'Accueil de Loisirs « Les habissoises Maternelles » et la Muni-cipalité de la ville de Vieux-habitants.

> Les relations avec l'UNAF

Durant l'année 2020 nos relations avec l'UNAF ont été marquées par la mise en œuvre de deux interventions dans notre UDAF :

- un audit du fonds spécial, conduit par le Directeur Administratif et Financier de l'UNAF.
- une mission de médiation débutée en décembre 2019, conduit par Monsieur DOUTEAU Georges, administrateur à l'UNAF.

C'est aussi la fin du mandat d'administrateur de M^{me} MAVAKALA, représentante des DOM à l'UNAF.

Il n'y a pas eu de réunion nationale en présentiel à cause des restrictions de déplacements. Nous avons pu avoir, néanmoins, quelques réunions en visioconférence. «

> Manifestations de l'UDAF

> Participation de l'UDAF de Guadeloupe au Salon de la protection sociale et de la santé du 15 au 18 janvier 2020



Pour la première fois et pendant 4 jours, l'UDAF de Guadeloupe a participé au salon de la Protection Sociale et de la Santé qui a eu lieu au CWTC de Jarry à BAIE-MAHAULT.

Ce salon innovant et interactif avait pour but de placer l'individu au cœur du système social et de la santé.

Il a permis de rassembler les professionnels guadeloupéens de la santé, de la protection et l'action sociale afin d'aider à améliorer le bien-vivre social et la santé du plus grand nombre.

Face aux nouvelles attentes de la population dans un domaine en pleine mutation l'UDAF se devait d'être présente.

Cet événement a été moment fédérateur pour notre UDAF, bien plus qu'une simple exposition.

Il a permis de nous faire connaître, faire connaître notre mouvement familial et nos services.

Il a offert au public une multitude d'informations de qualité dans le domaine de l'action sociale, de la prévention, des soins, de l'accompagnement, de la recherche et de l'innovation, et de la protection sociale afin d'aider chacun d'entre nous à mieux vivre, à préserver son autonomie et à s'adapter au milieu social environnant.



➤ Assemblée Générale de l'Udaf

Le Samedi 14 Novembre 2020 sous la présidence de M^{me} Eliane MAVAKALA l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Union Départementale des Associations Familiales de Guadeloupe.

Compte tenu de la situation sanitaire, cette assemblée générale ne s'est pas tenue dans les conditions habituelles et, a rassemblé un nombre restreint de participants soit 1 personne par association.

- Les Présidents d'associations,
- Les Administrateurs,
- Les Directeurs des ESMS,
- Les salariés de l'Institution,
- La SOFIGEC (cabinet d'expertise comptable)
- Le commissaire aux comptes, Madame Ketty VALMORIN.

Le programme de cette Assemblée Générale s'est adapté à la situation exceptionnelle actuelle.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Rapport de la Commission de Contrôle
- Discussion et approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le Dimanche 28 Avril 2019 à la salle des fêtes de la ville de GOURBEYRE
- Rapport moral de la Présidente
- Présentation et approbation du Rapport d'Activités 2019
- Lecture du Rapport Financier au 31 Décembre 2019
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Discussion et Approbation du Rapport Financier
- Présentation et Approbation du Budget Prévisionnel 2020
- Vote des cotisations (Associations et Fédérations)
- Vote des résolutions

Lors de cette assemblée, les comptes ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes, Madame Ketty VALMORIN.

➤ Réunion annuelle des Présidents d'Associations Familiales

Le Samedi 19 Décembre 2020 la présidente de l'UDAF a réuni l'ensemble des Présidents d'associations familiales en présentiel au jardin d'Eau Route de Blonzac 97128 GOYAVE pour la traditionnelle réunion annuelle des Présidents. Celle-ci s'est tenue dans le respect des mesures sanitaires et, a rassemblé un nombre restreint de participants.

La Présidente a commencé son discours d'ouverture en disant à l'assemblée que depuis le mois de mars nous sommes en lutte contre un virus qui désarçonne

même les spécialistes les plus chevronnés. Toute notre vie quotidienne est complètement chamboulée. Nos relations familiales sont devenues dangereuses. Pour nous qui sommes attachés à la famille et aux valeurs familiales c'est un vrai drame !

Mais la situation est encore plus critique pour nos jeunes. Les plus fragiles d'entre eux sont en décrochage scolaire. On payera le prix fort dans quelques années. Pour ceux qui viennent d'entrer sur le marché du travail, le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils ne sont pas très attendus. C'est donc une génération qui va subir durant des années les affres de cette épidémie. Ces difficultés conjoncturelles s'ajoutent à celles plus structurelles qu'il m'est permis de constater, lors des AG des associations familiales. En effet, je note une quantité de problèmes d'actualité pénalisant les familles et en particulier nos enfants, à savoir : la drogue, les crimes, l'insécurité, le chômage et le manque d'encadrement dans tous les domaines. Ce matin encore, l'INSEE vient de mettre en évidence que près de 50 % de nos compatriotes sont en situation de privation pour les besoins élémentaires de la vie. Peut-on seulement se contenter de se plaindre ? Chacun de nous est et doit être un acteur du changement et être un porteur de solution. Que pouvons-nous faire ? d'abord pour agir, il faut être fort, il faut que votre parole porte et soit écoutée. Cela passe par notre capacité à mobiliser et à représenter. Cela m'amène à m'entretenir avec vous au sujet de notre représentativité.

Le travail d'adhésion doit continuer dans les associations de bases et il nous faut accélérer la création de nouvelles associations. Nous savons que le bénévolat n'est pas chose facile. Les familles attendent souvent un service en retour pour adhérer. C'est pour cette raison qu'il nous faut réfléchir sur les orientations à donner à nos associations.

Puis elle poursuit en disant qu'elle invite chaque association à mettre en place un séminaire interne de réflexion pour déceler les besoins utiles et nécessaires à nos familles, comment les satisfaire à travers de nouvelles modalités de fonctionnement.

Nous sommes des forces de propositions concernant les politiques publiques. Ainsi, on peut leur proposer des services d'accompagnement ou d'aides aux familles. La commission Psychologie – Sociologie – Droits des Familles attend vos propositions afin de les relayer au niveau des pouvoirs publics locaux. L'heure est arrivée où nous devons nous asseoir pour faire des propositions concrètes et nous engager pour la suite à donner. Le mouvement familial et les associations familiales doivent conjuguer leurs efforts pour apporter leurs



pierres à la résolution de tous ces problèmes. Il n'y a pas de problème sans solution et que nous, mouvement familial nous avons des idées à promouvoir.

Reprenons la question du COVID. Quelle contribution aurons-nous pu apporter dans cette situation critique ? D'abord en entourant les plus isolés d'entre nous, en les appelant tout simplement. Maintenir un contact est précieux dans ce contexte. S'ils ont une démarche à faire, aidons-les. Ne pensons pas qu'ils ont des enfants, c'est peut-être le cas mais les enfants eux-mêmes peuvent être dans une situation compliquée. En bref, soyons solidaire ! c'est l'occasion de montrer les vraies valeurs de la famille.

Ensuite elle a profité de cet espace d'échanges pour attirer l'attention sur le fonctionnement des associations. Chaque année nous vous adressons des courriers concernant les listes des adhérents et des informations pour le rapport d'activité de l'UDAF.

Elle insiste sur l'importance des éléments suivants :

- les listes des adhérents doivent être arrêtées au 31 décembre de l'année en cours.
- ces listes doivent être en priorité mises à disposition via le logiciel ADHELIS en utilisant les codes de connexion ADHELIS qui vous ont été transmis.

Compte tenu des impératifs qui nous sont imposés par l'UNAF, il est indispensable qu'une copie de l'édition des listes arrêtées au 31 décembre 2020 soit transmise à l'UDAF au plus tard le 15 janvier 2021, ceci afin de permettre aux membres de la commission de contrôle d'examiner les listes le 20 Janvier 2021.

En effet, passé ce délai votre association ne pourra plus prendre part au vote à la prochaine assemblée générale.

Nous vous rappelons également que vous devez joindre à cet envoi les documents suivants :

- la liste des membres du conseil d'administration
- le procès-verbal de votre assemblée générale
- le rapport d'activités pour l'année N-1
- le rapport financier.

Nos associations doivent répondre à ces exigences administratives.

Cette année la thématique choisie a été la suivante : « **Le COVID, une crise nourricière** ». Comme vous le savez, cette crise doit être une occasion pour se questionner sur notre société et notre positionnement.

Pour en parler et nourrir la réflexion, la présidente a souhaité s'entourer de monsieur Raymond OTTO, Sociologue. Cf. en annexe la présentation de M^r Raymond OTTO.

Suite à la présentation et aux échanges la Présidente a clôturé la rencontre en remerciant Monsieur OTTO pour son intervention ainsi que l'ensemble des présidents pour leurs disponibilités.

>> Intervention des Udaf



RECHERCHER LES LEVIERS À MOBILISER POUR LEUR BIEN ÊTRE AU TRAVAIL...REVIENDRAIT À RÉPONDRE À CETTE ÉPINEUSE QUESTION :



Certaines personnes ne sont pas celles qu'elles prétendent être. Faites attention à qui vous faites confiance.



NOUS COMMENÇONS À DOUTER DES VALEURS UNIVERSELLES QUI AURONT FONDÉ NOTRE SOCIÉTÉ, AINSI QUE NOTRE CULTURE ET NOTRE VIVRE ENSEMBLE.....

Moi, la seule rentrée que j'aime.. C'est la rentrée d'argent !!!

VERS UNE REDEFINITION DES RELATIONS SOCIALES ET FAMILIALES



TOUT SEMBLE BEAUCOUP PLUS COMPLIQUÉ DEPUIS QUE NOTRE MONDE S'EST ARRÊTÉ...



NOUS NOUS SOMMES FOCALISÉS SUR LES DIRES DE SPÉCIALISTE ET AVONS ARRÊTÉ DE PENSER.... NOUS ÉTIIONS SOUS L'EMPRISE DES DIRES DU COUPLE PRÉFECTURE / ARS



LE CONFINEMENT NOUS AURA FAIT VOIR UN AUTRE MONDE, MASQUÉ PAR NOS PRÉSUPPOSÉS.....

Comment appréhender l'interculturalité pour en faire un outil d'accompagnement ?



PAS DE RITES FUNÉRAIRES COMPLETS.... PAS DE POSSIBILITÉS DE FAIRE DEUIL... UNE SEULE MORT ACCEPTABLE... PAR COVID OU RIEN.





> Inauguration des locaux de la nouvelle crèche de l'UDAF Guadeloupe, « I GENIUS »

Le jeudi 10 décembre 2020 sous le patronage de Monsieur Alexandre ROCHATTE Préfet de la Région Guadeloupe et en présence de la Madame BOREL-LINCERTIN, Présidente du Conseil Départemental, de Monsieur DURIMEL, Maire de la Ville de Pointe-à-Pitre, de Madame MAVAKALA, Présidente de l'UDAF et de Monsieur HOÛEL, Président du Conseil d'Administration de la CAF, l'UDAF de la Guadeloupe a inauguré les locaux de sa nouvelle crèche, « I GENIUS ».



I Génius, est un Multi accueil multilingue de 40 places qui favorise l'inclusion, la mixité et l'appropriation des langues parlées dans le bassin caribéen.

La structure est adossée à un espace de soutien à la parentalité et un Relais Assistant Maternel (RAM). Elle accueille des enfants de 0 à 6 ans dont une dizaine en situation de handicap.

Sa particularité est son caractère innovant, en effet elle propose la cohabitation avec les enfants dits différents et ainsi prépare la nouvelle génération à l'inclusion et à l'acceptation de l'autre.

Elle permet aux enfants de plonger dans un bain de sonorités, notamment anglophone, créolophone et francophone dans le but de faciliter leur futur apprentissage des langues parlées dans le bassin caribéen. Il est de notoriété qu'à cet âge les enfants sont perméables à l'apprentissage des langues, pourvu que les sonorités entendues soient entretenues.

I Génius dispose également d'un espace sensoriel d'inspiration Snozelen qui leur permet d'expérimenter tous les sens. Cette exploration sensorielle contribue à leur équilibre psychomoteur et leur permet de se situer dans la sphère temporo spatiale.

L'établissement est situé à Lauriscque, quartier de Pointe-à-Pitre, en plein cœur de la zone de rénovation urbaine, à proximité d'écoles, de commerces et de lieux de loisirs, il dispose d'un parking, ce qui facilite l'accès aux familles qui y emmènent leurs enfants.



> Bilan de fin d'action lire et faire lire

>> Introduction



La lecture est un moyen de se libérer, de se situer dans le temps par le plaisir, la beauté et le rêve. Elle fait partie de notre éducation. L'apprentissage de la lecture est une étape très importante dans la vie d'un enfant. Pourtant savoir lire, savoir apprécier la lecture n'est pas acquis par un grand nombre d'individu. C'est l'une des raisons qui a permis à l'écrivain A. JARDIN de concevoir le programme « Lire et faire lire » en décembre 1999, dont la vision principale est de créer un peuple lecteur. Les membres de la Commission Psychologie Sociologie, Droits des Familles de l'UDAF ont souhaité redynamiser l'action COG « Lire et faire lire » par une prestation de lecture adaptée à notre territoire de Guadeloupe. D'où la proposition de projet intitulée « Lecture au son du ka ». Une micro action innovante et intéressante pour les enfants en cette difficile période pandémique. Partager le plaisir de la lecture en plein air, quoi de plus beau ! Le tambour, est-il l'instrument idéal pour accompagner la lecture ? La compréhension de l'histoire, serait-elle une facilité au son du ka ?

>> Présentation de l'action

Intitulé de l'action : Lecture au son ka en plein air-Action COG initiée par l'UDAF Guadeloupe.

Date et lieu : Le mardi 29 Décembre 2020 à la plage de Simaho, Ville de Vieux-Habitants.

Intitulé du livre sélectionné : MIMINO de Tèrèz LÉOTIN
Livre écrit en créole et en français, ce récit, Miminou, est une balade au pays de la logique enfantine.

Composition de l'équipe UDAF GUADELOUPE :

- Madame DELACROIX Yolaine — Administratrice, Responsable de la Commission Psychologie, Sociologie, Droits des familles, Référente de l'action Lire et faire lire.
- Madame DUNOYER, Psychologue du travail, Recrutement et suivi des volontaires service civique.

- Madame BRIE Florence- Assistante administrative projet lire et faire lire.

Membres de la Commission Psychologie Sociologie, des Droits de familles

- M^{me} DENIS Marie- Ange
- M^{me} FRANCILLETTE – BOURGEOIS Paola
- M^{me} GALOU CORNANO Nicole
- M^{me} MATHIAS Dominique
- M^{me} PLANTIER Danielle

En partenariat avec les membres de l'association les maternelles habissoises :

- M^{me} DESTOUR Eunice, Directrice de l'Association
- M^{me} GOMBAULD Yannick, Directrice de l'accueil et loisirs

Intervenants sur l'action « Lecture au son du ka » :

Lecteur : M^{me} GOMBAULD Yannick, Directrice de l'ALSH, Chargée de projet, Animatrice

Tambourineur musical : M. DESCHAMPS Pierre

Chachaieuse musical : M^{me} DESCHAMPS Lise- Berthe

Chagé du montage photos, vidéos, rétrospective de la prestation : M. BOUNET Rowdy

Journaliste outremernew dom : M. DARLIS Max

>> Déroulement de l'action :

Étape N°1 - Accueil

L'accueil des enfants, des encadrants de l'ALSH et des autres participants a débuté par un mot d'accueil de M^{me} MAVAKALA, Présidente de l'UDAF suivi de M^{me} DESTOUR Eunice, Directrice de l'Association « Les Maternelles Habissoises »

Étape N°2 - Mise en scène

Puis la prestation de lecture a commencé au rythme du ka. Les enfants installés assis autour de la lectrice et du joueur de ka étaient attentifs et intéressés par l'histoire. Chaque passage était marqué par un rythme de tambour spécifique. Un partage de lecture interactif sur une trentaine de minute. La lectrice posait des questions aux enfants afin de vérifier la compréhension des textes. De plus, pour émerveiller cette action, les enfants ont chanté et dansé au son du ka.

Étape N°3 - Partage de goûter

Ensuite, nous avons commandé chez le prestataire de service Renée Pâtisserie :

- Un goûter offert aux enfants, composé d'un caprisonne et d'un muffin nature/choco. Les enfants ont apprécié ce goûter gourmand et ce moment de partage.
- Une collation offerte aux invités, composée de jus de fruits et petits fours sucrés.

Étape N°4- Remise de livres

Afin de marquer ce moment convivial d'échanges et de partage, nous avons souhaité offrir aux enfants des mini livres de lecture.



Étape N°5- Remerciements

Pour finir, un mot de remerciement de :

- M^{me} DELACROIX, Référente Lire et faire lire
- M^{me} GOMBAULD Véronique, élue communale
- M^{me} BRIE Florence, Assistante administrative projet Lire et faire lire
- M^{me} DESTOUR Eunice, Directrice de l'Association MH

>> Les objectifs fixés :

En terme de qualité

Accueil :

L'accueil s'est déroulé dans le respect des règles sanitaires avec une mise à disposition de gel hydro, de masques pour toutes personnes se trouvant sur le lieu de la prestation.

Lieu :

Nous avons choisi le lieu en fonction du confort pour les enfants. Dans l'objectif d'être dans un cadre agréable pour un moment d'écoute autour de la lecture.

Le choix des intervenants :

La lectrice et le joueur de ka correspondent parfaitement au critère (Âge, motivation...) de bénévole lecteur.

- M^{me} GOMBAULD, est aussi animatrice ALSH. Possède une large connaissance du public de la petite enfance.
- M. DESCHAMPS, tambourineur, retraité, aime donner de son temps et partager sa culture.

En seulement une séance d'entraînement (dimanche 27 Décembre), ils se sont imprégnés de leur rôle. Un travail en binôme réussi.

D'ailleurs à cet effet, deux questionnaires ont été établis, un pour les enfants sous forme d'émoticône, l'autre sous forme de petit quizz.

Nous avons reçu des retours satisfaisants avec des éléments à améliorer pour la prochaine prestation.

>> Conclusion :

Pour conclure, la prestation de « Lecture au son du ka » s'est bien déroulée. Les objectifs ont été atteints et respectés comme indiqué dans la proposition de projet.

Le tambour qui est un instrument traditionnel du patrimoine guadeloupéen s'est accordé sans difficulté à l'histoire racontée en langue française et créole. Quelle belle harmonisation !

Le fond sonore n'a pas créé de décrochage, les enfants ont adoré et sont restés captivés par l'histoire de « Miminou ». Malgré une forte satisfaction, une amélioration est à prévoir sur le point logistique (matériel de meilleure qualité).

La prestation de lecture du 29 décembre 2020, nous permet aujourd'hui de travailler sur trois autres actions lire et faire lire.

Prochaines actions envisagées :

- Concours œuvres de lecture au sein des écoles élémentaires
- Lecture au son du ka pour un public plus large en partenariat avec le service culturel
- Lecture au son du ka à la bibliothèque

> Informations aux associations familiales

>> Médaille de la Famille



>> Qu'est-ce que la Médaille de la Famille ?

Qu'est-ce que la Médaille de la Famille ?

La médaille de la famille est une distinction honorifique, créée par décret en 1920. Elle est décernée aux mères et pères qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants. Elle permet de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la nation (*art. D215-7 du code de l'Action Sociale et des Familles*)

Les titulaires reçoivent une médaille et un diplôme. A cet effet, une cérémonie officielle peut être organisée par la préfecture ou par la mairie

Qui est concerné ?

Peuvent obtenir cette distinction **les personnes qui élèvent ou ont élevé au moins 3 enfants, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans**, et qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles.

Quelle est la procédure ?

La demande pour cette distinction, peut être faite par un tiers ou par la personne elle-même. Le maire de la commune peut faire une proposition.

Il est possible de retirer un dossier dans sa mairie ou à l'Union Départementale des Associations familiales du département. Le dossier de candidature à la médaille



de la famille, accompagné des pièces justificatives, est déposé à la mairie du domicile par la personne qui sollicite la médaille pour elle-même ou par la personne qui propose la candidature. Les services de la mairie transmettent ensuite le dossier de candidature complet, comportant l'avis motivé du Maire, à l'UDAF et celle-ci examine la recevabilité du dossier.

Une enquête familiale est effectuée par une personne habilitée du CCAS du domicile de la personne qui vient rencontrer le ou la candidat(e) à son domicile. Après enquête, les dossiers de candidature sont remis par l'UDAF au Préfet de département, qui a délégation pour conférer la médaille de la famille.

Les décisions d'attribution sont prises par arrêté préfectoral.

L'adhésion permet aux membres de l'association, la section ou la fédération de poser leur candidature pour siéger au conseil d'administration de l'UDAF. Ils peuvent par ailleurs être désignés dans le cadre de mandat de représentation dans les différentes commissions et représenter officiellement l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics dans les divers conseils et assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la Région, le Département ou la commune.

>> Comment adhérer à l'UDAF de Guadeloupe



Toute association, section ou fédération désirant être affiliée à l'UDAF de Guadeloupe doit effectuer sa demande auprès de la Présidente de l'UDAF par courrier postal. La demande d'affiliation doit être accompagnée d'un dossier comprenant :

- Un courrier à la Présidente, de demande d'agrément à l'UDAF
- La copie du récépissé de déclaration à la Préfecture,
- L'extrait de parution au journal officiel
- La copie des statuts du postulant, datés, paraphés et signés par le Président
- La liste des membres du conseil d'administration et du bureau et leurs coordonnées
- Le règlement intérieur, daté et signé par le Président,
- La liste des adhérents au 31/12 de l'année N-1
- Le rapport d'activité de l'exercice écoulé,
- Le rapport financier.

La demande est ensuite examinée par la commission de contrôle de l'UDAF.



> Instances représentatives de l'UDAF

GRANDS ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX	
Représentations	Représentants
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	Titulaires : M ^{me} CANGO VITALIS Elise Ferdine M ^{me} MATHIAS Dominique M ^{me} ABON MONDOR Malicka
	Suppléants : M ^{me} BEGARIN FACORAT Francine M ^{me} DELANNAY ONORATO Christine M ^{me} FRANCILETTE- BOURGEOIS Paola
Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (ARS) Commission spécialisée Prévention	M ^{me} Eliane MAVAKALA (T)
Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (ARS) Représentant des usagers de service de santé ou médico-sociaux	M ^{me} France Aimée REMY (T)
Conférence de la Santé et de l'Autonomie (CSA/ARS) Commission spécialisée Prévention	M ^{me} Nadège EROSIE BERNARD (T) M ^{me} Raymonde BERNARD (S)
Conférence des Territoires (ARS) <i>Représentant des organismes œuvrant dans le domaine de la lutte contre la précarité</i>	M ^{me} Eliane MAVAKALA (S)
Commission Régionale de concertation de la santé mentale	M ^r Elie NAÏNAN (T)
COREVIH	M ^{me} Danielle PLANTIER (T) M ^{me} Eliane MAVAKALA (T) M ^{me} Françoise AGRICOLE (S) M ^{me} Sandra JANUEL (S)
Commission d'Elaboration du Schéma d'Aménagement Régional (CESAR) – (Région Guadeloupe)	M ^r Elie NAÏNAN (T)
Commission de médiation (loi DALO) – (Préfecture)	M ^{me} Myranelle PLUMAIN (T)

GRANDS ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX (suite)	
Représentations	Représentants
Commission de Conciliation et d'Indemnisation CRCI	M ^{me} Eliane MAVAKALA (T) M ^{me} Jeâne CHICOT (S)
Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie de la Guadeloupe	M ^{me} Eliane MAVAKALA (T) M ^{me} Angèle VALERIUS (S)
AUTRES REPRÉSENTATIONS	
Le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)	M ^{me} Huguette CYRILLE (T) M ^{me} Annie-Claude ROGERS (S)

VIE QUOTIDIENNE	
Représentations	Représentants
Commission locale des transports publics particuliers de personnes	M ^{me} Jeâne CHICOT M ^r Franck DESFONTAINES
Commission communale de taxis de la ville de Petit-Bourg	M. Ernest GABON (T) M ^{me} Maggy NESTAR (S)
Commission Départementale de la Sécurité Routière (CDSR)	M ^{me} Françoise AGRICOLE (T) M ^{me} FRANCILETTE-BOURGEOIS Paola (S)
Comité Départemental de la Consommation (CDC)	M ^r Fred THEODORE
Commission d'Examen des Situations de Surendettement	M ^r Ephrem GEOFFROY
Commission de Taxis (Mairie des Abymes)	M ^{me} Georgette DISA
Direction Départementale de la Concurrence de la Consommation et de la Représentation des Fraudes (DDCCRF)	M ^r Fred THEODORE (T) M ^{me} Danielle PLANTIER (S)
AUTRES REPRÉSENTATIONS	
Comité Départemental d'Environnement Social	M ^{me} Angèle VALERIUS
Comité régional des Transports	M ^{me} Francine DE LA REBERDIERE (T) M ^{me} Annie-Claude ROGERS (S)
Observatoire des Prix	M ^{me} FRANCILETTE-BOURGEOIS Paola

ÉDUCATION, LOISIRS ET FORMATION	
Représentations	Représentants
Commission Départementale de l'accueil des jeunes enfants (accueil de la petite enfance)	M ^{me} Nicole ETILCE BILLY (T)
Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative et de ses formations spécialisées (CDJSVA)	M ^r Stann GANTIER
Commission Régionale des Produits Alimentaires de Qualité (CORPAQ)	M ^{me} Marie-Michèle FATTORE (T)
Jury du secteur éducation	M ^{me} Danielle PLANTIER
Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention, l'Autonomie	M ^{me} Angèle VALERIUS



HABITAT ET CADRE DE VIE	
Représentations	Représentants
Conseil Départemental de l'Habitat	M ^{me} Myranelle PLUMAIN
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	M ^{me} Myranelle PLUMAIN
Direction départementale des Eaux et des Forêts	M ^r Fred THEODORE (T) M ^{me} Sabrina BOURGEOIS (S)
ADIL	M ^{me} Sandra JANUEL
AUTRES REPRÉSENTATIONS	
Comité de Bassin	M ^r George Gustavie MUGERIN (T)
Commission Consultative des services de distribution d'eau potable	M ^{me} Francelise SALBOT (T) M ^{me} Marie-Claire LANDRE (S)
Commission consultative des Services Publics Locaux (CSPL) - SIAEG	M ^r Fred THEODORE
Commission consultative des Services Publics Locaux (CSPL) de Saint – Claude	M ^{me} Eliane MAVAKALA (T)

PSYCHOLOGIE – SOCIOLOGIE – DROIT DES FAMILLES	
Représentations	Représentants
Conseil de Familles des Pupilles de l'Etat	M ^{me} Angèle VALERIUS (T)
Commission d'Agrément d'Adoption	M ^{me} Eliane MAVAKALA (T)
AUTRES REPRÉSENTATIONS	
Association Guadeloupéenne pour l'Insertion Sociale des Adultes Handicapés	M ^r Rodolphe OBYDOL
Maison Départementale de l'Enfance	M ^{me} Renée-George NABAJOTH DELOUMEAUX M ^r Jacky BORDELAIS
Délégation Régionale Chargée des Droits des Femmes	M ^{me} Eliane MAVAKALA

REPRÉSENTATIONS DIVERSES	
Représentations	Représentants
Conseil Economique et Social Régional (CESR)	M ^{me} Eliane MAVAKALA
Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS)	M ^{me} GALOU-CORNANO Nicole (T) M ^{me} CALIFER Gina (S)
A. G. S. A. F.	M ^{me} MAVAKALA Eliane M ^{me} LAURENT Franciane M ^{me} VALGAIRE Marie Aimée M ^{me} VINGADASSALON Lina M ^{me} ANDRE Nadia M ^{me} CHALCOL-TOI Annie M ^{me} TORRENT Patricia M ^{me} CALIFER FIDELIN Marie-Claire M ^{me} ROMAIN Henriette M ^{me} GENE Marie Eliane Xavier M ^{me} GALTES Annie M ^{me} STEWART Sabrina M ^{me} VILOVAR Jeanne M ^{me} BHIKI Odile
Comité Départemental de la Semaine Nationale de la Famille	M ^{me} Eliane MAVAKALA
Comité Départemental pour l'Organisation des Journées Nationales des Personnes Agées, Aveugles et des Paralysés	M ^{me} Renée-George NABAJOTH DELOUMEAUX
Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme	
COMMISSION DES USAGERS	
CHU de Pointe-à-Pitre	M ^r LASCARY Alain (T)
CHLD Beupersuy	M ^{me} MAVAKALA Eliane (T)
Clinique les Eaux Vives	M ^{me} DE LACROIX Yolaine (T) M ^{me} Paôla FRANCILLETTE (S)
Centre Hospitalier Basse-Terre	M ^{me} Eliane MAVAKALA
Centre Hospitalier Selbonne – « Bouillante »	M ^{me} MAVAKALA Eliane (T)
Centre Hospitalier de Capesterre Belle-Eau	M ^{me} Eliane MAVAKALA (T) M ^{me} Nicole GALOU (S)
Centre Gériatrique du Raizet	M ^{me} CHICOT Jeâne
France Asso Santé	M ^{me} Eliane MAVAKALA
CLUD'S	M ^{me} Jeâne CHICOT
Centre Médico-Social de B/Terre	M ^{me} PLANTIER Danielle (T)
Clinique la Violette	M ^{me} DE LACROIX Yolaine (T)
Domaine de Choisy	M ^{me} DENIS Marie-Ange
Clinique de Choisy	M ^{me} CHICOT Jeâne (T)



> Comptes-rendus de mandats

> Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

>> Représentante : M^{me} CYRILLE Huguette

M^{me} CYRILLE a participé à la séance du 27 juillet 2020 du CODERS à la salle SCHOELCHER. (Formation spécialisée insalubrité)

L'ordre du jour était le suivant :

- L'approbation du PV de la séance du 03/10/2019.
- Rapport d'évaluation de l'état d'insalubrité d'une maison située au 4380 Chevalier - route de Perrin sur le territoire de la commune de Morne-à-l'eau : ARS service santé environnement.
- Rapport d'évaluation de l'état d'insalubrité d'un immeuble situé 13 rue du 14 février 1952 sur le territoire de la commune du Moule.
- Rapport d'évaluation de l'état d'insalubrité d'une maison située 70 rue Dandin-Valette sur le territoire de la commune de Sainte-Anne.
- Rapport d'évaluation de l'état d'insalubrité d'une maison située rue de l'Abbé Gauthier- Le bourg sur le territoire de la commune de Petit-Bourg.
- Rapport d'évaluation de l'état d'insalubrité d'un immeuble situé Chemin de Plantin sur le territoire de la commune de Vieux-Habitants.
- Rapport d'évaluation de l'état d'insalubrité d'un logement situé 82, rue Achille René-Boinsneuf sur le territoire de la commune de Morne-a-l'eau.

Conclusion suit à la séance :

L'ensemble des membres du CODERS décide que les propriétaires devraient réaliser les travaux.

>> Représentante : M^{me} CYRILLE Huguette

M^{me} CYRILLE a participé à la séance du 15 Octobre 2020 du CODERS à la salle SCHOELCHER.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du PV de la séance du 27 Juillet 2020
- Proposition d'arrêté préfectoral portant institution de servitudes d'utilité publique autour de l'ISDND de la Gabarre exploitée par le SYVADE sur le territoire de la commune des ABYMES. DEAL- Service risques, énergie, déchets.
- Proposition d'arrêté préfectoral relatif à l'extension d'une installation de stockage de déchets non dangereux

située au lieu-dit « la Gabarre » sur le territoire de la commune des Abymes et exploitée par le SYVADE.

- Information sur la création et la nomination des membres de la commission de suivi de site (CSS) de l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de la Gabarre exploitée par le SYVADE sur le territoire de la commune des ABYMES.
- Information sur la création et la nomination des membres de la commission de suivi de site (CSS) de la Pointe Jarry sur le territoire de la commune de BAIE-MAHAULT.

>> Représentante : M^{me} CYRILLE Huguette

M^{me} CYRILLE a participé à la séance du 03 Décembre 2020 du CODERS à la salle SCHOELCHER.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du PV de la séance du 15 octobre 2020.
- Proposition d'arrêté préfectoral portant autorisation pour la création d'une chambre funéraire sur le territoire de la commune de Sainte-Anne accordé à M. Daniel PROTO et M^{me} Karine JUDOR, co-gérants de la société « OF.PROTO »
Avis favorable
- Proposition d'arrêté préfectoral portant autorisation pour l'extension du cimetière communale de Petit-Canal.
- Certificat d'urbanisme, surface sans avis de la DEAL, avis favorable, à maintenir une haie végétale.

> Commission DALO

>> Représentante : M^{me} PLUMAIN Myranette

M^{me} PLUMAIN a participé à deux réunions de la commission DALO en audioconférence.

Pour la première, 37 dossiers ont été examinés. 24 ont reçu un avis favorable et 13 un avis défavorable.

Pour la seconde réunion, le 22/09/2020, 44 dossiers ont été examinés. 5 relogés déjà, 5 dossiers ont reçu un avis défavorable et 34 ont reçu un avis favorable avec accompagnement social.

> Le conseil de familles de l'état

>> Représentante : M^{me} VALERIUS Angèle

M^{me} VALERIUS a participé à la séance du 08/12/2020.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Mise en place du nouveau conseil de famille. Faisant suite à la modification de composition intervenue en octobre 2020.
- Adoption du PV de la réunion du 24/09/2019 (Bilan d'activité 2019).



- Définition du projet d'adoption et critères l'apparement entre pupille de l'état et une famille adoptive : Réponse du Comité Consultatif National d'Ethique pour les sciences de la vie et de la santé.
 - Examen annuel de situation des mineurs admis en qualité de pupilles de l'état.
 - Questions diverses.
- Début de la séance ,il est 9h00 par la présentation des membres présents.
- Le nouveau conseil réélit son président et sa vice-présidente. Appel à candidature :
 - M^r MACCES Christian
 - M^{me} VALERIUS Angèle
 - Après discussion , le PV du 24/09/2019 est adopté à l'unanimité
 - Explications et discussions concernant le CCNE.
 - Examen annuel de situation des mineurs en qualité de pupille de l'état. La situation des enfants est examinée individuellement .Pas de questions diverses, la séance est levée il est 13h38.

03 Vie des CCAS

> Liste des représentants de l'UDAF dans les CCAS de Guadeloupe

Communes	Nom et prénom
97139 ABYMES	M ^{me} CARACAS Chantal
CCAS de BAIE-MAHAULT	M ^{me} TOCNY Dina
97123 BAILLIF	M ^{me} BOIS Nicole
97100 BASSE-TERRE	M ^{me} BOA Raymonde
97125 BOUILLANTE	M ^{me} FELSINA Désir
97130 CAPESTERRE BELLE-EAU	M ^{me} DONAT Rose Hélène
97140 CAPESTERRE MARIE-GALANTE	M ^{me} CAZELIF Jessi
97126 DESHAIES	M ^{me} DERRENE Annick
97190 GOSIER	M ^{me} JEAN ELIE Isabelle
97113 GOURBEYRE	M ^{me} BERNOS Jeanise
97128 GOYAVE	M ^{me} CIALEC Betty
97112 GD-BOURG MARIE-GALANTE	M ^r MONTELLA Thierry
97111 MORNE-A-L'EAU	M ^{me} DELOUMEAUX Myriam

Communes	Nom et prénom
97160 LE MOULE	M ^r BARAL Jean-Marc
97170 PETIT-BOURG	M ^{me} JUSTINE Julianna
97110 POINTE-À-PITRE	M ^{me} DENIS Marie-Angé
97116 POINTE-NOIRE	M ^{me} LARGITTE Dominique
97117 PORT-LOUIS	M ^{me} MERIL Stanise
97180 SAINTE-ANNE	M ^{me} DULAC Judy
97120 SAINT-CLAUDE	M ^{me} CALIFER-FIDELIN Marie-Claire
97118 SAINT-FRANCOIS	M ^{me} LECUSSON Adolphine
97134 SAINT-LOUIS	M ^{me} BOUDINE Valérie
97115 SAINTE-ROSE	M ^{me} DEMA-BROUSSILON Edith
97114 TROIS-RIVIERES	M ^{me} VANDAL Larissa
97119 VIEUX-HABITANTS	M ^{me} Eliane MAVAKALA

> CCAS de Baie-Mahault

Comptes –rendus de Madame Dina TOCNY
Représentant UDAF au CCAS de Baie-Mahault

Compte rendu du 3 Septembre 2020

A cette séance, il y a eu, 5 points à l'ordre du jour, dont 3 concernant le Conseil d'Exploitation.

Conseil d'Exploitation :

- Création d'une prime exceptionnelle pour les agents du service d'Aide-Ménagère à domicile, mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.
- Fixation des ratios d'avancement de grade
- Tableau des effectifs.

Tous les points ont été traités et adoptés l'unanimité des membres présents.

Compte rendu du 17 Novembre 2020

A cette séance, il y a eu, 4 points à l'ordre du jour, 2 ont été rajoutés en cours de séance.

En ce qui concerne, le Conseil d'Exploitation, une décision modificative n°1 du budget primitif 2020 à été traitée et votée à l'unanimité.

Tous les autres points ont été traités et adoptés aussi à l'unanimité des membres présents.



> Mouvements familiaux à recrutement général

> AE2A/CSF

Cette année il y a eu peu de rencontre concernant les problèmes fonciers, quelques dossiers ont pu être traités, ceci dû à cette pandémie qui nous touche et nous ne pouvons faire comme à l'accoutumée des rencontres de plus d'une cinquantaine de personnes.

Malgré tout, nous essayons de continuer nos démarches et nos réunions par téléconférence, ce qui ralentit l'activité mais ne la stoppe pas.

Par ailleurs, nous avons solutionné des problèmes d'eau que rencontrent bon nombre de personnes sur le secteur de Sainte Rose.

Nous avons participé à certains projets validés menés à bien avec la collaboration de notre confédération notamment la « **Formation au Numérique** » et « **Famille en Connexion** ».

Nous souhaitons mettre en œuvre le reste du programme d'activités avant fin 2020 pour le développement de notre association.

> Association Familiale de Basse Terre

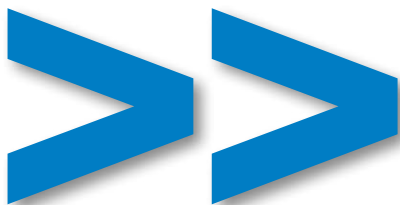
L'année 2020 s'est déroulée dans des circonstances les plus difficiles pour nous à cause de la pandémie (COVID 19). Ainsi le programme d'activité préparé par le conseil d'administration fut présenté et remis à l'ensemble des membres le 29 janvier 2020 lors de la première et malheureusement unique réunion mensuelle de l'association. Ce fut pour madame la présidente l'occasion de présenter ses vœux aux adhérents et faire appel à cotisation.

Les activités programmées n'ont pas été réalisées, l'assemblée générale n'a pas pu se tenir. Ainsi nous poursuivrons nos efforts d'adaptation et souhaitons vivement retrouver le plus rapidement des conditions optimales dans la réalisation de nos activités associatives.

> Association familiale de Baie-Mahault

- Le 26 janvier à 15h conseil d'administration élargi aux membres et présentation des vœux au centre culturel G LOCKEL
- Le 16 Mars : Foire culinaire sucrée salé devant la poste de Baie-Mahault
- Le 22 mars à 17h conférence débat au centre culturel G LOCKEL avec un inspecteur des impôts. Thème : Le prélèvement à la source
- Le 05 MAI : Notre assemblée Générale au réfectoire de Belcourt avec repas fraternel
- Le 15 juin : les 30 ans d'existence de notre association dans le cadre de la fête patronale au réfectoire du rond-point face à la poste. Au programme, danses, théâtre, tombola, poèmes, quadrilles, suivi d'un cocktail déjeunatoire.
- Sortie plage à Bois Jolan, repas tiré du sac
- Août relâche
- 12 septembre rentrée du CA
- 12 Octobre Foire culinaire sucrée salé aux abords de la poste de Baie Mahault
- Le 25 octobre conférence débat. Thème : Quel avenir pour nos familles en Guadeloupe avec le Sociologue Raymond OTTO.
- Le 24 Novembre Pèlerinage au Christ Roi, les mangles avec un départ devant la poste au programme : messe, restaurant, baignade
- Le 07 Décembre l'AFBM chanté Noël à 20h au siège de l'association au son du KA et de nos voix
- Le CA se réunit tous les 2 mois.





> Association familiale Catholique de Prise d'Eau Petit-Bourg

Depuis le 12 mars 2020, l'association est composée de nouveaux membres élus à savoir :

- 1 Président
- 1 Présidente Adjointe
- 1 Trésorier
- 1 Trésorière Adjointe
- 1 Secrétaire
- 1 Secrétaire Adjoint

Et de 6 membres élus.

L'association a mis en place les activités suivantes :

- Cours de quadrille
- Cours de KA
- Cours de GYM

L'année 2020 a été bousculée avec la COVID 19 donc nous avons commencé nos activités Quadrille de janvier 2020 à mars 2020.

Gym de janvier à mars 2020, puis juillet à septembre 2020 et décembre 2020.

Activités KA de janvier à mars 2020, de juillet à septembre 2020 et décembre 2020. Puis nous avons vécu un confinement qui nous a mis à l'arrêt de toutes activités.

> Association familiale Catholique de Saint-Claude

■ 25 Janvier 2020

- Partage de la Galettes des rois

■ 26 Mai 2020

- Élection de la nouvelle Présidente de l'AFC

■ 26 Octobre 2020

- Visite de M^{me} REGIS (personne isolée)

■ 08 Novembre 2020

- Assemblée Générale de l'AFC

■ 27 Décembre 2020

- Animation de la fête de la Famille à Matouba et au Bourg de SAINT-CLAUDE.
- Distribution de prières.
- Vente de biscuits de NOËL.

> Association familiale Catholique de Saint-Anne

Cette année 2020, comme tous les pays, nous sommes confrontés à une crise sanitaire sans précédent, qui nous oblige à revoir notre mode de fonctionnement.

L'année 2020 a débuté avec l'assemblée générale, cette rencontre a été la seule occasion de réunir l'ensemble des adhérents. L'année a donc commencé par les vœux les plus sincères du conseil d'administration aux adhérents et aux membres des AFC qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

Nous avons pu former notre bureau et planifier des sorties à la hauteur de nos espérances, mais la situation sanitaire ne nous a pas permis de tenir nos activités, ce n'est que partie remise. Nous sommes confiants.

> Association familiale Catholique du Gosier

Ce rapport d'activité très important. Il a pour fonction de : présenter le point des accomplissements de l'association pour l'année écoulée et de permettre d'anticiper sur ses besoins pour l'année prochaine.

L'année écoulée (2020) était très spéciale à cause de cette pandémie : COVID 19.

- Tout de même en janvier : Tenue des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de notre association.
- Tout de même nous avons pu organiser quelques opérations en extérieur à savoir.

Nous avons honoré les invitations des Assemblées Générales Ordinaires de l'U.D.A.F 971, de Sainte-Anne et de la Fédération des A.F.C 971.

Notre Association a honoré l'invitation de l'UDAF 971 à la réunion des Présidents et Présidentes d'Associations Familiales à Goyave.

- En social : En cette période de pandémie, nous avons à nos frais acheté et offert : aux membres de la communauté aux membres du conseil d'Administration et à la population des masques chirurgicaux.

Nous avons entretenu des échanges de rencontres fortes avec les Aînés.



> Association familiale Catholique du Moule

Compte tenu des recommandations des autorités sanitaires, aucune activité n'a pu s'effectuer en 2020.

> Association familiale Catholique du Raizet

1/ Activités endogènes

- Accueil des familles (écoute et orientation) au local : permanence 4^e samedi du mois de 9h à 11h
- Réunions du Conseil d'Administration : 1^{er} mercredi du mois à 16h
- Chapelet en Famille : le dernier Mercredi du mois à 15 h
- Assistance des Familles dans le deuil
- Pèlerinage à Petit-Canal : Fête du Christ-Roi

2/ Activités exogènes

2.1 Structures fédérales et départementales

- Participation aux rencontres :
 - De la Fédération des AFC
 - De l'UDAF de Guadeloupe
- Participation aux réunions de représentation de l'UDAF dans les commissions :
 - De la CAF
 - Du CCAS

2.2 Paroisse Saint Michel

- Participation aux Fêtes liturgiques :
 - Neuvaine à St Michel
 - Chemin de Croix
 - Messe des malades
- Participation aux Services Paroissiaux :
 - Conseil Paroissial
 - Équipe de nettoyage et embellissement de l'Église
 - Équipe des Funérailles
 - Secours Catholique
 - Communion aux malades
- Participation aux autres activités :
 - Renouveau Charismatique, Rosaire en équipe, TKL



> Association familiale Catholique de Saint-François

■ Participation aux Assemblées générales :

- 12/01/20 AFC de Sainte-Anne
- 19/01/20 AFC de Gosier
- 2/02/20 AFC du Moule
- 1/03/20 AFC de Vieux Habitants
- 14/11/20 UDAF
- 12/12/20 de la Fédération des AFC

Notre assemblée générale le 16 /02/20 suivie d'un repas convivial

■ Nettoyage de l'Eglise : 23/02/20 et 17/10/20

■ Mars et Avril 2020

- Durant le confinement et après : contact régulier avec les différents adhérents par téléphone, WhatsApp,... (envoi de prières, d'informations sur la COVID, images,...)

■ Mai et juin 2020 :

- Distribution de cartes pour la fête des mères et des pères aux adhérents et autres. (Chorale des hommes,...)
- Messe d'action de grâces demandées par l'AFC à ces occasions

■ Août 2020 :

- 9/08/20 : Journée de détente en famille « Kannari Kontré » à l'espace plein air de fonds tirants. (Une vidéo a été faite pour partager ce moment avec les autres, ...)
- 18/08/20 : Courrier de demande de mise à disposition d'un local au Nouveau Maire M^r Pancrel Bernard et au service compétent avec un dépliant de présentation de l'AFC
- Réponse négative, demande à réitérer

■ Septembre 2020 :

- Création d'une adresse mail : saintfrancoisafc@gmail.com
- Création d'une vidéo-pub de présentation des différents moments et différents actions de l'AFC pour l'année 2019 afin de se faire connaître et d'avoir de nouvelles adhésions

■ Octobre 2020 :

- Prise de contact avec différents partenaires : CCAS, Mairie, CNAFC,... Qui a abouti à un projet de partenariat
- Participation à la messe de la fête de Saint-François avec les TKL
- Participation à la rencontre entre la municipalité et des différentes associations le 5/10/2020 à la Rotonde
- Accord du Père Coriolan pour que la vidéo soit visible sur le site de la paroisse



■ Novembre et décembre 2020

- Du 26/11/20 au 2/12/20, participation active, dynamique et quotidienne à la semaine de la Banque Alimentaire, à carrefour contact, à Pradel, Saint-François pour informer, expliquer et convaincre de faire un don
- Différentes rencontres ont été organisées avec les adhérents en respectant les mesures sanitaires afin de proposer et voir comment mettre en place cette nouvelle organisation pour l'année prochaine afin que tout le monde puisse être acteur à travers des groupes de travail par thèmes
- 14/12/20 au 26/12/20 : mise en place d'ateliers de confection d'objets artisanaux afin de les offrir aux familles lors des messes.
- Animation des trois messes de la Sainte Famille par l'AFC, occasion pour se faire connaître
 - Samedi 26/12/20 à 18h à Pombiray
 - Dimanche 27/12/20 à 7h et à 9h au Bourg
- 19/12/20 : rencontre de tous les présidents d'association à la demande de l'UDAF au jardin d'eau à goyave pour faire un bilan de l'année.
- 24/12/20 : Envoi de vidéos, de chants, de messages et d'images sur le groupe WhatsApp de l'AFC pour marquer les fêtes de fin d'année (Noël,...)

■ Janvier 2021

visite des malades et absents lors des messes en leur apportant des présents de la part des AFC et TKL

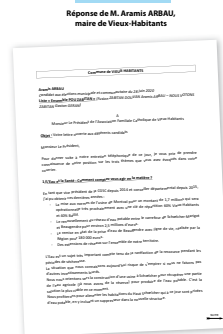
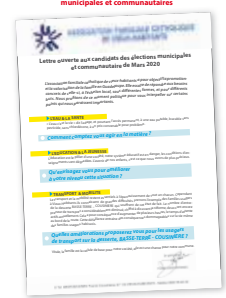
➤ Association familiale Catholique de Vieux-Habitants



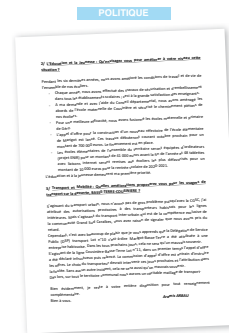
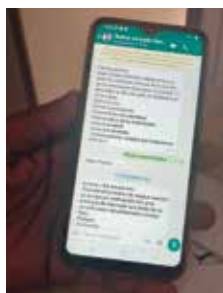
Tenue de l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE VIEUX-HABITANTS Le dimanche 1er Mars 2020 à l'Habitation Lézarde



POLITIQUE ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE VIEUX-HABITANTS envoi en courrier aux candidats des élections municipales et communautaires



EDUCATION Membre de la commission éducation Maire de Vieux-Habitants



> Association ALC

Nous avons encore tenu nos engagements envers vous petits et grands par des actions ou l'intergénérationnelle était au centre du projet.

Je profite de cette occasion qui m'est donnée pour,

« bay on bon fos é kouraje pou tout fanmi ké yo ni on manb a-yo ki pati ».

Cette année 2020 nous n'avons pas eu beaucoup d'activités suite à la pandémie que nous subissons actuellement.

- Les journées « on ti kozé »
- Les goûters d'échange de connaissance
- L'entre-aide
- Le suivi des familles :
 - Impayés, loyers, électricité, eaux, cantine, crédit à la consommation, etc...

J'en passe et des meilleures. Elle a été riche en émotions et en action.

Ce rapport dresse un portrait des activités effectuées par l'A.L.C au cours de l'année 2020. Il témoigne du dynamisme de l'association et présente, les faits saillants de l'année, les activités organisées leur participation, la collaboration et le partenariat avec d'autres organismes, institutions et associations.

Malgré la pandémie qui sévit, la distanciation qui est de mise, nous l'A.L.C continuons à suivre et à aider du mieux que nous pouvons, nos adhérents dans cette crise sans précédent.

Ce qui n'a pas amélioré le quotidien des familles qui nous entourent. Elles sont de plus en plus pauvres, et sont de plus en plus, en surendettement.

Les familles vont mal, elles sont de plus en plus en souffrance. L'éducation est en carence. Il y a un appauvrissement à tous les niveaux cette année.

Le confinement que nous avons enduré, a fait remonter beaucoup de souffrance pour nos familles. Elles n'étaient plus habituées à vivre 24h sur 24 l'un avec l'autre. Cela a créé des drames.

Les responsabilités qu'elles prennent, le fait d'éduquer un enfant c'est pour toute la vie et c'est un engagement à plein temps.

Actions réalisées en 2020

- On ti kozé (Février 2020)
- Distribution de paniers (Avril 2020)
- Remise de cadeaux (Décembre 2020)
- Action de solidarité avec d'autres associations
- Groupes de parole
- Échange de compétence

Pour cette année nouvelle nous souhaiterions que la pandémie régresse pour que nos associations reprennent leur place dans la vie quotidienne.

> ALMPC

■ Août 2020

- Formation - Famille en connexion - Apprentissage de l'univers d'un ordinateur

■ Septembre 2020

- Ouverture des cours de soutien
- Mise en place des ateliers et organisation des commissions

■ Octobre 2020

- Assemblée Générale de l'association
- Session Illettrisme

■ Novembre 2020

- Session EDF Formation numérique
- Atelier préparation de masque Halloween
- Soirée Halloween avec les enfants de la résidence

■ Décembre 2020

- Formation de maquillage
- Préparation de cadeaux de Noël
- Arbre de Noël

■ Janvier 2021

- Galette des rois - Pot
- Formation PSCI Enfant

■ Février 2021

- Vacances carnaval - Préparation de masques
- Après-midi carnavalesque

■ Mars 2021

- Formation numérique

■ Avril 2021

- Journée de loto géant

■ Mai 2021

- Week-end à Marie-Galante

■ Juin 2021

- Sortie découverte plante médicinale à Petit Canal + sortie plage

■ Juillet 2021

- Voyage en famille
- Tournage « d'un appa11, une famille » Critérium cycliste

■ Août 2021

- Déjeuner champêtre junior



>> Programme Régulier 2020/2021

- Cours de soutien
- Atelier « mercredis cuisine »
- Atelier crochet
- Atelier artistique
- Vacances découverte Sainte Rose de Lima
- Jardin Créole
- Epicerie solidaire
- Ma cité en Formation
- Reportage « Une famille, une vie ! »
- Le trimestre info (EDF, GÉNÉRALE DES EAUX ...)
- Les rencontres bailleurs

> Association Familiale Soufrière de Saint-Claude (AFS)

L'année 2020 a été une année difficile émaillée de grands bouleversements.

Une année particulière marquée par la crise sanitaire, liée à la COVID 19, depuis le 17 mars 2020 jusqu'à aujourd'hui.

Toutefois, le 23 février 2020 nous avons participé au « défilé en pyjama » dans le cadre du carnaval organisé par l'association Mélange 85 et la ville de Saint-Claude.

Le 29 février, l'AFS a tenu son assemblée générale ordinaire au centre Edouard Coradin.

Cette terrible pandémie a perturbé et mis le pays à l'arrêt. Les rassemblements et manifestations étant interdits, nos actions n'ont pas pu être menées. Néanmoins l'association a apporté sa contribution au service de la ville afin de venir en aide aux familles en difficulté pendant cette période de confinement.

Aussi le 4 juillet en visio-conférence, l'AFS a participé à la mise en place de la fédération départementale Famille Rurales et le 11 juillet 1^{er} août – 12 septembre-31 octobre, 21 novembre, en présentiel et en respectant les gestes barrières, réunions du conseil d'administration de cette fédération.

L'AFS a été présente également aux réunions de l'AGSAF les 23 septembre, 30 septembre, 09 décembre.

Le 14 novembre, l'association été présente à l'assemblée générale de l'UDAF et le 19 décembre à la réunion des présidents d'associations organisée par l'UDAF.

Le 15 décembre l'AFS a eu une prise de contact le principal du collège Rémy Nainsouta de Saint-Claude, en vue d'un partenariat.

Nous avons tout de même tenu 3 réunions du Conseil d'administration aux mois de janvier, juillet et novembre afin de toujours rester à l'écoute de nos familles.

Telles sont les activités que nous avons pu réaliser cette année.

> Association Boisripositiv'

Nos activités dans le courant de l'année 2019 jusqu'à février 2020 se sont déroulées autour de deux axes principaux :

- Des actions de défense des intérêts des locataires et leurs familles.
- Des actions de vivre-ensemble des familles dans le quartier.

■ Des actions de défense des intérêts des locataires et leurs familles :

Nous avons pris part aux différentes réunions d'information mises en place par la SIG dans ses locaux. Ces réunions ont été l'occasion pour la SIG d'échanger avec les responsables associatifs sur les problèmes que les familles rencontrent dans leurs résidences mais aussi de leur apporter des informations sur les actualités de la SIG.

Par ailleurs, nous avons interpellé les services de la ville des Abymes et la SIG concernant les problèmes suivants :

- Remontée d'eau des égouts surtout par temps de fortes pluies.
- Nuisances dues aux dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants à côté des poubelles.
- Conflits de voisinage à aux risques d'altercation physique.

Par ailleurs, nous avons assuré un accompagnement à certaines familles pour résoudre les différents problèmes auxquels elles font face dans la gestion de leur vie au quotidien dans leur foyer et dans le quartier.

■ Des activités socio-éducatives pour le vivre-ensemble des familles dans le quartier.

Un groupe de jeunes font leur répétition de danse les mercredis et jeudis après-midi dans notre local. Ils sont très sollicités pour faire des prestations à BOISRIPAUX mais aussi dans d'autres communes de la GUADELOUPE.

Notre activité traditionnelle ARBRE DE NOËL, au bénéfice des enfants et leurs familles de nos quatre résidences n'a pas pu être réalisée en Décembre 2019. Toutes les conditions pour une organisation optimale n'étaient pas réunies. Toutefois nous l'avons remplacé par un extraordinaire VILLAGE CARNAVAL qui s'est déroulé le



février 2020 sur le terrain des Gestrams à Boisripeaux de 1h à 18h en utilisant les contributions financières que la SIG et l'UDCSF nous avait octroyées pour « l'Arbre de Noël »

Dans le cadre du championnat de bœufs tirants qui se tient chaque année à Boisripeaux au mois de décembre 2019, nous avons monté un stand où nous avons réalisé une foire culinaire avec le concours de 10 familles. Cette action a atteint son objectif principal qui était de faire participer activement nos adhérents à ce grand événement réalisé en partenariat avec d'autres acteurs socio - économiques des Abymes.

> Cadet et Environ

En cette période, il est important de ne pas oublier les gestes barrières, et se protéger ; en conséquence mon rapport sera bref. Les activités 2020, ont connu une très forte baisse ; nous avons gardé pratiquement les mêmes engagements que l'an dernier c'est-à-dire, favoriser des échanges intergénérationnels.

Affilié à notre confédération nous avons pu partager des denrées par le biais de la banque alimentaire.

Nous continuons à participer à la RHI de la Boucan, en assistant aux différentes réunions si nous y sommes conviés ;

L'an dernier des réunions ont été tenues sur la consommation et l'urbanisation et ont eu comme thème :

■ L'environnement et notre santé.

Nous avons remarqué pour ce dernier qu'il y a eu du changement au sein des résidences à La BOUCAN, les habitants s'y sentent bien, avec leur projet du jardin partagé, ils ont su mettre en évidence le partage, la santé en récoltant des aliments bio. La sécurité et la propreté ont été mises en évidence avec la collaboration du bailleur.

Et l'autre thème :

■ L'urbanisation et le transport.

Nous n'avons mené aucune action dans ce sens par manque de temps.

Cependant une rencontre a été organisée avec un public particulier pour l'intégration des nouvelles technologies.

> Association Cerisiers

Nous poursuivons nos démarches auprès du bailleur et de la mairie pour aider et accompagner les locataires.

Elle insiste bien sur le fait que les membres ne pouvaient

être présents à toutes réunions organisées par le bailleur donc nous n'avons pas pu transmettre toutes les données. Comme chaque année le partenariat avec l'UDCSF nous a permis de traiter des dossiers liés au logement et aux difficultés que rencontrent les locataires, voire des dossiers de surendettement.

Nous devions cependant mettre en place une réunion courant 2020 avec le bailleur pour toutes les doléances mais elle a finalement été annulée étant donné le contexte sanitaire.

Nous avons organisé 2 événements pour les familles monoparentales et les personnes âgées au mois de décembre 2020 :

- La fête des voisins ne pouvant avoir lieu, nous avons procédé à la distribution des cadeaux offerts par la SIG, chaque famille présente a reçu un sac cabas, des tee-shirts et des biscuits apéritifs.
- L'association a organisé un brunch, dans le local de la résidence en respectant les gestes barrières (distanciation, nombre de personnes présentes et gel hydro alcoolique)

Du chocolat martiniquais, des gâteaux, bokits, jus et fruits étaient proposés aux familles et chacun a pu repartir avec un sac plein de victuailles.

> Association Fromager

L'association Fromager depuis sa création mène son combat sur le quartier de Lacroix afin de permettre aux habitants d'évoluer, d'échanger, de participer à divers ateliers, de sortir de l'isolement, de s'épanouir...

Tous cela grâce aux ateliers mis en place avec l'aide des financements et des mises à dispositions gratuites avec les partenaires suivants :

- La ville des Abymes
- Le Centre culturel Sportif du Raizet ALBON
- L'Association ma Tyrolienne
- La Confédération CSFG
- Cap excellence
- La DJSCS
- L'ETAT (CGET)
- Le conseil départemental
- La région de la Guadeloupe
- La SIG
- La CAF DE GUADELOUPE
- L'association Métis GWA
- La piscine intercommunale de DUGAZON
- L'Association Secours Adventiste de la Guadeloupe



L'année 2020 a été pour nous un blocage sur certaines mises en place de diverses actions, néanmoins, nous avons eu la chance malgré la crise sanitaire d'avoir été labellisé :

• **EVS Espace d'animation de Vie Sociale**

Par le partenaire « CAF de la Guadeloupe » avec l'aide des différents référents (M^r DUMORTIER Christian, M^{me} HERESON Nuccia et M^{me} Rock Sandra sans oublier M^{me} NICOLAS qui nous ont tous soutenus dans ce projet)

Un grand merci au jeune de l'entreprise GRIFFAW pour la pose de notre nouveau panneau

En tant que EVS, nous avons eu des financements beaucoup plus importants pour bien mener les 9 actions déposées lors de notre programmation, dont nous sommes toujours en cours de réalisation pour certaines actions avec le COVID qui a chamboulé tous notre calendrier.

Tout d'abord nous allons commencer par la Ville des Abymes en remerciant M^r le Maire de la Ville des Abymes, Eric JALTON, qui sans son accord positif à nos diverses demandes nous n'aurions pas pu satisfaire les habitants du quartier de Lacroix.

La Ville des Abymes et ses élus ont décoré les personnes suivantes :

- Président M^r JEAN-LOUIS Pierre
- M^{me} AVENTURIN Patricia employée de la structure

Pour la reconnaissance et leur implication du travail accompli depuis des années sur le quartier de Lacroix



Nous tenons à remercier M^{me} LACASCADE Marie Clotilde élue de la Ville des Abymes qui a toujours été présente à chaque instant lors de nos demandes d'aide et pour toutes ses propositions afin de faire découvrir aux enfants et aussi laux personnes âgées des quartiers de Lacroix-Sonnis-Boissard des animations culturelles extérieures, ce qui a permis de tisser des liens intergénérationnels avec les habitants

Un grand merci aussi à M^r Laurac Bruno qui a toujours su répondre présent à nos demandes avec l'accord de M^r le Maire.

Quelques exemples de nos sorties détente :

■ **Découverte des Amérindiens au Palais de Félix Proto**



■ **Visite du site Taonaba et déjeuner en Kann La**



■ **Visite du musée du rhum**



■ **Déjeuner chez Imane à sainte Rose**



Nous avons menées plusieurs actions différentes pendant cette crise sanitaire, qui nous ont même permis d'être médiatisés par Guadeloupe la 1^{ère}, sur la valorisation et la mise à l'honneur des habitants qui sont dévoués, impliqués et motivés sur l'action d'amélioration du cadre de vie et environnemental en mettant en place l'action de jardinage, d'embellissement de quartier et du jardin partagé que vous allez découvrir en photo lors du développement de ces actions.

Nos champs d'actions ont été les suivants :

Action 1 : Atelier d'embellissement du cadre de vie paysager qui a eu pour objectif première de nettoyer les espaces du cadre de vie

- Entrée de Lacroix « nettoyage de la place de l'Amitié » afin de permettre aux familles de pouvoir se retrouver, s'asseoir et même jouer avec leurs enfants, goûter avec les parents dans un environnement propre et agréable à vivre (la Propreté)
- Nettoyer devant les bâtiments des locataires (Résidence FILAOS, BOIS DE ROSE, Immeuble Lacroix, Place des séniors)
- Mettre en place deux équipes pour bien mener les actions suivantes : débroussaillage, ramassages des déchets, karchers, rajouter de la terre dans les bacs afin de procéder à la mise en terre de diverses fleurs et plantes pour l'embellissement du quartier
- Embellir l'allée centrale avec des fresques se référant à la vie du quartier et des actions menées par l'Association Fromager et les habitants, planter des fleurs, des plantes, des plantes médicinales ou autre afin d'occuper les familles et même les enfants en les impliquant dans ces actions.



Action 2 : Le Jardin collectif et Solidaire

- L'objectif de cette action a été de faire des bacs sur pied ou à terre d'une certaine hauteur pour planter des fruits et des légumes afin de récolter et de partager avec les habitants du quartier
- Nous avons planté des arbres fruitiers en voie de disparition que les enfants ne connaissent pas (corossol, sapotille, pomme cannelle, avocat, café, goyave, goyave rose, mangue, Noni, papaye, cithère, grenade, citron, banane, pois d'angle, orange gros po, canne à sucre de la Jamaïque, Moringa etc...)
- Nous avons aussi planté des légumes (aubergine, tomates, laitues, choux rouges, choux violets, piments forts, piments végétariens, cives, persil, carottes, ka mannioc, patates douces etc...)

Les objectifs généraux de ces deux actions ont été les suivants :

- Lutter contre l'isolement
- Créer du lien social, participer à la vie du quartier
- Agir pour la qualité de l'action éducative
- Agir pour une approche globale de l'environnement
- Animer le quartier
- Entretenir le quartier
- Aider à la prise d'initiative
- Contribuer au renforcement de la cohésion sociale



Action 3 : Aide aux devoirs avec un quota de 36 élèves du primaire au lycée

Notre objectif est de :

- Permettre à l'élève en grande difficulté scolaire de comprendre ses devoirs, de devenir autonome et d'améliorer ses notes.
- Lui apporter une aide méthodologique.
- Prévenir l'illettrisme.
- Développer l'accompagnement à la scolarité individuelle ou en petits groupes pour lutter contre l'échec scolaire.
- Renforcer le partenariat et la coordination des différents partenaires en mettant en place de l'aide aux devoirs et d'autres activités culturelles et manuelles pour pallier à l'épanouissement des enfants
- Organiser des sorties ludiques et culturelles (sous forme d'apprentissage ou détente)
- Mettre en place de divers participation aux ateliers jardinage et jardin créole
- Mettre en place des activités (danse, cirque et autre avec d'autres associations)

Modalités de l'action

- Comment chercher dans un dictionnaire ou dans des encyclopédies
- Repérage de la structure d'un manuel scolaire et aide à sa manipulation
- Mettre à disposition un outil d'apprentissage numérique (ordinateur, internet, pack office)
- Comment tenir et ranger son classeur, ses cahiers ou cahier de textes.
- Exercices de graphie : tenue du stylo, formation des lettres, écriture sur la ligne.
- Entraînement à la lecture à voix haute (travail préparatoire ou de vérification de la compréhension).
- Aide à la mémorisation d'une leçon : travail autour des différents types de mémoire de l'élève (visuelle ou auditive), repérage des éléments importants, apprentissage, restitution.
- Analyse de l'erreur tout en reprenant le cheminement qui a conduit l'élève à se tromper : travail sur des erreurs orthographiques, lexicales ou syntaxiques
- Élaboration de stratégies pour améliorer le travail en fonction de ces consignes et des conseils prodigués par le maître de la classe.
- Aide à la lecture cursive
- Aide à la rédaction sous ses formes variées
- Expression orale (restitution des leçons)

Durant la période scolaire, nous avons rencontré des difficultés par rapport au COVID 19, Nous avons fait face de différentes manières pour faire travailler tout de même les enfants, en mettant en place le télétravail via whatsapp,

où les enfants avait du travail avec les animatrices par Visio et la correction aussi, chaque enfant avait un jour et une heure bien précise.

L'aide aux devoirs est payante pour les familles pour une durée d'un mois.

Les séances sont en fin de journée. Elles ont lieu au local associatif de Lacroix, sous la responsabilité de deux professionnels, une étudiante bénévole qui est à l'université de Fouillole et un volontaire en service civique.

Les animatrices encadrent 30 élèves par groupe de 10 enfants en leur apportant la plus grande aide concernant les leçons à apprendre, les exercices à comprendre et à faire.

Une méthode est adaptée avec chaque enfant différemment pour lui permettre à la fin de la séance de travail qu'il a compris et fait ses devoirs.

Les animatrices sont chargées aussi de faire le point avec les maîtresses avec l'accord des parents si un enfant n'a jamais de cahier ou de fourniture pour faire ses leçons, fiche d'écriture cahier de texte.

Lors de cette action chaque participant :

- S'engage à bien se comporter et à respecter les règles de fonctionnement dans le cadre du règlement intérieur de l'association
- S'engage à faire le travail demandé par le personnel d'encadrement, quand il n'y a pas de devoirs prescrits par l'enseignant.
- S'engage à respecter le fonctionnement du travail de l'accompagnatrice : le silence est de rigueur, les élèves sont disposés de manière à ce qu'ils puissent écrire et sans être dérangés par leur voisin de table de plus ils doivent posséder leur matériel scolaire.
- Doit arriver à l'heure dans la salle où un appel sera effectué chaque jour, et n'est pas autorisé à sortir avant l'heure donnée aux parents sauf si dans un cas d'urgence on avertit le parent concerné.
- Une feuille de responsabilité a été remise et signée par les parents pour la récupération de sortie à la fin des ateliers ou des activités (pour savoir comment l'enfant rentre chez lui)

Nous avons établi un calendrier de rencontres collectif avec les parents pour un bilan de l'évolution ou pas de leurs enfants chaque fin de trimestre, mais aussi des rencontres individuelle pour les enfants qui doivent être redirigé vers une autre structure plus adéquate pour la réussite de leurs enfants



Action 4 : Favoriser à l'épanouissement de l'individu et à la famille

Nous mettons à l'honneur une fois par mois un ancien du quartier en l'invitant à parler de son passé, de son vécu sur le quartier et en le remerciant avec un présent sous forme de récompense (cadeau ou autre) de la part de l'Association Fromager pendant l'échange de l'apéro des adultes ou des enfants.

Cette année avec la crise sanitaire, nous n'avons pas pu faire toutes nos sorties loisirs et pédagogique comme prévu sur notre programme annuel avec les enfants et les personnes âgées, donc pour pallier aux manques de détente, nous avons organisé d'autres activités avec eux en respectant les gestes barrières...

- Apéro échange avec les adultes
- Anniversaires des enfants
- Apéro des enfants
- Cirque et danse avec un intervenant de l'association
- Metisgwa activité jeux ludiques et culturelle
- Visite des élus de la ville des abymes (service environnement) et des associations du raizet, boisripeaux, anquetiletc...sur les actions de jardinage mis en place par l'association fromager sur le quartier de lacroix activités lam et activité ka activité piscine « apprendre à nager »
- atelier culinaire avec une rencontre et un moment de partage de divers plats multiculturelle
- repas de Noël/ dons et partage

■ Apéro échange avec les adultes

1 fois par mois, nous programmons une rencontre avec 10 à 13 personnes différentes autour d'un apéro chaud ou froid (café, thé, chocolat, jus de fruit eau ou autre, avec des petits fours, petits pains etc.) le plus souvent sous forme de petits déjeuners aux environs de 9h30 jusqu'à 11h30. Cette rencontre permet de se connaître échanger, partager et surtout connaître les talents de son voisin, car parfois nous avons besoin de petits services domestiques au quotidiens ou autre et il se trouve que notre voisin peu nous aider à moindre coût, donc il est primordial de se connaître et surtout savoir quelles sont les compétences de chacun.



■ Anniversaire des enfants



Une fois par mois : le dernier mercredi de chaque mois, nous regroupant tous les anniversaires du mois en cours afin de faire une seule fête des élus avec les enfants des activités de l'aide aux devoirs et des autres activités Pour cela un calendrier annuel est mis en place avec toutes les dates et les noms des enfants concernés, et nous demandons la participation des parents pour que tous se passe bien que ce soit en jus, gâteau, apéritif, décoration etc...

■ Apéro des enfants

Les apéros des enfants est 1 fois par trimestre avec 20 à 30 enfants, afin de faire le point sur leurs besoins, leurs attentes, leurs demandes, et leurs objectifs. A tour de rôle nous donnons la parole à qui veut pour mettre en place de nouvelles activités, ou autres, selon leurs besoins, se terminant par un goûter offert par l'association.

■ Cirque et danse avec un intervenant de l'association Metis Gwa

Mise en place de l'activité danse avec l'Association Métis Gwa avec qui nous avons une convention signée tous les mercredis de 14h à 16h et un programme spécial pour les anniversaires avec Emmanuel, l'intervenant.

Nous avons aussi intégré le programme cirque à plusieurs reprises car les enfants ont adoré et du coup avec la référente Julie nous avons mis en place un calendrier pour permettre aux enfants de participer à l'activité cirque.

■ Activités ludiques et culturelles

Les animatrices pendant les petites ou les grandes vacances choisissent deux jours pour faire des jeux avec les enfants

Le basket-ball

Les jeux de société (le scrabble, le domino, le jeu de UNO, le Monopoly, les jeux de 7 familles, le baccalauréat etc...)

■ Activité slam et ka

Ces deux activités nous ont été proposées par le centre culturel et sportif du raizet ALBON Avec les référents suivants : M^r CALODAT, M^{me} LUBIN, M^r TELL



Le calendrier était le suivant chaque Mercredi de 16h à 17h nous formons deux groupes avec les enfants qui seront amenés à découvrir leurs talents avec le KA et le SLAM, nous avons eu un grand succès, car à la fin de l'année un spectacle de chant et danse a été proposé aux parents avec l'aide de l'intervenant SLAM, tous les parents ont été ravis de cette action et ont félicité cette action.

■ Activité piscine « apprendre à nager »

Une convention a été signée pour la mise en place de l'Activité « J'apprends à nager » pour les enfants de 7 à 15ans avec plusieurs associations des quartiers défavorisés, notre quota était de 30 enfants pour les petites et grandes vacances avec la piscine intercommunale des Abymes.

Le départ était de 8h30 et le retour à 11h30, avec un bus à titre gracieux à l'entrée de Lacroix. Les intervenants prenaient les enfants en charge dès leur arrivée à la piscine et nous, animatrices de l'association étions chargées de compter les enfants à l'arrivée et à la sortie.

■ Atelier culinaire avec une rencontre et un moment de partage de divers plats multiculturels



La mise en place d'un atelier culinaire multiculturel a été créé via le réseau whatsapp avec plus de 40 participants, cet atelier a été mis en place pendant le covid et nous nous sommes rencontrés 1 fois par mois pour découvrir différents plats de nationalités différentes, pour ne pas que les habitants restent isolés et du coup les habitants ont voulu se rencontrer pour échanger, goûter les petits plats préparés de diverses cultures, nous nous sommes rencontrés avons partagé un moment de convivialité de partage de repas de culture différente, d'échange, de communication, de prise de parole et pour finir dégustation, danse et amusement. Cela a été un grand succès, car les familles ont demandé à ce que cela se passe plus souvent afin de se rencontrer.

■ Solidarité covid

Nous avons aussi distribué des papiers solidaires en partenariat avec l'Association la TYROLIENNE et de l'association SAAG des Abymes, pour une distribution de plus de 50 familles en précarité pendant le confinement.

■ Repas de Noël / dons de Noël/ panier de Noël



Malgré la crise sanitaire qui nous a bloqué dans notre élan de fête de Noël comme chaque année, nous avons préparé des colis alimentaires pour les familles avec l'aide de la SIG de Guadeloupe, et le Conseil départemental, et de notre donateur M^r CINNA qui nous a offert plus d'une trentaine d'igname, de KA Manioc et de patates douces.

Grace à toutes ces personnes généreuses, nous avons pu offrir de jolis paniers solidaires aux familles pour passer un bon Noël.

Mais il nous fallait tout de même penser aux enfants qui avaient besoin de ce moment de joie alors nous avons préparé un repas avec certains enfants pour la Noël afin qu'ils puissent s'exprimer, danser, s'amuser, rire, etc... pendant un court instant et oublier pendant un moment toute cette tristesse.



L'Association Fromager est composée de plus de 60 adhérents et 7 membres du conseil d'administration. Elle fonctionne toujours avec ses 3 pôles pour satisfaire les besoins des habitants du quartier.

Les 3 pôles sont les suivants :

- Pôle administratif et informatique
- Pôle Enfance et Famille
- Pôle Entretien et Service Environnemental et Paysager

Notre pôle administratif et informatique

Est un accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 sauf le mercredi. Nous recevons le public pour les prestations suivantes : copies, déclaration RSA, inscription et réinscription pôle emploi, pointage pôle emploi, demande APL, demande et renouvellement CMU, demande de CNI ou PASSEPORT, PERMIS DE CONDUIRE, CARTE GRISE, courriers divers et autres, CV+ lettre de motivation, prise de rendez-vous CAF ou POLE EMPLOI, envoi de mails, création d'e-mail, impression USB, devis, factures, demandes de logement via le net, dossiers de surendettement, payer les factures eau, edf, loyer, téléphone avec les cartes bleues par internet ou via le téléphone, déclaration impôt, réédition des avis d'imposition et des taxes d'habitation, demande de retraite, remplir les dossiers ASPA, cantine, inscriptions scolaires ou autres pour les personnes étrangères qui ne comprennent pas bien le français, attestation d'hébergement etc.

Tout ce qui pourrait concerner l'administration et qui sera à notre portée pour éviter que les habitants ne se déplacent très loin alors que notre association est là pour les aider étant donné la situation précaire des familles de ce quartier. Nous menons notre action sur le quartier de Lacroix et les environs, nous recevons un large public pour diverses demandes de service qu'ils apprécient et cela nous satisfait amplement.

Nous recevons entre 25 à 30 personnes par jour dans le local pour diverses demandes, ce qui est la moitié de notre public par rapport à la crise sanitaire, en demandant à chacun de respecter les distanciations, le port du masque et surtout bien se désinfecter les mains.

Notre pôle enfance et famille

Ce pôle est dédié en particulier aux enfants en échec scolaire, car nous avons un très forte demande étant donné la population plus de la moitié est de nationalité étrangère, et donc les enfants n'ont pas les bases de la langue française et échouent totalement car leurs parents ne peuvent pas les aider.

Nous continuons notre atelier aide aux devoirs du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 9h00

à 12h00 avec une participation financière de 12.50 € par enfant, mais nous y avons ajouté d'autres activités gratuites.

Tous ceci pour palier à l'épanouissement des enfants et améliorer leur parcours scolaire, nous avons beaucoup à faire encore mais avec les membres actifs de l'association et le dévouement et la motivation des médiatrices, nous y arriverons car c'est notre devise.

Notre pôle Entretien et service

Ce pôle a été créé pour plusieurs raisons premièrement nous mettons en place des ateliers de jardinage et d'embellissement de quartier ainsi qu'un jardin partagé, mais nous avons remarqué qu'après chaque fin de chantier les habitants laissaient pour compte les jardins, l'entretien ainsi que le nettoyage des sites pour l'association.

Nous avons procédé autrement cette année et mis en place des roulements entre habitants pour l'entretien mensuel et les services à titre de bénévolat afin de toujours garder un espace propre, un potager arrosé, des légumes et fruits dans les bacs, plantés par eux-mêmes, ou leurs voisins, ou encore leurs enfants ou petit enfants.

Nous avons eu de très belles récoltes de laitues, d'aubergines, de tomates, de persil, de choux rouge, de cives, de pois d'angole, de fruits de la passion et les habitants étaient heureux de ce partage gratuit.

Donc nous faisons 1'entretien régulier du nettoyage des espaces avec les habitants, 1'arrosage des bacs potagers, la récolte des fruits et légumes.

Nous avons des ateliers en cours de réalisation et l'association Fromager ne baisse pas les bras continue sur sa lancée pour bien mener les actions et surtout renouveler certaines actions encore plus grandioses pour que l'année 2021 soit de plus belle réussite sur le quartier de Lacroix.

Nous avons énormément de vidéos et de photos que nous avons publié sur le site Facebook de l'Association : Asso Fromager Lacroix. Vous pouvez découvrir toutes nos photos et vidéos sur notre page Facebook

<https://www.facebook.com/assofromager.jeanlouis/>



> Association FRPC

Rapport d'activité :

Planning prévisionnel des manifestations

- Avril 2020 : Fête à cabri à la Désirade
- Juin à Août 2020 : Manifestation cabris tirants
- Septembre 2020 : Village des associations
- Décembre 2020 : Arbre de Noël réalisé pour des écoles, crèches et associations

Toutes les manifestations ont été annulées par rapport à la crise sanitaire. Seules les arbres de Noël ont été réalisés.

> Association La Tyrolienne

Les élections municipales et la mise en place de mesures sanitaires exceptionnelles dues au Covid 19 se sont substituées aux activités prévues pour l'année 2020.

En ce sens ont été organisées successivement : la 6^{ème} Edition du Kannaval Show Mi Maskarad et l'assemblée générale au L C R Marie Nicolas escalier 05 Résidence Paul Mouéza le 08 et 21 Février 2021.

Au cours de l'assemblée générale, les rapports : d'activités et financiers 2019 ont été votés à l'unanimité des membres présents suivi par la présentation du programme d'activités 2020.

Durant la période de confinement, le fonctionnement de l'association a été révisé par ;

- Désignation de référent Covid 19
- Identification et recensement des personnes isolées ou fragiles
- Mise en place : du télétravail,
- Organisation de permanences tenues par des administrateurs.
- Organisation de divers opération de solidarités
- Distribution de Plus 5000 paniers solidaires
- Des masques, et des pin's.
- Distribution de plus de 600 bouquets de fleurs lors de la fête des mères
- Plantation d'arbuste sur le territoire des quartiers de Bergevin et Henri IV, dans le cadre de la journée de la terre.
- La mise en place d'une cellule d'écoute (sociale et psychologique)
- La participation à des réunions en distanciel.

Pendant la période de Post-confinement par l'organisation de :

Élaboration d'un programme d'activité spécial vacances intitulé « Vacances Piad » à Henri IV

- Organisation de gratifiera,
- Organisation de divers ateliers : informatique, groupe de parole, soutien psychologique, (les participants

étaient reçus individuellement ou par groupe de 4 en respectant la distanciation par un psychologue)

- Activités sociaux culturelles et sportives,
- Participation des administrateurs et collaboratrices de l'association à diverses formations et réunions en distanciel.
- Opération de nettoyage du quartier
- Organisation d'une rencontre dénommer « Matinale de bokantag à l'idée. » à l'attention des associations œuvrant aux seins des Espaces de Vie sociale et des centres sociaux, de la Guadeloupe.

Cette année 4 stagiaires ont pu bénéficier du soutien de l'association pour être formés dans le domaine de la médiation et de l'accompagnement éducatif et social.

La clôture des activités de l'association s'est fait par le traditionnel « Nwel Intimist » , sous une formule itinérante à travers les quartiers de la ville et de la distribution de cadeaux aux enfants et aux aînées.

Nonobstant au Covid19 instaurant un protocole sanitaire et les aléas de la vie l'année 2020 fut une année très prospère en activités pour l'association

NB : Les secrétaires (général et adjoint) étant hors du département, le rapport d'activité a été présenté par le trésorier adjoint M.Jacques Édouard

> Maison de la solidarité et de l'insertion

Cette année la MSI a renforcé ses actions auprès des usagers qui ont été accompagnés par la médiatrice sociale.

L'accompagnement proposé aux usagers concernait des problèmes liés à l'habitat et au cadre de vie tels que :

- les troubles du voisinage
- les demandes de réfections par le bailleur
- les demandes et relance de logement
- les difficultés financières

La MSI a reçu de nombreux usagers en situation d'expulsion, elle a reconduit des actions de sensibilisation sur les droits et devoirs locatifs et un vide grenier avec une association de locataires les Cerisiers.

Afin d'aider les usagers, l'association avec son partenaire UDSCF et la banque alimentaire ont mis en place la distribution de denrées. Ce projet nous tenait à cœur depuis l'an dernier et il a vu le jour, face à cette pandémie la distribution a été réduite, confinement oblige.

À la suite du déconfinement les familles ont connu des



difficultés liées au loyers impayés mais aussi d'ordre sanitaire. Tout ceux que nous avons revu nous exposent les mêmes difficultés.

En somme, bien que certaines familles par le biais de mesures sociales parviennent à recouvrer une situation financière stable et saine ; malheureusement d'autres familles ne s'en sortent pas et cela engendre de nombreuses problématiques sociales.

Nous avons reconduit une action avec une association Les Cerisiers « **Vide Grenier et Partage** ».

Le rapport d'activité étant terminé la secrétaire demande s'il y a des questions ?

Non il n'y en a pas, donc il est soumis au vote, et est adopté à l'unanimité.

> Sonis en mouvement

> Association Said

Nous poursuivons nos démarches auprès des institutions pour aider et accompagner les usagers. La secrétaire explique la définition d'une association car elle estime que nous devons travailler ensemble et non attendre l'un sur l'autre, oui la présidente est là mais comme nous le constatons elle rencontre des petits soucis de santé donc soyons unis pour le développement de SAID.

Le partenariat avec notre confédération nous permet de traiter des dossiers liés au logement, les impayés, les conflits, les dossiers de sécurité sociale/retraite et nous continuons les dossiers de surendettement.

Il est vrai que les petites actions que nous menons nous permettent au fur et à mesure de progresser au sein de la résidence, car les habitants ne font pas l'union.

Pour répondre efficacement à l'augmentation des plaintes relatives aux nuisances sonores ou des conflits de voisinages, nous avons proposé des médiateurs qui sont plus compétents dans ce domaine.

Nous avons effectué la distribution de denrées alimentaires aux locataires, avec la participation de notre confédération UDCSF.

> Mouvements familiaux à recrutement spécifique

> Association Syndicale des Familles Monoparentales

Notre activité en 2019 s'est portée principalement sur les différentes réunions d'informations, sur les nouvelles dispositions (pension alimentaire, URSSAF, violences faites aux femmes etc. . .).

La journée européenne du patrimoine que nous avons organisé en collaboration avec l'association des bœufs tirants de Baie Mahault fut très réussie, les enfants ont découvert :

- Comment on attelait les bœufs
- Comment leurs arrière grands parents travaillaient par une démonstration de labourage avec la charrue tirée par deux bœufs
- Une démonstration de plantation de la canne, transport de canne en charrette. Et la journée s'est terminée après le repas, par une belle balade en charrette à bœufs.

Nous avons également privilégié les réceptions des adhérents pour les demandes d'aides matérielles, pour les dossiers de logements auprès des différents bailleurs, les dossiers de surendettements, l'accompagnement au tribunal, les aides administratives aux réfugiés et apatrides.

Nous avons développé pour 2020 plusieurs projets tel que :

- La mise en place d'une formation que se déroulera sur 2 journées pour les bénévoles.
- Et une formation sur 1 journée pour les médiateurs.
- Une université d'été dans le cadre d'une semaine de vacances en famille

Pour la mise en place de ces projets, et répondre aux besoins de nos stagiaires, il nous faudra mettre à leur disposition les outils technologiques, et notamment disposer des ressources financières et humaines suffisantes, surtout répondre aux besoins. Le nombre de nos adhérents grandissant, ce sont donc des défis extrêmement stimulants que nous sommes prêts à relever.



> MFR de Grande Terre

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les invités, chers parents, bonjour et bienvenue à tous, Nous sommes heureux de vous accueillir à notre assemblée générale au titre des années 2020.

A l'ère où tout un chacun prône l'avancée vers les démarches qualités, nous avons le devoir de faire de notre mieux pour faire face à toutes les réformes tout en gardant l'âme des MFR, aider au maximum le jeune à trouver ses repères et à s'insérer pour permettre à notre société de repartir sur de nouvelles bases.

Au cours de cette année nous avons dû faire les choses d'une autre manière afin de faire face aux imprévus liés au COVID.

Ce rapport d'activités vous permettra de découvrir nos différentes formations, nos missions d'animation du territoire, nos missions d'insertion scolaire et professionnelles, nos moyens humains et financiers.

>> FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Carte de formation effectif et évolution :

Durant ces deux années, nous n'avons pas démarré de formation continue.

De 2015 à 2019, la formation initiale se compose de la manière suivante :

Nos élèves proviennent pour la plupart, des communes suivantes :

- Sainte Anne, Saint François, le Moule, les Abymes, Port Louis, Anse Bertrand, Petit Canal et quelques-uns de Pointe à Pitre.

La répartition a peu bougé depuis 2013, par contre depuis 2017 nous recevons un peu plus de jeunes du Nord Grande Terre.

Décrochage, analyse :

Pour cette année, nous notons un taux de décrochage un peu plus élevé que la moyenne à cause du confinement, car certains élèves étaient difficiles à joindre ; cependant nous avons pu tous les récupérer à la rentrée de Septembre 2020.

Afin de lutter contre le décrochage nous avons dû appeler régulièrement les jeunes par whatsapp, par téléphone, réaliser des cours à distance, faire des réunions à distance via ZOOM, envoyer des devoirs par IENT, leur envoyer des tutos ou des indications pour réaliser des travaux manuels, pratiquer du sport à distance, réaliser des recettes tout cela en distanciel. A Noël malgré les difficultés nous avons pu offrir aux jeunes, un vrai repas traditionnel, qu'ils ont apprécié.

Malgré la pandémie nous avons obtenu de bon résultats.

CLASSE	RYTHME SCOLAIRE (Cours/Stage)						
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
4 ^e Agricole	10	06	17	0	0	0	2 semaines / 2 semaines
3 ^e Agricole	17	18	19	18	12	10	2 semaines / 2 semaines
CAPA 1 Jardiniers Paysagers	17	26	21	10	11	18	2 semaines / 2 semaines
CAPA 2 Travaux Paysagers	13	11	14	9	8	7	2 semaines / 2 semaines
Seconde : Jardin, Paysage, Forêt et Nature.	10	9	8	10	5	22	1 semaine / 2 semaines
Seconde Pro : SAPAT	0	25	17	17	15	37	2 semaines / 2 semaines
1 ^{ère} Pro : Nature, Jardin, Paysage et forêt	11	9	10	13	7	8	2 semaines / 2 semaines
Terminale Pro Aménagement Paysager	11	8	9	9	8	5	2 semaines / 2 semaines
DIMA/CP2A	8	7	9	12	4	3	2 semaines / 2 semaines
Terminale SAPAT	0	0	0	25	16	24	2 semaines / 2 semaines
Première SAPAT	0	0	26	9	8	14	2 semaines / 2 semaines



Résultat à l'examen sur les cinq dernières années

Class	Inscrits						Présentés						Admis					
Année	15	16	17	18	19	20	15	16	17	18	19	20	15	16	17	18	19	20
CAPaTP	12	8	14	9	7	7	10	8	14	8	7	7	8	7	13	8	7	7
BEPaTP	2	6	9	4	3	3	2	6	9	4	3	2	2	6	8	4	3	3
Bac pro AP	9	6	8	9	7	5	9	6	8	7	7	5	7	3	7	6	7	5
Bac pro SAPAT	25	-	-	23	16	23	25	-	-	22	16	23	23	-	-	20	13	22
BEPa SAP			18	12	11	10	-	-	18	12	11	10			18	12	11	10
DNB			18	12	11	10	-	-	18	12	11	10			18	12	11	10
ASSR	14	15	15	7	12	-	14	15	13	7	12	-	11	15	11	5	12	1

Outils pédagogiques

En fin d'année, à partir des référentiels, nous avons élaboré les plans de formations de chaque classe autour des EPI et des plans d'étude. Des ouvrages pour les élèves sont achetés chaque année en fonction des classes, et des besoins. Nous constatons cependant que certains jeunes ne savent pas utiliser les ordinateurs car les parents ayant des difficultés financières ont du mal à en acquérir.

Bilan des modules et EIE

A l'aide des plans de formations accrochés dans le bureau des moniteurs nous pouvons à tout moment faire un suivi sur les avancées ou pas, des modules.

Le vendredi après-midi lors de la réunion hebdomadaire nous faisons un point sur les avancées et les rectifications à apporter. Cette année les EIE ont été réalisés en partie à cause de la COVID. Nous avons réalisé la semaine de découverte autour des thèmes liés à nos options, c'est-à-dire : Aménagement Paysager en Service à la Personne et au territoire.

Informations sur les voyages

Cette année nous avions un projet de voyage avec ERASMUS mais rien n'a pu être réalisé n'a pu être réalisé.

Actions conduites en faveur de l'insertion

Les stages en entreprise ont permis à certains élèves de bénéficier de contrat de travail à court ou à long terme dans certaines entreprises. Seul le CACES, a pu être réalisé cette année.

>> MISSION D'ANIMATION DU TERRITOIRE

La MFR dans son territoire

Afin de travailler en collaboration avec le territoire et de permettre à nos jeunes de parfaire leurs connaissances nous avons un réseau de partenaires. C'est ainsi que nous travaillons avec les partenaires suivants :

Les partenaires

- La commune de Petit Canal
- La commune de Port Louis
- Les agriculteurs de la région
- Les commerçants du territoire
- Les services techniques de Grande Terre
- Tous les EHPAD de la Grande Terre
- L'éducation nationale (les collèges et Lycées)
- Le rectorat
- IME du Moule
- La commune du Moule
- Les entreprises de services de la Grande Terre

Les évènementiels

La MFR dans le cadre de ses options professionnelles a offert ses services et participé aux évènementiels suivants :

- Journée de l'environnement
- Participation à la semaine bleue (semaine patronale des personnes âgées) par les élèves de seconde SAPAT « Sé jou a moun lontan » comme chaque année depuis bientôt quatre ans.

>> MISSION D'INSERTION SCOLAIRE, SOCIALE, ET PROFESSIONNELLE

Résultat d'enquête

Comme d'habitude, nous avons participé aux enquêtes d'insertion, ce qui nous a permis de constater que nos élèves même s'ils ne sont pas tous insérés dans les domaines qu'ils ont étudiés à la MFR sont pour la plupart insérés ou en poursuite d'étude, car la MFR leur donne des bases pour qu'ils s'en sortent à la vie active. On les trouve un peu partout : Aménagement Paysager, commerce, agriculture très peu ont monté leur affaire.

L'enquête en 2020, concernant le devenir des élèves, a donné les résultats suivants :

- Les élèves sortis de CP2A : 100 % sont scolarisés.
- Les élèves sortis de troisième : 100 % sont scolarisés dont 12.5 % en MFR, et 87.5 % à l'éducation nationale.



- Les élèves sortis de CAPA : 44 % sont scolarisés, 55 % en situation de travail ou en recherche d'emploi et 1 % en autres situations.
- Les élèves sortis de terminale, garçons : 72 % travaillent, 12 % sont en poursuite d'études ou formation 16.6 % sont en recherche d'emploi et 1.4 % RSMA.

Actions conduites contre l'illettrisme et le décrochage

Nous avons appelé quotidiennement les parents des élèves avec qui nous n'arrivions pas à rentrer en contact, certains élèves ont été visités à leur domicile...

>> MISSION DE DÉVELOPPEMENT D'EXPÉRIMENTATION ET DE RECHERCHE APPLIQUÉE

En 2020, nous avons entretenu de notre jardin paysager bio en début d'année avec nos élèves de capa et de Bac Pro Aménagement Paysager. Nous avons continué l'aménagement du jardin avec les palettes recyclées.

>> ACTION DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Nous n'avons pas réalisé d'action de coopération internationale mais cette année nous avons reçu quelques élèves de la République Dominicaine, de la Dominique et surtout d'Haïti.

>> MOYENS HUMAINS

Le Personnel

Pour un effectif global de 15, il n'est constitué que de 14 équivalents temps plein, pour 8.3 formateurs. Cette année nous avons eu le départ de M^{me} LUPERON Audrey, monitrice en ESF, au mois de Juin, elle a été remplacée par M^{me} HERESON Ludyvine.

Le Secteur administratif

Il est constitué de la secrétaire Odile VINGADAPATY. Et de la comptable MAYOUTE Mélanie.

Le Secteur vie résidentielle

Il se compose comme suit :
Lydie BELOCIAN, maîtresse de maison.
Marie LATCHMANSING employée polyvalente.

Le Secteur Pédagogique

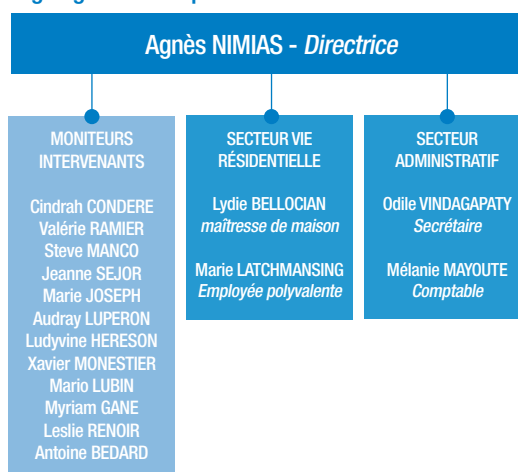
- M^{me} CONDERE Cindrah, responsable pédagogique de la filière Aménagement Paysager et de la classe de première puis de terminale AP.
- M^{me} RAMIER Valérie, responsable pédagogique de la filière SAPAT et des classes de seconde et de première SAPAT.
- M. GELABALE Jean François responsable de la classe de première AP ainsi que de la formation professionnelle adulte.

- M. MANCO Steve responsable pédagogique de la filière CAPA JP et de la classe de CAPa2 Jardinier Paysagiste.
- M. MONESTIER Xavier responsable de la classe de CAPa1.
- M^{me} SEJOR Jeanne responsable de la classe de CP2A
- M. Marie Joseph Joël, responsable de la classe de 3^e EA
- M^{me} LUPERON Audrey, responsable de la classe de seconde SAPAT
- M. LUBIN Mario moniteur, de sport
- M^{me} RENOIR chargé de cours en Anglais

Et des intervenants

- M. BEDARD Antoine, intervenant en Aménagement Paysager dans toute la filière
- M^{me} GANE Myriam intervenant en Français et histoire géographie
- Et Agnès NIMIAS, directrice et responsable de la classe de terminale AP.

Organigramme du personnel



>> PILOTAGE GENERAL

Ingénierie de formation

M^{me} Mayoute continue sa formation sur la comptabilité et la paye sur SAGE, En Octobre 2020, Monsieur Monestier a terminé sa formation pédagogique.

Nous avons retravaillé nos flyers, des messages ont été envoyés sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Whatsap etc... Nous avons continué à alimenter notre site internet.

Les réseaux de partenaires

En termes de partenariat nous avons pu renforcer nos relations avec nos anciens partenaires.

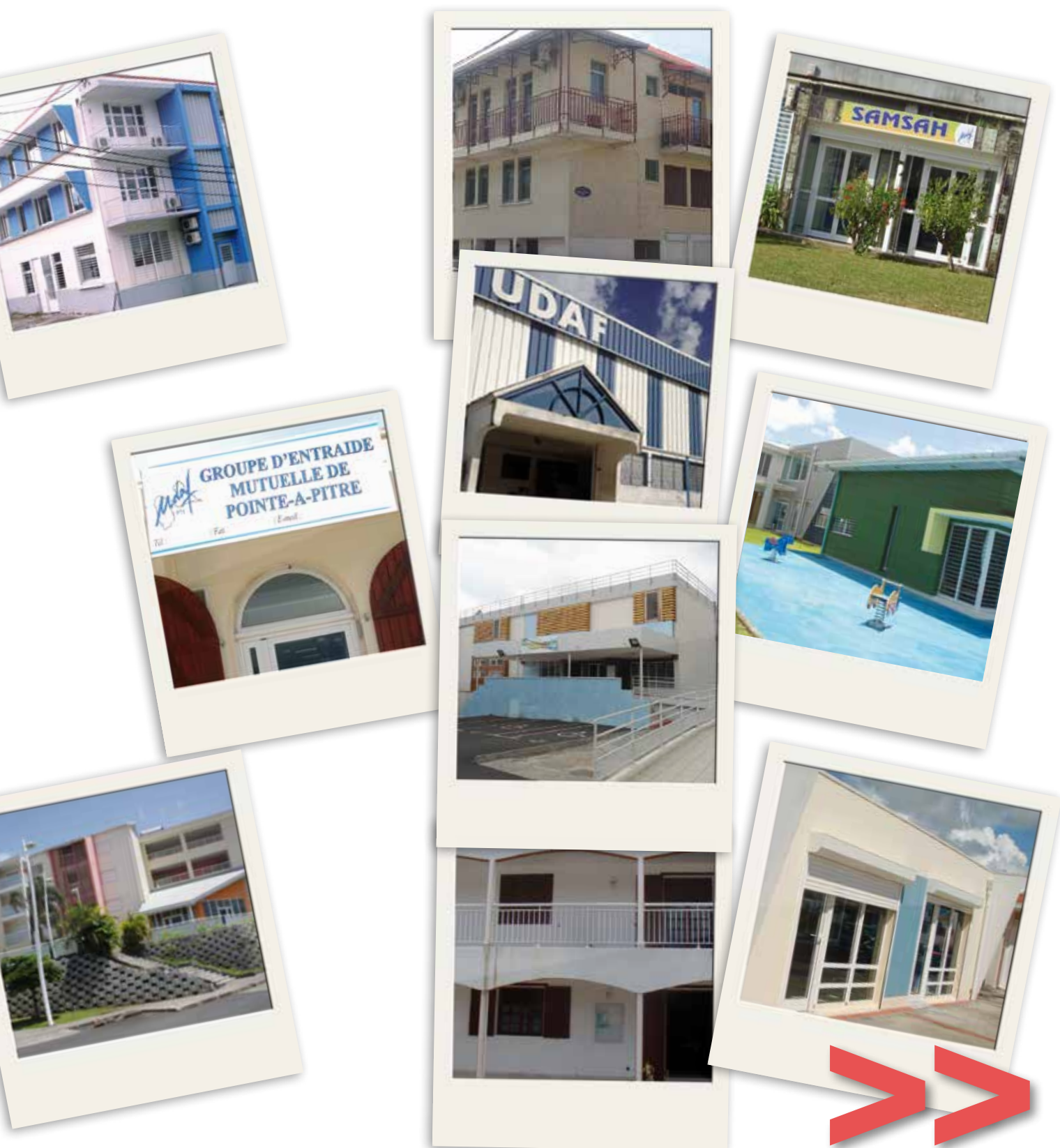
Le projet de la MFR

En 2020, Nous avons réhabilité les salles du rez de chaussée ainsi que les toilettes, ce qui nous a permis d'offrir un peu de confort et d'améliorer le cadre de vie des jeunes.



05

La gestion des services de l'UDAF





> Les valeurs institutionnelles

Depuis sa création, L'UDAF met son énergie et les ressources mobilisées au service de l'intérêt général. Pour ce faire, au cours des années, elle a su développer des actions qui trouvent leur source dans des valeurs institutionnelles : **Équité, Engagement, Innovation, Altruisme, Transparence.**

> GESTION D'ÉTABLISSEMENTS ET DE SERVICES RÉPONDANT AUX BESOINS DES FAMILLES

Tout au long de son histoire, l'Association a vu ses activités se diversifier et son personnel se spécialiser dans des secteurs aussi divers que complémentaires.

En 2001, la vision d'un déploiement de dispositifs dans un cadre organisationnel généraliste, a abouti à la création d'une série d'établissements et services médico-sociaux dont la plupart résultent de problématiques sociétales repérées au niveau de certaines personnes vulnérables comme les malades mentaux asociaux vivant en milieu ordinaire. **Le maître mot de ce développement est l'innovation en matière de prise en charge. Sur le plan de la politique familiale il s'agit de focaliser des moyens sur l'analyse sociétale.**

Aussi, à l'écoute des enjeux du département, l'UDAF contribue par l'expérimentation et la concrétisation de

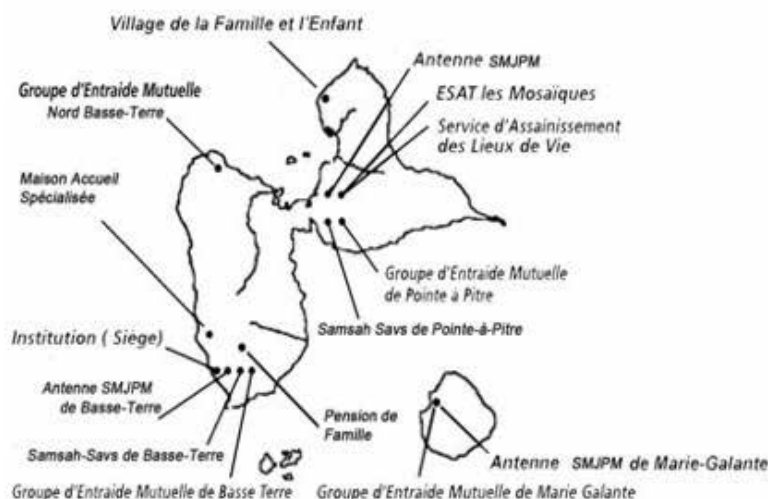
solutions innovantes au développement du territoire. Aujourd'hui, l'association regroupe 130 salariés qui interviennent dans **quatre grands secteurs d'activités** :

- La défense des intérêts matériels et moraux des familles.
- Le secteur médico-social.
- La petite enfance.
- L'insertion par le logement.

Les salariés sont répartis sur les 13 établissements et services (7 établissements médico-sociaux et 6 services d'appui aux établissements médico-sociaux) gérés et déployés sur l'ensemble du Département de la Guadeloupe. Cela représente plus de 2000 personnes accompagnées.

Une équipe rattachée à la direction générale assure des services d'appui aux établissements : Ressources Humaines, Comptabilité, Qualité et Développement.

Chaque établissement et service affirme son action autour de valeurs telles que : **Agir avec empathie - Respecter et reconnaître l'AUTRE - Agir avec et pour l'ÉPANOUISSEMENT et l'accomplissement de l'AUTRE.** Il est attendu des professionnels qu'ils puissent intervenir en prenant en compte les notions de **coopération, de remise en question constructive, d'ouverture.**



> Les Établissements et Services

> Les Établissements et Services

L'UDAF de la Guadeloupe gère 13 établissements et services (7 établissements médico-sociaux et 6 services d'appui aux établissements médico-sociaux) répartis sur l'ensemble de l'archipel :

ETABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

1. Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (S.M.J.P.M.) intervient sur décision de justice pour exercer des mesures de protection des adultes. Le service gère plusieurs types de mesures de protection juridique : tutelle, curatelle simple, curatelle renforcée, sauvegarde de justice. Au 31 décembre 2016, le SMJPM gérait 1162 mesures. Il est réparti sur deux sites, l'un à Basse-Terre, l'autre aux Abymes.

2. L'Établissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) chargé de l'insertion professionnelle des personnes en situations de handicap en leur proposant des activités de travail à travers des ateliers d'accompagnement, d'animation et d'art-décoration. L'ESAT a une capacité d'accueil de 50 usagers en situation de handicap psychique ou mental. L'établissement est situé aux ABYMES.

3. Le Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH). Véritable alternative à l'institution hospitalière, le SAMSAH est doté d'une équipe pluridisciplinaire dont la vocation est de permettre à des adultes en situation de handicap psychique et/ou mental, de moins de 60 ans, de vivre à domicile et d'acquérir davantage d'autonomie. Il dispense et coordonne des soins médicaux et paramédicaux à domicile, accompagne pour favoriser l'accès aux soins, assiste ou accompagne, autant que de besoin, les actes essentiels de la vie quotidienne. Il est agréé pour 56 places et se décline en deux établissements de 28 places chacun, l'un situé à Pointe-à-Pitre, l'autre à Basse-Terre.

4. Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) propose un accompagnement adapté dont l'objectif est le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels de la personne en situation de handicap. Adossé au SAMSAH, il a été créé pour favoriser un maintien de la personne en milieu ouvert ainsi qu'un apprentissage de l'autonomie.

5. La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), accueille des adultes en situation de handicap psychique et mental n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance médicale, un accompagnement et des soins constants. La MAS de l'UDAF est la première du département à accueillir exclusivement des personnes en situation de handicap psychique et mental. Elle leur assure de manière permanente :

- l'hébergement,
- les soins médicaux et paramédicaux
- les aides à la vie courante et les soins d'entretien nécessités par l'état de dépendance des personnes accueillies,
- des activités de vie sociale, en particulier d'occupation et d'animation, destinées notamment à préserver et améliorer les acquis et à prévenir les régressions de ces personnes.

Dotée d'une capacité de 24 places en internat, la MAS est située à Basse-Terre.

6. Le Village de la Famille et de l'Enfant est une structure qui accueille les jeunes enfants. Elle se constitue en espace multi accueil, regroupant une crèche, une halte-garderie et une classe passerelle. Elle offre aussi un espace Relais Assistantes Maternelle (RAM), un Lieu d'Accueil Parents/Enfants (LAEP).

7. La Pension de Famille est une structure destinée à l'accueil sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile leur accès à un logement ordinaire. Elle permet aux personnes en situation de vulnérabilité « une réadaptation à la vie sociale dans un environnement chaleureux et convivial, dans la perspective de leur faire retrouver tous les aspects de la citoyenneté. Elle associe des logements privés et des espaces collectifs qui favorisent les échanges, les relations de la vie quotidienne entre les locataires et avec l'hôte en vue d'un apprentissage de la vie en collectivité. Elle ouvre droit au bénéfice de l'allocation personnalisée au logement (APL). La capacité d'accueil est de 28 places.

> Services d'appui aux établissements médico-sociaux

L'UDAF de la Guadeloupe a mis en place six services pour venir en appui aux établissements médico-sociaux dans l'accompagnement des usagers. Ainsi, elle propose aux usagers et aux familles les services suivants :



1. Les Groupes d'Entraide Mutuelle sont des clubs de soutien autonomes composés d'adultes dont la vulnérabilité psychique met en difficulté l'insertion sociale. Toutes personnes en situation de vulnérabilité psychique peut y adhérer qu'elles se considèrent ou non comme porteurs de handicap, qu'elles aient ou non choisi de faire reconnaître leur handicap. L'adhésion au G.E.M est libre et volontaire.

2. Le Service d'Assainissement des Lieux de Vie est une prestation de service qui permet de lutter contre l'insalubrité en maintenant le logement des majeurs protégés dans un état de propreté acceptable.

3. Les familles d'accueil et les tierces personnes : L'accueil familial est un dispositif qui permet à nos majeurs protégés (personnes âgées et/ou aux adultes en situation de handicap) de bénéficier d'un mode d'accueil intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement collectif en établissement. Certains de nos majeurs protégés sont logés au domicile de la famille qui les accueille. Ce dispositif offre une aide quotidienne personnalisée et un accès à la vie sociale locale. Les accueillis peuvent garder contact et recevoir leur familles et amis.

Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM)

La protection des majeurs (Tutelle, Curatelle, sauvegarde)

Toute personne dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération, médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté, peut bénéficier d'une mesure de protection juridique.

La mesure est destinée à la protection tant de la personne que des intérêts patrimoniaux de celle-ci.

(Art.425 du Code civil, loi du 05 mars 2007, protection des majeurs)

La loi prévoit trois régimes de protection : la sauvegarde de justice (avec ou sans mandat spécial), la curatelle et la tutelle, avec un certain nombre de règles communes.

Pour exercer les mesures de protection, le mandataire doit tenir compte, chaque fois que cela est possible, de l'avis de la personne protégée, sous le contrôle et l'arbitrage du Juge des contentieux de la protection.

L'activité du service

En 2019, le service prenait en charge 1 201 personnes, et pour cette année 1129 personnes.

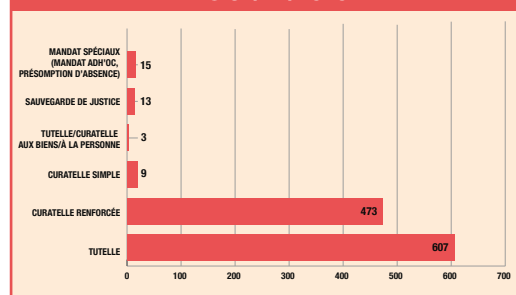
Ces éléments chiffrés font apparaître une diminution de 72 personnes par rapport à l'an dernier.

Cette diminution d'activité est liée aux nouvelles décisions prises lors de l'élaboration du nouveau Schéma Régional des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs.

Désormais, un quota est fixé aux différents opérateurs associatifs (UDAF : 960, APAJH : 400, ALEFPA : 500).

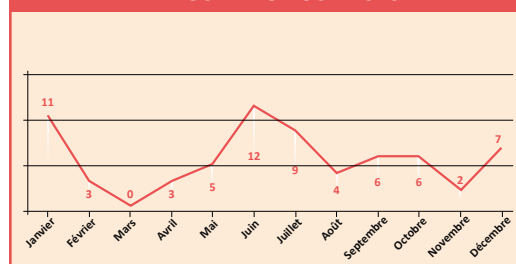
Cette décision doit permettre à nos mandataires de gérer un portefeuille de 60 mesures.

STATISTIQUE DU NOMBRE DE MESURES
AU 31/12/2020

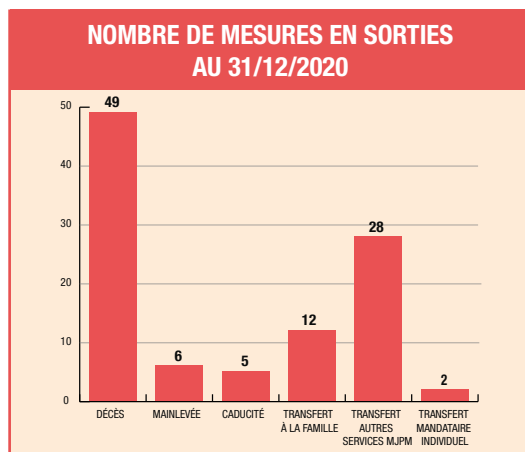


La répartition par mesures de protection fait apparaître un nombre plus important de personnes en tutelle, soit 54 % contre 45 % de personnes en curatelle.

EVOLUTION DU NOMBRE DE MESURES
MENSUELLES POUR 2020



Le nombre de mesures nouvelles pour l'exercice 2020 est de 68 soit une augmentation de 14 mesures par rapport à l'exercice 2019.



Le décès est toujours la cause principale, le nombre de fin de mesures est en augmentation de 17 mesures par rapport à 2019 (soit 102 fins de mesures), d'autre part, 28 mesures ont été transférées au nouveau service mandataire et 12 mesures transférées aux familles.

> Les grands profils types

Au cours de l'exercice, nous avons identifié 5 grands profils types de personnes protégées :

- Handicap psychique,
- Personnes connaissant ou ayant connu un suivi psychiatrique,
- Dépendance liée à l'avancée de l'âge,
- Handicap – de 60 ans
- Vulnérabilité sociale

Les nouveaux publics sont souvent jeunes et en rupture avec leur famille. Sans-abris, ils cumulent pathologies mentales et addictions. Le nombre de situations complexes prises en charge est en augmentation.

En parallèle, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie, avec des ressources très limitées, génère des difficultés pour mettre en place un accompagnement à domicile ou un transfert en EHPAD.

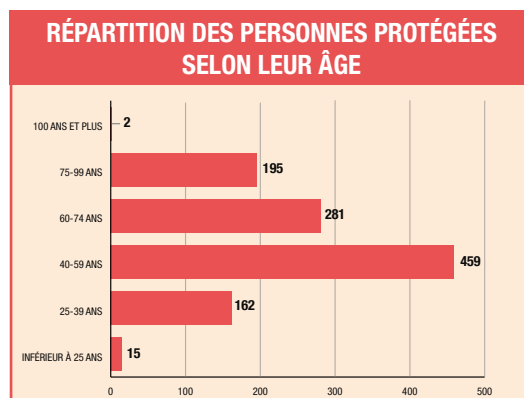
> Les personnes prises en charge

De tout âge, et de tout milieu social, leur statut est varié sur le plan civil, professionnel, financier.

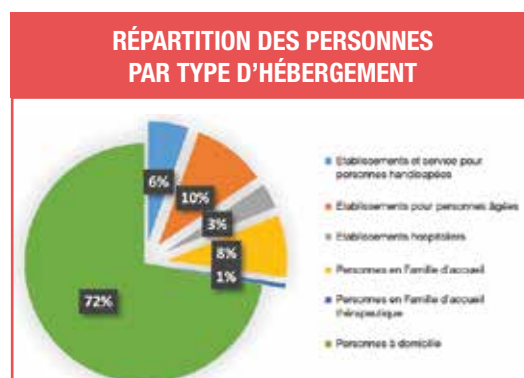
Nous observons une forte augmentation de maltraitance financière ... incontournables sur le plan social et sociétal, souffrant de manque de reconnaissance et faisant face à des situations dégradées.

Nous constatons aussi un vieillissement de la population de la Guadeloupe, ce qui entraîne une augmentation de personnes âgées dans le dispositif, et dans les années à venir devrait amplifier encore la croissance du nombre de mesures de protection.

Nos statistiques font apparaître, une population plutôt âgée, avec une moyenne d'âge comprise entre 40 et 59 ans soit 45 % de l'effectif, 30 % se situent dans la tranche 60 – 99 ans. Cette catégorie de majeurs protégés vit majoritairement à domicile (81 %) et parmi eux 74 % vivent seuls. Pour ceux vivants dans les Etablissements 19 %.



> Répartition des personnes par type d'hébergement



Etablissements et service pour personnes handicapées	61
Etablissements pour personnes âgées	111
Etablissements hospitaliers	38
Personnes en Famille d'accueil	94
Personnes en Famille d'accueil thérapeutique	7
Personnes à domicile	803
TOTAL	1114

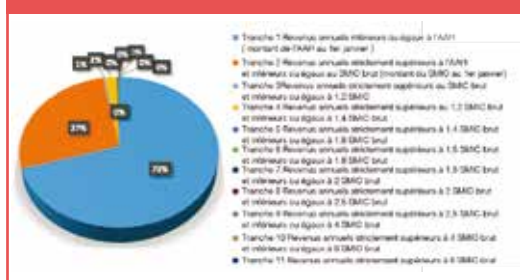


➤ Ressources et Revenus

La majorité de nos majeurs protégés se situe sous le seuil de pauvreté. La plupart des personnes protégées n'a pas de patrimoine, puisque 88 % ne sont pas propriétaires de leur logement. La majorité des adultes protégés est inactive (71 %) dont 27 % sont retraités.

■ Répartition des personnes en pourcentage selon leur niveau de ressources

POURCENTAGE DES MESURES SORTIES EN 2019



- 70 % des majeurs protégés bénéficient de l'AAH complétée de prestations familiales et vivent en grande majorité des minimas sociaux. Le niveau de revenu est globalement faible et se situe inférieurement au SMIC
- 27 % perçoivent une retraite
- 2 % perçoivent un salaire
- 1 % perçoivent un RSA

■ 2020 une année inédite...

L'année 2020 a été une année très particulière face à la crise sanitaire liée au Covid-19, le service mandataire a été obligé de réinventer ses pratiques professionnelles et adapter de nouvelles organisations.

Cette situation nous a révélé des ressources nouvelles, parfois méconnues ou sous exploitées. En particulier les outils numériques ont montré toute leur utilité sociale pour maintenir les liens, se renseigner, faire des démarches.

De nouveaux modes d'intervention se sont imposés et ont prouvé que nous pouvions être attentifs et proches à distance.

Durant cette période de confinement, nous avons poursuivi l'accompagnement social des personnes et des familles.

En mars 2020 débutait la période de confinement qui nous a conduit à adopter d'autres modes de communication. Les échanges furent intenses au sein du service (planification du temps de travail, gestion du personnel, gestion des absences, arrêt maladie, permanences et accueil, traitement des dépenses et mise à disposition de fonds, comptes rendus immédiats des organisations et

des difficultés rencontrées avec l'autorité de tarification, échanges directs par mail, téléphone ou visioconférence, travail à distance et Télétravail).

Dès le début de la crise sanitaire, le personnel s'est pleinement mobilisé pour assurer la continuité des services rendus aux majeurs protégés. Nous saluons le travail de l'ensemble des professionnels.

Le service a eu pour priorité d'accompagner les équipes dans le bouleversement de leur organisation et la nécessité d'une adaptation quotidienne aux difficultés rencontrées. Des organisations spécifiques ont permis de répercuter les informations et actions du terrain et de faire valoir les attentes du service.

Les actions du service ont également porté sur la réception - Accueil physique des majeurs sur le site de Basse-Terre, la fermeture des guichets bancaires, le fonctionnement, avec les Tribunaux, les difficultés d'accès du personnel dans les Hôpitaux, Cliniques, EHPAD et autres structures d'hébergement.

■ Les moments forts de l'année

Les activités professionnelles ont été bouleversées et ont évolué, soit vers le télétravail, soit vers le travail à distance, soit vers un présentiel en alternance. Les visites à domiciles et l'accueil physique n'ont été maintenues que pour les urgences dans le cadre de procédures strictes d'intervention et de mesures barrières pour la sécurité des personnes accompagnées et des professionnels.

Malgré la crise sanitaire, le personnel est resté très mobilisé et les chantiers déjà ouverts ont été maintenus tout en respectant les gestes barrières.

■ Accompagnement des Chefs de Service – intervention d'une chargée de mission.

L'accompagnement a débuté le 08/10/2019 et s'est poursuivi jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2020. Les 2 chefs de service ont adhéré à la démarche. Une prise de conscience s'est faite progressivement sur les attendus du poste et a contribué :

- A mieux appréhender les missions confiées
- A identifier les freins et les tâches chronophages
- A définir les tâches pouvant être déléguées

Durant cette période, une méthodologie a été acquise pour l'élaboration et la gestion des démarches suivantes :

- Plan d'action
- Tableau de bord de suivi
- Indicateurs
- Fiche action
- Procédure ou protocole
- Enquête de satisfaction (mesure de la satisfaction et circuit et traitement)



- Groupes de travail avec planning de réunions
De nombreux documents et outils de travail produits ont donné lieu à une Co-construction et Co-collaboration des Chefs de service :
- Démarche d'élaboration du projet de service et la réalisation des trames des enquêtes de satisfaction.
- Documents élaborés pour harmoniser le fonctionnement des deux sites (Basse-Terre et Pointe d'Or).
- Les plannings et les objectifs d'amélioration des prestations et de l'organisation des tâches ont été validés d'un commun accord par les 2 Chefs de service.

Les nouvelles missions des Chefs de service (nouvelle fiche de poste), le SMJPM fonctionne désormais avec une seule équipe sur 2 sites géographiques.

Pour le fonctionnement, nous avons validé le positionnement d'un chef de service par pôle (pôle de Grande-Terre/Marie-Galante et pôle de Basse-Terre), avec les mêmes missions. Pour répartir la charge de travail équitablement, l'équipe d'encadrement a validé des tâches spécifiques au Chef de service du pôle de Basse-Terre (La gestion du courrier arrivé, le management hiérarchique de l'Unité comptable, la responsabilité fonctionnelle de l'accueil réception de Basse-Terre et aussi l'accompagnement des mandataires du site de Grande-Terre lors de démarche sur le secteur de Basse-Terre).

■ Plan d'action d'amélioration continue de la qualité

Le nouveau plan d'action mis en place regroupe les différents plans en cours, tels que :

- Plan d'action Evaluation Interne
- Plan d'action Evaluation Externe
- Plan d'action Risques Psychosociaux
- Plan d'action audit – UNAF

Des domaines principaux ont été retenus tels que :

- Le Projet de service 2020- 2024 : l'élaboration du projet de service a été interrompue par la survenue de l'épidémie COVID -19, qui a amené le gouvernement à instaurer un confinement de huit semaines à compter du 17/03/2020, puis un déconfinement progressif à partir du 11/05/2020.
- Le Comité de pilotage a rassemblé l'encadrement, les professionnels, les représentants des usagers, les familles et les partenaires. Quatre groupes de travail de 6 à 7 personnes ont été chargés de rapporter leur expérience du travail sur le terrain par une photographie de leurs interventions quotidiennes. Le projet de service a été finalisé en

septembre 2020.

Les groupes de travail ont travaillé sur les thèmes suivants :

- L'accompagnement des majeurs protégés,
- L'accompagnement des professionnels,
- L'expression et la participation
- Les droits et libertés
- La bientraitance et la prévention de la maltraitance
- L'ouverture du service sur l'environnement
- La sécurité, la prévention et la gestion des risques

Des tableaux de bord ont aussi été réalisés pour des fiches actions qui seront traitées juste après la validation du Projet de Service.

■ La gestion des astreintes

Le recours aux astreintes a pour objet principal de faire face au caractère exceptionnel de certaines interventions incombant au Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs dans le cadre de sa mission.

Pour répondre aux obligations de la loi, le service a mis en place un dispositif d'astreintes afin de permettre la réception des appels hors horaires habituels de travail, et permettre aux Autorités, Institutions et Organismes d'être en mesure d'entrer en contact avec le service à partir d'un numéro unique.

Durant la période de confinement, la tenue des astreintes a permis d'assurer la continuité du service et surtout d'être joignable pour répondre aux nombreuses sollicitations.

> Nos perspectives 2021 :

- Validation, Communication, et mise en œuvre du projet de service 2020-2024
- Mise en place des outils actualisés (notice d'informations, charte des droits et libertés, règlement de fonctionnement, document individuel de protection)
- Fin des travaux sur le Rapport d'Evaluation Interne 2021 et remise à l'Autorité de Tarification DCS
- Mise en œuvre du plan d'actions des risques psychosociaux et physiques (D.U.E.R.P)
- Mise en place de la plateforme - dématérialisation des documents (travaux pilotés par l'Entreprise LOUVERTURE)
- Mise à jour de la nouvelle version du logiciel métier « TWIN 12 » - formation du personnel
- Mise en œuvre des plans d'actions
- Formation premiers secours



> L'établissement et Service d'Aide par le travail ESAT Les Mosaïques

L'ESAT est un établissement vers lequel la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) oriente les personnes en situation de handicap, âgées de plus de 20 ans (ou, à titre dérogatoire, de plus de 16 ans) dont la capacité de travail a été reconnue comme inférieure au tiers de celle d'une personne non handicapée, au sens du droit de la sécurité sociale, qui ne peuvent momentanément ou durablement, à temps plein ou à temps partiel, ni travailler dans une entreprise ordinaire ni dans une entreprise adaptée.

L'objectif prioritaire de l'ESAT est de viser la plus grande autonomie possible de la personne accueillie, tant sur le plan professionnel que sur le plan social, afin de favoriser la meilleure insertion possible.

L'ESAT offre à ces personnes la possibilité d'exercer une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées et de bénéficier d'un soutien médico-social et psycho-éducatif.

Ces missions, comme la nature médico-sociale de l'ESAT justifient que les travailleurs ne soient pas des salariés : ce sont des usagers.

Les missions sont de nature professionnelle mais aussi de nature médico-sociale.

> Les missions à finalité directement professionnelle

- Proposer un travail, à temps plein ou à temps partiel, à des personnes momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production ou en entreprise adaptée ;
- Faire accéder par le travail à une vie sociale et professionnelle ;
- Aménager la structure et les conditions de travail pour les rendre accessibles et les plus proches possibles du milieu ordinaire de travail ;
- Favoriser l'accès à toute formation pouvant développer l'aptitude au travail, voire l'accès à une qualification professionnelle ;
- Rendre autonome par le travail ;
- Permettre à celles d'entre elles qui ont manifesté des capacités suffisantes, de quitter l'établissement et d'accéder au milieu ordinaire de travail.

> Les missions à finalité de soutiens médico-sociaux et éducatifs :

- Offrir un soutien médico-social et éducatif, en mettant en œuvre ou en favorisant l'accès à des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires ainsi que des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale ;
- Offrir des soutiens médico-sociaux et éducatifs (maintien des acquis,) pour favoriser l'épanouissement personnel ;
- Organiser des activités qui peuvent être des loisirs, d'ouverture sur l'extérieur, d'initiation à la vie quotidienne.

PRÉSENTATION

L'ESAT LES « MOSAÏQUES » a choisi des activités particulières pour remplir ses missions.

Une démarche, « nourrir le lien social en direction des personnes les plus fragilisées »

Nos cinq ateliers s'inscrivent dans cette dynamique :

- Atelier SONORISATION / ANIMATION
- Atelier ACCOMPAGNEMENT / ANIMATION
- Atelier ESPACES VERTS
- Atelier MULTISERVICES
- Atelier ENTRETIEN DES LOCAUX

L'équipe pluridisciplinaire composée de cinq moniteurs d'atelier, d'un éducateur, d'une chargée d'insertion et d'une psychologue intervient au quotidien auprès des usagers pour des actions, d'apprentissages professionnels, d'éducation, d'intégration sociale, et de suivi psychologique.

1) L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

C'est l'une des missions de l'ESAT qui s'exerce au quotidien à travers l'acquisition par les usagers d'un savoir-faire, dispensé par les moniteurs d'atelier.

Le principe de la polyvalence est le vecteur essentiel du travail d'apprentissage qui, en dépit de l'apport en compétences techniques, crée du lien tant au niveau des usagers que de l'équipe encadrante.

La mise en œuvre des savoir faire s'opère à travers des prestations qui sont proposées à nos clients.

Chaque atelier dispense des techniques et des prestations spécifiques.



■ En sonorisation/ animation :

La manipulation des appareils de sonorisation et les techniques d'animation constituent les principales actions, elles sont réalisées au quotidien. Des prestations d'animation musicale, de sonorisation, de DJ, d'animateur sont proposés à nos clients.

■ En accompagnement / animation :

La connaissance des jeux de société, et les techniques de communication sont les axes de travail privilégiés. Les activités de gwo-ka, de danses, de contes, et de théâtre ont lieu quasi quotidiennement. Les prestations ont lieu dans les institutions, particulièrement les EHPAD.

■ En espaces verts :

L'apprentissage porte sur la connaissance et l'utilisation des outils, (débroussailleuse, tondeuse, souffleur.), des savoirs sur la topographie des sols, la diversité de la flore y sont dispensés. Un accent particulier est mis sur la sécurité. Nous proposons nos services aussi bien aux particuliers qu'aux institutions.

■ En art et décoration :

L'apprentissage de l'utilisation des outils et machines de fabrication, ainsi que les techniques de confections de produits artisanaux constituent les actions essentielles. Nos produits sont réalisés à la commande, ou sont vendus à travers des expositions.

■ En entretien des locaux :

Les techniques de nettoyage des sols, des moquettes, des tapis, lessivage des murs, nettoyage des vitres, dépoussiérage y sont dispensées. Les règles de sécurité en la matière, sont évoquées en permanence. Nos interventions ont lieu dans les entreprises.

Chaque semaine, les moniteurs d'atelier et l'Educateur spécialisé :

- Mettent en place l'apprentissage des savoir-faire du métier (point presse, apprentissage individuel, révision et perfectionnement aux jeux de sociétés, exercices de mathématiques, de français et de géographie, traitement de textes, apports théoriques, simulation et mix, répétitions, cours théoriques sur la préparation, l'organisation et la finalisation de spectacle ou de prestation, cours théoriques sur l'utilisation des machines) ;
- Recherchent la polyvalence autour d'activité de découverte le patrimoine culturel, d'adaptation, de créativité, de travail d'équipe et de connaissance du métier (exemple) ;
- Favorisent l'expression à travers des ateliers d'écriture, de théâtre et de simulation ;
- Organise et exécute les prestations chez les clients ;
- Réalise la production des ateliers.

Le Directeur planifie les réunions de régulation des usagers et du conseil de vie social. Ce sont des espaces, où ils prennent la parole, expriment leurs ressentis, leurs besoins par rapport à la structure ou aux prestations réalisées. Il s'agit pour nous de leur permettre de se responsabiliser, de donner leurs points de vue, de comprendre leurs attentes et besoins de réguler leurs actions, de développer la cohésion du groupe.

2) L'ACTION SOCIO- EDUCATIVE

L'ensemble du personnel de l'ESAT contribue à l'action éducative des usagers. Ils cherchent à intéresser l'usager, ils font en sorte qu'ils se sentent épanouis et favorise la promotion de la personne en situation de handicap. Il s'agit de donner du sens à l'action en tenant compte du potentiel de l'usager.

L'Educateur spécialisé / l'Assistante sociale ont des entretiens réguliers avec l'usager pour lui permettre de formuler ses besoins et ses difficultés. Ces entretiens sont planifiés à partir du cahier d'entretien à la demande de l'usager et/ou du moniteur d'atelier.

L'Educateur spécialisé participe au volet polyvalence des ateliers. Cette action, permet d'observer l'usager en situation de travail, d'évaluer son autonomie, de réaliser un accompagnement personnalisé à travers une activité et d'évaluer les progrès de la personne accueillie. C'est l'occasion d'observer par la pratique les difficultés rencontrées par chacun, les comportements, l'hygiène, l'expression et de mettre en place avec les moniteurs d'atelier les actions correctives.

L'assistante sociale favorise l'accès ou le maintien des droits de l'usager, elle travaille en partenariat avec de multiples organismes (CCAS, Conseil Général, service de protection juridique des majeurs, CDAPH, CAF, etc.). Elle assure le suivi administratif et social des usagers du service.

3) L'ACTION DU PSYCHOLOGUE

Le psychologue intervient en ce qui concerne l'évaluation, l'accompagnement de la santé psychique et le parcours socio-éducatif des usagers (mise en place de soins, prises en charge spécifiques...)

Il peut être amené à recevoir individuellement les usagers sur leur sollicitation ou sur sollicitation des équipes, il est en lien permanent avec le Directeur, l'éducateur spécialisé, les moniteurs d'atelier notamment au cours des réunions de synthèse, des réunions de bilan et institutionnelle et de mise en œuvre du projet individuel.



Il dresse des comptes rendus d'entretien avec des orientations et/ou des actions à mener.

4) LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN

Activité sandwich :

- Consiste en la fabrication et la vente de sandwiches au sein de la structure, ce qui permet d'aborder les règles d'hygiène, de diététique et de gestion financière.
- De nouveaux usagers ont intégré cette activité avec comme objectif, un apprentissage de la gestion de l'argent, une valorisation de leur personne, et une progression dans leur autonomie.

Le journal de l'ESAT :

- Un groupe d'usagers réfléchit ensemble sur leurs activités, sur le fonctionnement de l'ESAT, et sur la vie quotidienne.
- La réalisation d'un journal est l'occasion de leur permettre d'être des acteurs, capables d'analyser les situations et les aborder selon leur point de vue.

L'atelier simulation :

- C'est l'occasion pour les usagers de travailler l'expression verbale et corporelle.

Compte-tenu des difficultés rencontrées en prestations, lors de ces séances, les prestations sont revues, décortiquées, et améliorées.

L'atelier d'écriture :

- Les usagers ont pu travailler l'expression verbale et non verbale. Certains textes ont pu être édités dans le journal de l'ESAT.

>> Dynamisation et amélioration des projets en cours

- **Le projet du « pair aidant »** : Le pair aidant est un membre du personnel dévoilant qu'il vit ou qu'il a vécu un problème de santé mentale. Le partage de son vécu, de son histoire et de son rétablissement a pour but de redonner de l'espoir, de servir de modèle d'identification, d'offrir de l'inspiration du soutien et de l'information à des personnes qui vivent des situations similaires. La situation sanitaire liée au COVID 19 a obligé sa suspension.
- **Le projet « Différent et compétent »** : Il s'agit d'un processus de reconnaissance des compétences, dans lequel les usagers s'inscrivent, afin de valoriser leurs acquis. C'est une démarche qui est sanctionnée par un diplôme validé par le ministère de l'éducation et, celui de l'agriculture. Là aussi le COVID a stoppé le processus.
- **Atelier « débats citoyens »** : La mise en place de débats avec la participation d'intervenants extérieurs permettant

aux travailleurs de se faire leurs propres idées, réfléchir ensemble sur des thèmes divers et variés ; (problématiques d'hygiène, de santé et autres sujets de société). Pour l'année 2020, un seul thème a été traité.

5) ACTIONS DE PRODUCTION

La production est réalisée par les trois ateliers avec comme principe conducteur, « la polyvalence » ce qui implique tous les acteurs dans une dynamique globale en dépit de leur atelier respectif.

- **Accompagnement / animation** : 202 prestations
- **Sonorisation / animation** : 3 prestations
- **Espace vert** : 147 interventions
- **Entretien des locaux** : 33 interventions
- **Lavage véhicule** : 10 prestations
- **Art et déco** : 0 prestation

6) PROFIL DES USAGERS

Effectifs : 25

- **Nombre de femme** : 25
- **Nombre d'homme** : 30
- **Moyenne d'âge** : 25-30

RÉPARTITION PAR AGE	%
20 à 24	3
25 à 29	9
30 à 34	17
35 à 39	14
40 à 44	5
45 à 50	7
51 à 60	2

SITUATION SOCIALE DES USAGERS	%
Nombre de couple	2
Nombre d'usager avec enfant	14

Une majorité d'usagers est atteinte de troubles psychiques et de déficiences mentales

RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉFICIENCE	%
Déficiência intellectuelle	67
Troubles Psychiques	21
Déficiences auditives	6
Déficiences motrices	4
Déficiences motrice associés cérébro-lésées	2



2) OBJECTIFS

2.1 Les objectifs visant la prise en charge du bénéficiaire

Accompagner c'est rejoindre la personne dans ses potentialités, dans le respect de sa liberté, en restaurant un sentiment de sécurité et de confiance.

De ce fait, les objectifs du service passent :

De prime abord par :

- L'acquisition d'une bonne connaissance des personnes, pour mieux répondre à leurs besoins et leurs attentes ;
- L'évaluation des besoins par le biais des entretiens et d'une grille d'évaluation.

En second lieu, c'est de permettre à la personne d'accéder à ses droits fondamentaux qui sont :

- **L'accès aux soins**, c'est soutenir et accompagner la personne dans son parcours de soin.
- **L'accès au logement** c'est permettre à la personne d'accéder ou garder un logement pérenne dans un environnement social, administratif et soignant.
- **L'accès à l'insertion professionnelle et à l'emploi**
- **L'accès à la culture** c'est la porte ouverte à une insertion dans la cité c'est orienté le bénéficiaire dans l'organisation des loisirs.

In fine, nous avons également pour objectif de développer une meilleure coordination entre les différents intervenants mobilisés autour de la personne.

C'est Orienter, guider et soutenir le bénéficiaire dans la vie quotidienne par des actions ou activités

- Liées à l'hygiène corporelle et vestimentaire :
- Liées aux soins médicaux et paramédicaux :
- De gestion du quotidien :
- Liées à la vie sociale :

2.2 Les objectifs retenus tant aux éléments d'organisation

Ont portés sur l'amélioration de notre organisation au travers de la réécriture des différents documents de la loi de 2002 en les adaptant par l'image aux public accueilli.

3) PUBLIC ACCUEILLI

L'agrément du SAMSAH est de **56 personnes** en situation de handicap psychique de moins de 60 ans ayant une orientation SAMSAH de la MDPH. Chaque pôle, gère **28 dossiers**.

3.1 Nombre de notifications

Ont portés sur l'amélioration de notre organisation au travers de la réécriture des différents documents de la loi de 2002 en les adaptant par l'image aux public accueilli.

NOMBRE DE DOSSIER AGRÉES : 28		
Nombre de dossier total reçu		
2020	2019	2018
43	47	53

Sur les **32 dossiers suivis en 2020**, les demandes émanent des services ou établissements inscrits dans le tableau suivant :

ORIGINE DE LA DEMANDE		NOMBRE DE DEMANDE
EMS / SERVICE À LA PROTECTION JUDICIAIRE	APAJH	3
	UDAF	21
ETABLISSEMENT DE SANTÉ (EPSM...)		3
MILIEU ORDINAIRE OU DOMICILE FAMILLE (GÉRANT UNE MESURE DE PROTECTION)		5
AUTRE SERVICES		0

Les demandes viennent du service de protection judiciaire avec le plus souvent une démarche initiée par le service de soins en psychiatrie. Peu de demandes émanent de la famille.

Au cours de l'année, nous avons traités **32 dossiers** dont l'évolution par statut a été la suivante :

- 21 dossiers ont été en Suivi dont 2 ont été fermés
- 9 dossiers ont été en Préadmission dont 2 ont été fermés
- 2 dossiers ont été en évaluation
- 13 dossiers sont en attente dont
 - 5 ont été fermés (limite âge)
 - fermé (fin de notification)
 - 2 sont passés en préadmission

Nous avons **5 dossiers en attente de prise en charge**.

En 2020, 10 dossiers ont été fermés pour les raisons évoquées en amont.

3.2 Répartition par statut

Les **différents statuts de notre file active** regroupent les dossiers en suivi, en évaluation et les dossiers en préadmission soit **28 accompagnements**.



Parmi les 32 dossiers traités, **quatre ont été fermés** aux motifs suivants :

- Fin de notification, limite d'âge : 1
- Refus de l'accompagnement : 1
- Limite d'âge avec autre orientation : 1
- Autre orientation : 1

STATUT	Nombre dossiers	Nombre dossiers traités
Préadmission	7	7
Evaluation	2	2
En attente	5	0
Suivi	19	19
Fermé	4	4
Total dossiers	37	32

4) ACTIVITÉS ET /OU SERVICES PROPOSÉS

Vu la situation sanitaire et les contraintes liées à celle-ci, nos activités ont été réduites à leur plus simple expression. Les contacts téléphoniques ont été le lien privilégié avec les bénéficiaires et les intervenants qui gravitent autour (infirmières libéraux et des CMP, propriétaires). Les interventions en présentiels ont été faites lorsque l'urgence le nécessitait. Au lever du confinement, les Visites à domicile ont repris de même que les entretiens avec la Psychologue.

Les activités ou actions proposées tant au point de vue médical que social ont toutes pour finalité le maintien ou le développement de l'autonomie en vue du maintien en milieu ouvert ou une meilleure insertion dans la cité.

- Le suivi et la coordination médical, pour pallier à ces contraintes nous avons travaillé en lien étroit avec les infirmiers libéraux et les différents CMP.
- Le suivi médicosocial
 - Les entretiens avec la psychologue :
 - Les entretiens avec le médecin coordonnateur :
- Les activités au mois de Février, nous avons eu le temps de mettre en place une sortie thérapeutique autour des Bains chauds à DOLE Goubeyre comme prévue dans les perspectives 2020.

En conséquence la concrétisation

- Des projets dont « l'atelier d'apprentissage », « l'hygiène alimentaire » n'ont pas pu être finalisés et aboutir.

- L'équipe SAMSAH/SAVS envisageait d'initier un groupe de parole, avec l'intervention de la psychologue et du médecin coordonnateur. Cette action n'a pas pu être réalisée.

- La mise en place du groupe d'expression a permis de recueillir l'expression des bénéficiaires sur les activités, et les accompagnements.

5) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE (RÔLE, MISSIONS)

Les interventions au SAMSAH se réalisent sous la coordination du médecin coordonnateur. Le rôle du **médecin** du **SAMSAH** est avant tout un rôle de **coordonnateur** auprès de l'équipe. Il participe à la validation d'admission ou de réorientation des bénéficiaires.

- **Le Médecin coordonnateur** : En collaboration avec la chef de service et l'équipe pluridisciplinaire, il assure la coordination de la prise en charge médicale des usagers avec l'ensemble des professionnels internes et extérieurs au SAMSAH
- **L'infirmière** : Sa mission principale au SAMSAH en collaboration avec le médecin coordonnateur vise à la coordination des soins du bénéficiaire avec l'ensemble des professionnels institutionnels ou libéraux gravitant autour de lui.
- **L'aide-soignant** : agit dans le rôle propre de l'infirmière et sous le contrôle de cette dernière. Ces missions se déclinent dans la prise en charge globale des bénéficiaires et dans la continuité des soins tels prévus dans son projet d'accompagnement : Il évalue l'état de santé du bénéficiaire sur le plan psychique, relationnel et somatique. Il accompagne dans les actes de la vie quotidienne.
- **L'Aide Médico-Psychologique** : (AMP) accompagne des personnes en situation de handicap au quotidien. Il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien dans la communication et l'expression des besoins de la personne, pour soutenir sa prise en charge. Il porte un soutien médico psychologique.
- **La Psychologue** : Elle garantit par ses vacations lors des réunions de coordination ou réunion d'équipe un soutien et un accompagnement à l'équipe. Dans cet objectif, la psychologue écoute, apporte des éclairages ou questionne, afin de favoriser la pensée collective. Elle assure également des entretiens avec le bénéficiaire.



- **Le Chef de service** Assure la coordination et le management de l'équipe pluridisciplinaire, il est le garant de la bonne marche du service et des prestations rendues aux bénéficiaires.

Ce travail se fait en collaboration avec la **secrétaire**, sous l'autorité d'un **Directeur** et des **services supports de la Direction Générale**.

6) LES ACTIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Toutes les actions prévues n'ont pas pu être mise en œuvre, du fait de la situation sanitaire. Cependant, toutes les actions en lien avec l'évaluation externe ont été menées. Au sortie du confinement, il a fallu remettre en confiance les bénéficiaires, les écouter, remédier aux manquements constatés surtout dans l'entretien du logement. Par ailleurs, il a été également nécessaire de faire ressortir pour certains bénéficiaires qui pensaient ne pas pouvoir s'en sortir, les capacités qu'ils ont eues à surmonter leurs peurs.

Dans le respect des consignes sanitaires, vu la demande de reprise des activités et le sentiment d'abandon transmis par les bénéficiaires, nous avons mis en place un programme vacances réduit à deux propositions :

- Un projet de soins esthétiques et de bien-être en institut a été proposé lors du déconfinement aux bénéficiaires, à proximité de leur lieu d'habitation afin qu'ils puissent s'y rendre en toute autonomie. L'objectif était d'apporter aux bénéficiaires un moment de répit en tenant compte des mesures sanitaires.
- Deux sorties proposées, la visite du Domaine de Vallombreuse et une Mini croisière au grand cul de sac marin.

Les fêtes de fin d'année n'ayant pas pu s'organiser comme à l'accoutumé, nous avons clôturer l'année en offrant le panier de Noël ainsi qu'un repas les 24 et 31 décembre 2020 à l'ensemble des bénéficiaires.

> Les usagers profil type/ statistiques

1) AGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2020

Notre effectif comprend **plus d'homme que de femme**, soit **28 hommes et 4 femmes**. Le rajeunissement du public accueilli reste fébrile. La tranche d'âge la plus représentative reste celle des 45/49 ans.

Tous sexes confondus la plus grande partie du public accueilli se situe dans la **tranche d'âge des 40/49ans**. les hommes sont représentés dans la plupart des tranches d'âges.

>> Age et sexe du public accueilli

ÂGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES			
PÔLE BASSE-TERRE	H	F	TOTAL 2020
16-19 ans	0	0	0
20 à 24 ans	1	0	1
25 à 29 ans	1	0	1
30 à 34 ans	3	1	4
35 à 39 ans	1	1	2
40 à 44 ans	5	0	5
45 à 49 ans	6	0	6
50 à 54 ans	4	0	4
55 à 59 ans	4	0	4
60 à 61 ans	3	2	5
TOTAL	28	4	32

En ce qui concerne la tranche des 60 ans, deux personnes sont sorties du dispositif avec une orientation vers une autre prise en charge. Pour deux autres, tenant compte de la situation sanitaire, nous avons temporairement sursoie à leurs sorties du dispositif dans l'attente de la concrétisation de leur projet d'orientation. La dernière personne vient juste d'avoir 60 ans.

La difficulté demeure lors de la sortie du dispositif à 60 ans, Malgré un travail à deux ans quelque fois en prévision de la sortie pour certains, nous les retrouvons à 60 ans dans le dispositif, lorsque la notification le permet. En effet, l'orientation en EPAHD n'est pas toujours la solution.

La réponse à cette situation serait-elle une prise en charge sans limite d'âge ou l'ouverture vers la création d'autres structures d'hébergement plus appropriées ?

2) TERRITOIRES (LIEUX DE RÉSIDENCE OU RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE)

En 2020, nous avons en prise en charge 32 dossiers dont : (7) en préadmission, (2) en évaluation, (19) en suivi, (4) fermés.

Le tableau suivant cartographie les lieux d'habitation nos bénéficiaires par commune et par sexe.

Les deux principales communes où nous intervenons sont **Saint-Claude et Capesterre**, Toutefois, notre activité s'étend de **Pointe-Noire à Goyave**.



COMMUNE D'ORIGINE		Usagers issus de ces communes
BASSE-TERRE	HOMMES	3
	FEMMES	1
BAILLIF	HOMMES	1
	FEMMES	1
BOUILLANTE	HOMMES	1
	FEMMES	0
CAPESTERRE	HOMMES	6
	FEMMES	0
GOYAVE	HOMMES	3
	FEMMES	0
POINTE-NOIRE	HOMMES	1
	FEMMES	0
SAINT-CLAUDE	HOMMES	11
	FEMMES	0
VIEUX-HABITANTS	HOMMES	2
	FEMMES	0
TROIS-RIVIÈRES	HOMMES	0
	FEMMES	1
TOTAL		4 Femmes 28 Hommes

3) NATURE DES DÉFICIENCES PRINCIPALES ET ASSOCIÉES

La plupart des personnes suivies par notre dispositif relève des **troubles psychiques**. Cette pathologie peut être associée à d'autres troubles, comme nous montre le tableau suivant.

3.1 Nature des déficiences (principales et associées)

NATURE DES DÉFICIENCES		
	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences intellectuelles	2	2
Autisme et autres TED	0	0
Troubles psychiques	28	3
Troubles du langage	0	1

- Les pathologies principales :
 - La schizophrénie avec délire chronique et mystico religieux
 - La psychose hallucinatoire bipolaire chronique
 - Les troubles paranoïdes
 - Une déficience intellectuelle
 - Les troubles affectifs
- Les pathologies associées :
 - Des troubles de la personnalité
 - Des troubles du comportement
 - Le diabète
 - L'hypertension
 - Les troubles Maniaco-dépressif

NATURE DES ASSOCIÉES		
	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences métaboliques	0	3
Cérébro-lésions	0	0
Polyhandicap	0	0
Troubles du comportement et de la communication	0	21
Autres déficiences	0	0

L'amélioration de la collaboration avec les différents services de la psychiatrie les infirmiers libéraux., nous conduit vers un meilleur accompagnement des bénéficiaires.

3) CADRE JURIDIQUE DU PLACEMENT

Tous les bénéficiaires ont une mesure de protection administrative (curatelle ou tutelle). La mesure la plus représentative est la curatelle renforcée que ce soit pour les hommes ou les femmes.

MESURES DE PROTECTION EN 2020				
		HOMMES	FEMMES	TOTAL 2020
AUCUNE		0	0	0
CURATELLE SIMPLE		1	0	1
CURATELLE RENFORCÉE	Administrative	15	2	17
	Familiale	2	0	2
TUTELLE	Administrative	7	1	8
	Familiale	0	0	0

4) ADDICTIONS ET CARACTÉRISTIQUES COMPORTEMENTALES

Deux bénéficiaires ont été accompagnés vers des structures spécialisées pour leurs addictions

HABITUDES DE CONSOMMATION	NOMBRE DE CONSOMMATEURS	
	BASSE - TERRE	
TABAC (Dont 2 occasionnels)	14	
TABAC & ALCOOL	1	
CANNABIS	1	
CRACK	1	
TABAC / ALCOOL / CANNABIS	1	
ADDICTION AU JEU	0	
TABAC/HYPNOTIQUE/ CORRECTEUR	0	
ALCOOL SEUL	1	
SANS ADDICTION	9	



5) CADRE DE VIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

■ Etat matrimonial

La grande majorité des personnes **vivent seules sans enfant**. Nous pouvons constater que les liens **familiaux sont pour la plupart d'entre eux** rompus. Toutefois, lorsque le bénéficiaire souhaite renouer avec sa famille et que cette dernière est d'accord, nous tentons de refaire vivre ce lien.

BASSE-TERRE						
			HOMMES.	FEMMES	TOTAL 2020	
CELIBATAIRES	Vivant seul		24	1	25	
	Chez les parents ou colocation		3	1	4	
	Avec enfants	Mineur	0	0	0	
		Majeur	0	1	1	
		Sans	0	0	0	
COUPLES	Marie	Avec enfants	Mineur	0	1	1
			Majeur	0	0	0
			Sans	0	0	0
	Autres	Enfants	Mineur	0	0	0
			Majeur	0	0	0
			Sans	0	0	0
DIVORCE VEUF, SÉPARÉ	Avec enfants	Mineur	0	0	0	
		Majeur	1	0	1	
		Sans	0	0	0	

Le rejet dû à la méconnaissance de la maladie mentale ou de la lassitude des familles engendre des difficultés relationnelles.

■ Logement

L'hébergement des personnes en situation de handicap psychique reste un enjeu tant dans la recherche que du maintien dans logement.

BASSE-TERRE					
		MAISON INDIVIDUELLE	APPART.	COLOC.	TOTAL 2020
LOCATION	Dans le parc social	0	8	1	9
	Dans le privé	5	7	2	14
	A titre gratuit	0	0	0	0
PROPRIÉTAIRE		0	0	0	0
PENSION DE FAMILLE		0	3	0	3
HÉBERGEMENT CHEZ LES PARENTS		1	0	0	1

Les bénéficiaires sont logés, pour la plupart dans le parc immobilier privé que dans le parc social.

6) LES RESSOURCES DES BÉNÉFICIAIRES

L'**Allocation Adulte Handicapée (AAH)** est le revenu principal de nos bénéficiaires.

Les difficultés dues aux renouvellements de l'AAH ne sont pas sans conséquences chez certains bénéficiaires et peuvent en outre conduire à des situations de décompensation. Mais peut également nuire à l'accomplissement des projets d'accompagnement mis en place avec le bénéficiaire.

REVENUS ET ALLOCATIONS	NOMBRE
SALAIRE	0
AAH À TAUX PLEIN	27
AAH DIFFÉRENTIELLE	0
PENSION D'INVALIDITÉ	1
INCONNU	0
TOTAL	28

7) EMPLOI SCOLARITÉ FORMATION

Le bas niveau scolaire et la pathologie peuvent être un frein à l'insertion professionnelle. Toutefois cette année, nous avons mené un projet d'insertion professionnel.

NIVEAU SCOLAIRE	
	BT
Pas enseigné	5
Primaire	13
Collège	5
BEP/BEPC	4
Secondaire	1
BAC	0
BAC+	0

8) INCIDENTS SANCTIONS ET ORIENTATION

Nous n'avons pas à déplorer d'incidents. Nous rencontrons quelque fois des difficultés relationnelles dues aux difficultés financières que rencontre le bénéficiaire ou celles liées à la maladie.



> Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'utilisateur

La première étape de l'accompagnement, s'appuie sur l'évaluation des capacités de l'utilisateur. C'est apprécier aussi les possibilités réelles, les limites à respecter pour ne pas provoquer le renoncement ou l'échec. C'est lui permettre d'acquiescer de l'autonomie et de devenir acteur de sa vie, de décider par elle-même dans l'indépendance par rapport à autrui.

1) ACTIONS PARAMÉDICALES ET MÉDICALES

Une augmentation des hospitalisations a été observée cette année, due à des ruptures de traitement ou des décompensations en particulier pour deux de nos bénéficiaires.

Pour l'un, il était nécessaire de rechercher de la stabilité (232 hospitalisation) au vu d'intégrer un nouveau logement, sa sortie a été programmée en fin d'année, il a été relogé. Pour l'autre, les hospitalisations sont à répétition avec des périodes de plus en plus longue (301 jours), où il présente de plus en plus de difficultés à vivre à l'extérieur.

HOSPITALISATIONS POLE DE BASSE-TERRE			
Bénéficiaires	Type	Durée hospitalisation (jours)	Motif
1	Soins somatiques	4	Accident Cérébraux-vasculaire
6	Service psychiatrique	709	Rupture de traitement décompensation
0	Service Toxicomanie	-	

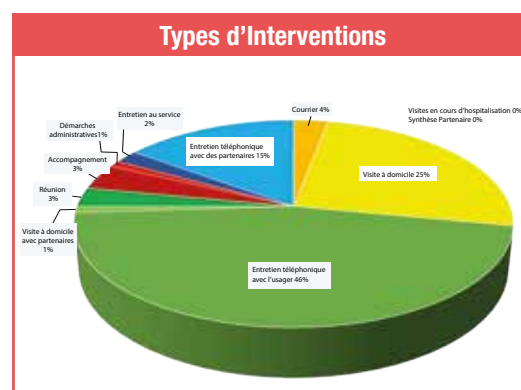
2) ACTIONS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

La base de notre accompagnement repose sur la réalisation du projet d'accompagnement individuel des bénéficiaires. Il retrace les besoins du bénéficiaire et nous guide sur les actions à mener pour ou avec le bénéficiaire.

Cette année a été un peu déçue, nous avons dû adapter notre accompagnement au vu de la situation sanitaire. Nous avons été en contact téléphonique régulier avec les bénéficiaires à défaut de faire des visites à domicile. La collaboration avec les partenaires tels que les Mandataires judiciaires, les infirmiers libéraux, les propriétaires nous ont permis d'être au fait des difficultés des bénéficiaires et de

mettre en place l'aide adéquate soit par l'intervention d'un tiers ou d'aller sur place en cas de nécessité.

TYPE	NOMBRE	NOMBRE DOSSIER	NOMBRE DOSSIER UNIQUE
Accompagnement	26	26	7
Courrier	42	42	17
Démarches Administratives	11	10	6
Entretien au service	20	20	14
Entretien Tel avec Partenaire	152	101	15
Entretien Tel avec Usager	466	465	23
Réunion	27	24	12
Synthèse partenaire	2	2	1
Visite à domicile	256	250	19
Visite à domicile / partenaires	4	3	2
Visites en cours d'hospitalisation	4	4	2
TOTAL	1010	947	118



■ Les domaines d'interventions ont été les suivantes

Domaine d'intervention	Nombre	Nombre Dossiers	Nombre dossiers uniques
Aide humaine	70	70	14
Educatif	100	70	19
Événements	77	66	17
Médical	42	40	13
Paramédical	96	95	18
Social	48	43	18
Thérapeutique	8	8	5
Vie sociale	396	398	18
Total	837	790	122



Nous avons fait le constat que certains bénéficiaires ont eu cette capacité de surmonter les difficultés rencontrées au cours de cette période de pandémie, en mettant en pratique tant bien que mal les apprentissages effectués A savoir :

- Constituer sa liste de courses (quelquefois avec l'aide téléphonique des intervenants) afin d'être livré par un prestataire
- Faire des courses d'appoint si toute la commande n'a pas été livré ou la livraison tarde à venir
- Faire seul un retrait non-sens beaucoup d'appréhension

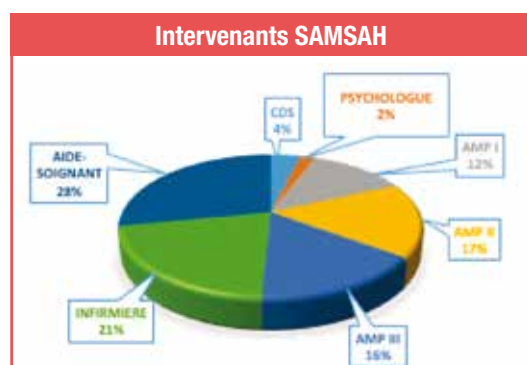
3) INTERVENTIONS PAR CORPS DE MÉTIERS

Les graphes suivants vont traiter des interventions réalisées par les différents intervenants. Du fait de la double notification pour certains bénéficiaires et de la mutualisation des moyens, nous allons faire apparaître les apports dans les accompagnements de certains professionnels du SAVS

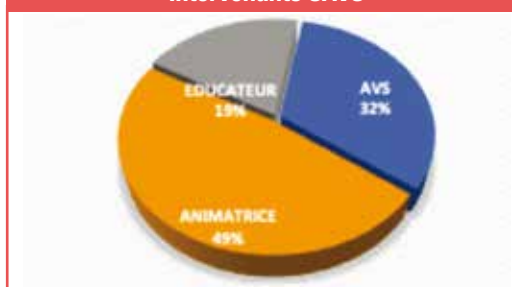
INTERVENANTS SAMSAH	NOMBRE	NB DOSSIERS
CDS	37	36
PSYCHOLOGUE	17	17
AMP I	119	120
AMP II	159	163
AMP III	149	143
INFIRMIERE	200	200
AIDE-SOIGNANT	266	268
TOTAL	947	947

Les interactions des deux services

INTERVENANTS SAVS	NOMBRE	NB DOSSIERS
AVS	10	12
ANIMATRICE	15	15
EDUCATEUR	6	12
TOTAL	31	39



Intervenants SAVS



L'animatrice du SAVS intervient dans les actions de loisir en soutien à l'équipe SAMSAH.

> Suivi et coordination de l'équipe pluridisciplinaire

Rappelons le principe de l'entité UDAF, en ce qui concerne la gestion des Ressources Humaines. Principe qui, repose sur l'existence d'un service d'appui, ce sur l'ensemble des établissements de l'UDAF.

Le suivi et la coordination de l'équipe se réalisent via les différents outils de management et d'organisation.

■ Outils d'organisation :

- Le planning d'intervention avec les bénéficiaires, le planning des activités
- Le logiciel MEDATEAM.
- Moyens matériels.

■ Outils de management :

- Les différents types de réunions : coordination, débriefing, synthèse.
- Travailler à la cohésion de l'équipe à la coopération entre salariés dans la construction d'une dynamique d'équipe.
- Transmissions des données au service RH tant au point de vue des absences, des congés, des arrêts.

■ Moyen matériels et financiers

- Véhicules, téléphones mobiles, postes informatiques

> Perspectives pour 2021

- Continuer le partenariat avec les différents acteurs de la santé qui interviennent auprès des bénéficiaires.
- Favoriser l'autonomie des bénéficiaires dans la prise en charge de leur rendez-vous médicaux et paramédicaux.
- Mettre en place des groupes de paroles avec l'intervention de la psychologue, du médecin coordonnateur ou un intervenant extérieur sur différentes thématiques.
- Reprendre et poursuivre les projets à visée thérapeutique prévu en 2020.
- Créer une boîte à idée pour recueillir les demandes et suggestions des bénéficiaires qui seront traitées lors des groupes d'expression.
- Poursuivre le plan d'action suite à l'évaluation externe.



> Le service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH) Pointe-à-Pitre

> Présentation du service / sa dynamique

1) MISSIONS

- L'accompagnement à l'effectivité du parcours de soin le plus parfait possible.
- La meilleure autonomie possible pour eux dans la vie ordinaire.
- L'insertion la meilleure possible dans leur vie familiale, sociale, et professionnelle.
- La mise en œuvre de leur projet de vie, autant que possibles.
- Travailler à déconstruire la stigmatisation dont souffre le public handicapé psychique

2) OBJECTIFS

- La recherche de l'autonomie.
- Le maintien au domicile dans les conditions les plus normales possible.
- Faciliter la continuité des soins.
- Rechercher et faciliter le relais des dispositifs de droit commun dans la perspective de la fin de l'accompagnement par le service

3) PUBLIC ACCUEILLI

Le public accueilli est constitué de personnes de moins de 60 ans détentrice d'une notification d'orientation SAMSAH de la MDPH.

6 personnes sont entrées dans la file active en 2020, et **6 en sont sorties**, 1 pour avoir atteint la limite d'âge, 2 parce que leur situation n'était pas conforme à l'accompagnement SAMSAH et 3 pour fin de notification. Au 31 décembre 2020, la file active contenait **28 personnes accompagnées**.

4) ACTIVITÉS ET /OU SERVICES PROPOSÉS

En activité principale, le SAMSAH travaille **l'acquisition de l'autonomie** dans les soins et dans la vie quotidienne, la réalisation des projets de vie, et leurs différentes démarches.

Habituellement, le SAMSAH, en partenariat avec le SAVS, propose des **activités physiques ludiques, de détente ou l'apprentissage de travaux manuels. Toutes à visée thérapeutique.**

Mais l'évènement du COVID 19 et des 2 mois de confinement, entraînant la nécessité des gestes barrières et de la distanciation, ont porté un coup d'arrêt à ces pratiques.

5) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE (RÔLE, MISSIONS)

L'équipe pluridisciplinaire du **SAMSAH** se compose de :

- **4 aides médico-psychologique** qui prennent en charge l'accompagnement des bénéficiaires du SAMSAH
- **1 infirmière** qui coordonne les parcours de soins en collaboration avec les AMP
- **1 chef de service** qui coordonne l'activité, et manage l'équipe.
- **1 psychologue et 1 médecin coordonnateur, tous deux vacataires**, qui guident l'activité des professionnels.

6) LE PROJET DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

L'année écoulée a été fortement marquée par la mise en œuvre du tableau de bord de notre plan d'action d'amélioration de la qualité en continu. Elaboré en décembre 2019, et actualisé en décembre 2020. L'objectif était de 27 actions, 25 ont été réalisées complètement et 2 partiellement.

L'enquête de satisfaction initiée en décembre 2019, s'est terminée en février 2020.

Tous nos documents « outils de la loi 2002 » ont été réactualisés, le livret d'accueil, la charte des droits et libertés des personnes accueillies, ainsi que l'enquête de satisfaction avaient déjà été revus et illustrés pour les rendre plus accessibles à nos bénéficiaires.

En 2020 tous les documents ont été illustrés et adaptés à notre public. L'évaluation externe prévue pour l'année 2020 n'a pu se réaliser dans l'année comme prévu à cause des bouleversements dû au COVID 19, et a eu lieu en janvier 2021.



LES USAGERS PROFIL TYPE/ STATISTIQUES

Au cours de l'année 2020, **34 personnes ont fréquenté la file active** du service et **28** étaient **présentes** au 31 décembre 2020.

1) AGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2020

Au 31 décembre de l'année 2020 28 personnes font partie de la file active du SAMSAH

ÂGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES			
PÔLE BASSE-TERRE	H	F	TOTAL 2020
16-19 ans	0	0	0
20 à 24 ans	0	2	2
25 à 29 ans	2	0	2
30 à 34 ans	0	2	2
35 à 39 ans	2	3	5
40 à 44 ans	0	3	3
45 à 49 ans	3	3	6
50 à 54 ans	1	3	4
55 à 59 ans	1	1	2
60 à 61 ans	1	1	2
TOTAL	10	18	28

2) TERRITOIRES (LIEUX DE RÉSIDENCE OU RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE)

COMMUNE D'ORIGINE	Usagers issus de ces communes	
LES ABYMES	HOMMES	0
	FEMMES	6
BAIE MAHAULT	HOMMES	2
	FEMMES	1
GOSIER	HOMMES	2
	FEMMES	1
GOYAVE	HOMMES	1
	FEMMES	0
MORNE A L'EAU	HOMMES	3
	FEMMES	4
LE MOULE	HOMMES	0
	FEMMES	1
PETIT BOURG	HOMMES	0
	FEMMES	1
PETIT CANAL	HOMMES	0
	FEMMES	0
POINTE À PITRE	HOMMES	0
	FEMMES	2
PORT LOUIS	HOMMES	0
	FEMMES	2

SAINTE ANNE	HOMMES	1
	FEMMES	0
SAINTE ROSE	HOMMES	1
	FEMMES	0
TOTAL		18 Femmes 10 Hommes

3) NATURE DES DÉFICIENCES PRINCIPALES ET ASSOCIÉES

NATURE DES DÉFICIENCES		
PAP	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences intellectuelles	4	0
Troubles psychiques	21	7
Troubles du langage	0	0
Déficiences motrices	1	1
Cérébro-lésions	2	0
Troubles du comportement et de la communication	0	1

4) CADRE JURIDIQUE DU PLACEMENT

MESURES DE PROTECTION			
PAP 2020	HOMMES	FEMMES	TOTAL 2020
AUCUNE	4	2	6
CURATELLE SIMPLE	1	0	0
CURATELLE RENFORCÉE	Administrative	6	7
	Familiale	1	1
TUTELLE	Administrative	0	3
	Familiale	0	4

La mesure de protection la plus fréquente demeure : la curatelle renforcée exercée par un service de mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

HABITUDES DE CONSOMMATION	NOMBRE DE CONSOMMATEURS	
	PAT	
TABAC	1	
TABAC & ALCOOL	1	
TABAC & CANNABIS	3	
ALCOOL & CANNABIS	3	
TABAC ET CRACK	1	
TABAC / ALCOOL / CANNABIS	0	
ADDICTION AU JEU	2	
TABAC/HYPNOTIQUE/ CORRECTEUR	0	
ALCOOL SEUL	0	
SANS ADDICTION	16	

La problématique de l'addiction est un frein majeur pour la conduite des projets, et nous avons beaucoup de mal à soutenir la motivation des bénéficiaires concernés, quand elle parvient à naître.



5) CADRE DE VIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES (LOCATAIRE, PROPRIÉTAIRE DE LEUR LOGEMENT)

PÔLE POINTE À PITRE				
		MAISON INDIVIDUELLE	APPART.	TOTAL 2020
LOCATAIRE	Dans le parc social	0	15	15
	A titre gratuit	3	0	3
HEBERGEMENT DANS LA FAMILLE		6	2	8
HEBERGEMENT EN PENSION DE FAMILLE		0	1	1
HEBERGEMENT EN FAM D'ACCUEIL		0	1	1

6) SITUATIONS FAMILIALES

PÔLE POINTE À PITRE					
SITUATIONS FAMILIALES			HOMMES	FEMMES	TOTAL 2020
CELIBATAIRES	Vivant seul	sans/enf	8	8	16
		avec/enf	0	1	1
		enf/placé	0	2	2
	Vivant ches les parents	sans/enf	2	4	6
		avec/enf	0	1	1
		enf/placé	0	0	0
	Divorcés, veufs, séparés	sans/enf	0	0	0
		avec/enf	0	0	0
		enf/placé	0	1	1
COUPLES	Mariés	sans/enf	0	0	0
		avec/enf	0	0	0
		enf/placé	0	0	0
	Autres	sans/enf	0	0	0
		avec/enf	0	0	0
		enf/placé	0	2	2

La majeure partie de nos bénéficiaires, est célibataire, vit seule et n'a pas d'enfant, dans 2 situations, l'enfant est confié au père, et aux parents.

Deux femmes vivent en couple et leurs enfants sont placés. Une vit avec sa fille majeure, et son autre enfant plus jeune est placé.

Parmi celles qui vivent chez leurs parents, une seule a un enfant qui vit aussi au domicile familial.

7) LES RESSOURCES DES BÉNÉFICIAIRES

Les ressources les plus fréquentes sont constituées par l'Allocation des Adultes Handicapés (AAH). Et, deux personnes de notre file active sont salariées d'un ESAT.

8) EMPLOI SCOLARITÉ FORMATION

NIVEAU SCOLAIRE	
	PAP
Pas enseigné	9
Primaire	5
Collège	9
BEP/BEPC	4
Secondaire	0
BAC	1
BAC+	

Deux personnes de notre file active ont travaillé précédemment, avec un niveau de BEP Technique et de Bac.

9) INCIDENTS SANCTIONS ET ORIENTATION

Les **problèmes d'infiltrations inhérents** au mauvais entretien du bâtiment et incombant à notre syndic de copropriété, perdurent. Une vingtaine de dalles devaient encore être changées, parce qu'elles étaient tachées, mais, fait nouveau, cette année, nous avons eu des écoulements du plafond, quasiment en permanence, qui ont provoqué l'effondrement de dalles, notamment dans l'espace de convivialité, et dans le sas d'entrée, où le faux plafond a entraîné en tombant l'indicateur lumineux de l'issue de secours.

Par ailleurs, Nous sommes toujours victimes de moustiques, dont nous n'arrivons pas vraiment à nous protéger. La société RENTOKIL qui effectue la maintenance en désinsectisation et dératisation de notre service, a préconisé de revoir d'abord l'étanchéité de nos persiennes à l'étage, comme sur la façade, avant d'établir le devis de démoustication.



> Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'utilisateur

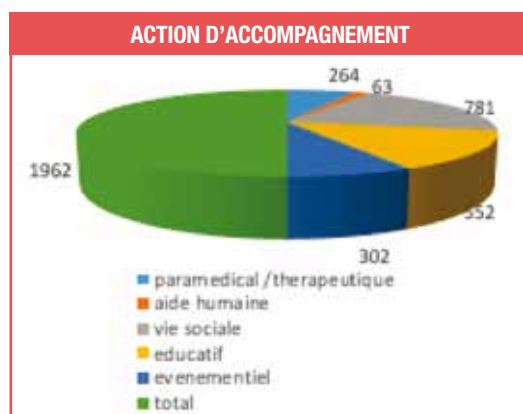
■ L'accompagnement de l'infirmière :

	Nbre accomp. 2020
CMP	30
Généraliste	11
Spécialiste	20
Dentiste	3
Visite en Intra	1
Ophtalmo	2
Podologue	9
Pharmacie	27
Labo	8
Démarche (Terrain, appel)	68
Clinique Bilan/hospi	2

■ Hospitalisations durant l'année 2020

Une hospitalisation, en psychiatrie et une en soin généraux

DOMAINE	NBRE INTERVENTION
Médical	264
Aide humaine	63
Vie sociale	781
Educatif	552
Événementiel	302
TOTAL	1962



TYPE INTERVENTION	NOMBRE
Accompagnement	63
Activités / Ateliers	105
Courrier	47
Démarches administratives	91

Entretien dans le service	16
Entretien téléphonique avec des partenaires	259
Entretien téléphonique avec l'utilisateur	360
Réunion / Débriefing	63
Visite à domicile	388
Synthèse partenaire	19
Visite à domicile avec partenaires	5

REPARTITION PAR TYPE D'INTERVENTION



TOTAL 1416

■ Le travail pendant la période du confinement, comparatif avec 2019

	2019	2020
Entretiens téléphoniques partenaires	151	259
Entretiens téléphoniques usagers	114	360

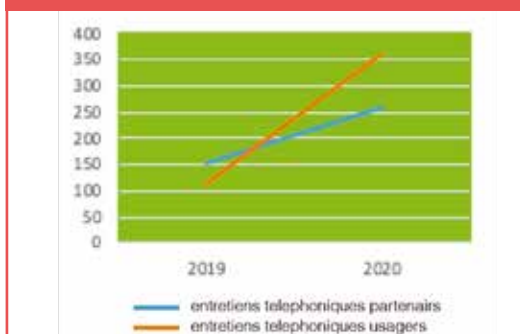
Pendant la période de confinement, et du post confinement il était impératif de travailler aux protocoles des gestes barrières, dont la distanciation, à mettre en œuvre dans nos pratiques professionnelles.

L'entretien téléphonique est devenu alors, notre **outil principal** pour le maintien de lien avec nos bénéficiaires, et leur accompagnement. D'où une augmentation de :

- 71,5 % des entretiens téléphoniques avec les partenaires, et de
- 215,7 %, nettement plus du double avec les bénéficiaires. Dans le même temps,
- Les visites à domicile ont diminué de 74,9 %



TRAVAIL TELEPHONIQUE PENDANT LE CONFINEMENT



Suivi et coordination de l'équipe pluridisciplinaire

Comme ce fut le cas pour tous les milieux sociaux professionnels, nos pratiques ont beaucoup évolué cette année, sous l'influence de la problématique du COVID 19. L'enjeu était de guider nos bénéficiaires vers une prise de conscience du danger, et l'apprentissage des gestes barrières sans pour autant provoquer la peur, ou la panique. Nous avons réussi en tout cas à leur donner la certitude que nous étions présents pour eux, même si nos visites devaient s'espacer, et à la fin du confinement, ils ont été nombreux à vouloir nous encourager à continuer par prudence à espacer les visites.

L'équipe aussi avait besoin d'être rassurée, par la désinfection totale des bureaux, la mise à disposition du matériel de protection, dans les bureaux et les véhicules, la mise à disposition des thermomètres sans contact, par le travail validé en commun, autour des protocoles d'organisation du travail, surtout à la reprise du format en présentiel.

Perspectives pour 2021

L'essentiel de nos perspectives vont tourner autour de la mise en œuvre des actions prévues à notre Plan d'actions d'Amélioration Continu de la Qualité pour l'année 2021.

La poursuite de l'appropriation des bonnes pratiques de bienveillance, avec la formation appropriée.

2020, a vu la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec l'association « Mains de Fée » qui œuvre pour l'inclusion sociale, le bien-être et l'estime de soi par des prestations de coiffure et de restauration de l'image personnelle.

Nous poursuivons La recherche de nouveaux partenariats, pour le mieux-être de nos bénéficiaires.

Nous cherchons à maintenir à tout prix, les liens avec nos partenaires, largement favorisés par la survenue du COVID-19.



Le service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Pôle Basse-Terre

Présentation du service / sa dynamique

1) MISSIONS

Rappel du cadre législatif : Parmi les modes de compensation offerts pour compenser le handicap, les services d'accompagnement médico-sociaux SAMSAH et SAVS apparaissent d'emblée comme des acteurs clés de l'accompagnement des personnes en situation de handicap d'origine psychique vivant dans la cité. Le SAVS est défini dans l'article D312-162 du code de l'action sociale et des familles (CASF) : Les services d'accompagnement à la vie sociale ont pour vocation dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté :

- De contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.
- De prendre en charge des personnes adultes, y compris celles ayant la qualité de travailleur handicapé, dont les déficiences et incapacités rendent nécessaires, dans des proportions adaptées aux besoins de chaque usager :
 - A une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence ;
 - Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie.

2) OBJECTIFS

2.1 Les objectifs visant la prise en charge du bénéficiaire

Accompagner c'est rejoindre la personne dans ses potentialités, dans son projet personnel, dans le respect de sa liberté, en restaurant un sentiment de sécurité et de confiance. De ce fait, les objectifs du service passent :

De prime abord par :

- L'acquisition d'une bonne connaissance des personnes, pour mieux répondre à leurs besoins et leurs attentes ;
- L'évaluation des besoins par le biais des entretiens et d'une grille d'évaluation.

En second lieu, c'est de permettre à la personne d'accéder à ses droits fondamentaux qui sont :

- **L'accès à l'insertion professionnelle et à l'emploi**
- **L'accès au logement** c'est permettre à la personne d'accéder ou garder un logement pérenne dans un environnement social, administratif et soignant.
- **L'accès aux soins**, c'est soutenir et accompagner la personne dans son parcours de soin.
- **L'accès à la culture** c'est la porte ouverte à une insertion dans la cité c'est orienté le bénéficiaire dans l'organisation des loisirs.
- In fine, nous avons également pour objectif de développer une meilleure coordination entre les différents intervenants mobilisés autour de la personne.
- C'est orienter, guider et soutenir le bénéficiaire dans la vie quotidienne par des actions ou activités
 - Liées à l'hygiène corporelle et vestimentaire.
 - De gestion du quotidien.
 - Liées aux soins médicaux et paramédicaux.
 - Liées à la vie sociale.

2.2 Les objectifs retenus quant aux éléments d'organisation

Ont porté sur l'amélioration de notre organisation au travers de la réécriture des différents documents de la loi de 2002 en les adaptant par l'image aux public accueilli.

3) PUBLIC ACCUEILLI

L'agrément du SAVS est de **80 personnes** en situation de handicap psychique de moins de 60 ans ayant une orientation SAVS de la MDPH. L'effectif total n'est pas atteint car nous sommes dans une **montée en charge progressive**.

3.1 Nombre de notifications

Le nombre de notifications reçu est en diminution (3), cela est sans doute à mettre en lien avec la situation sanitaire du moment.

NOMBRE DE DOSSIERS AGRÉÉS : 30		
NOMBRE DE DOSSIERS TOTAL REÇU		
2020	2019	2018
33	35	32



Sur les **29 accompagnements** réalisés en 2020, les demandes émanent des services ou établissements inscrits dans le tableau suivant.

ORIGINE DE LA DEMANDE		NOMBRE DE DEMANDE
EMS service à la protection judiciaire	APAJH	1
	UDAF	25
Etablissement de santé (EPSM...)		1
Milieu ordinaire ou domicile famille (gérant une mesure de protection)		1
Autres service		1

Les demandes viennent du service de protection judiciaire avec le plus souvent une démarche initiée par le service de soins en psychiatrie. Peu de demandes émanent de la famille ou des médecins de villes.

Nous avons traité **33 dossiers** au cours de **cette année 2020**, dont l'évolution par statut a été la suivante :

- 19 dossiers ont été en suivi dont 2 ont été fermés (fin de notification, une fin d'accompagnement volontaire)
- 9 dossiers ont été en préadmission dont 1 ont été fermés (cause décès)
- 5 dossiers ont été en évaluation dont 1 ont été fermés (une fin d'accompagnement volontaire)
- 12 dossiers sont en attente dont
 - 1 a été fermés (fin de notification)
 - 8 sont passés en préadmission

Nous avons **3 dossiers en attente** de prise en charge. En 2020, **4 dossiers ont été fermés** pour les raisons évoquées en amont.

3.2 Répartition par statut

Les **différents statuts de notre file active** regroupent les dossiers en suivi, en évaluation et les dossiers en préadmission soit **29 accompagnements**. Parmi les **33 dossiers traités**, quatre ont été fermés aux motifs suivants :

- Fin de notification : 1
- Arrêt volontaire de l'accompagnement : 2
- Décès : 1

STATUT	NOMBRE DE DOSSIERS	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS
En attente	3	0
Evaluation	4	4
Fermé	4	4
Preadmission	8	8

Suivi	17	17
TOTAL	36	33

4) ACTIVITÉS ET / OU SERVICES PROPOSÉS

Les activités ou actions proposées tant au point de vue social que médical ont toutes pour finalités le maintien ou le développement de l'autonomie en vue du maintien en milieu ouvert ou une meilleure insertion dans la cité.

Cette année les orientations choisies par le SAVS, devaient s'articuler principalement autour de l'ouverture sur la vie citoyenne, sociale et culturelle et l'insertion professionnelle. Il faut souligner que la crise sanitaire de ce début d'année, a fortement impacté l'organisation générale et la programmation des activités du service. Les contacts téléphoniques ont été le lien privilégié avec les bénéficiaires et les intervenants qui gravitent autour (infirmières libéraux et des CMP, propriétaires).

Les interventions en présentes ont été faites lorsque l'urgence le nécessitait.

La mise en place du groupe d'expression a permis de recueillir l'expression des bénéficiaires sur les activités, et les accompagnements.

En conséquence, la concrétisation

- Des projets dont « l'atelier d'apprentissage », « l'hygiène alimentaire » n'ont pas pu être finalisés et aboutir.
- L'équipe SAMSAH-SAVS envisageait d'initier un groupe de parole, avec l'intervention de la psychologue et du médecin coordonnateur. Cette action n'a pas pu être réalisée.

5) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE (RÔLE, MISSIONS)

5.1 Rôles et missions

L'Educateur spécialisé, veille à la prise en compte des personnes dans leur globalité, mais aussi à l'adaptation de leur accompagnement dans le cadre de leur projet de vie. Et soutien leur l'insertion professionnelle. Il coordonne le lien entre les différents intervenants et partenaires.

Il fait le lien avec l'environnement familial et social des bénéficiaires, et se situe sur l'ensemble des interventions proposées, cela afin que la personne soit prise en compte dans toutes ses dimensions, notamment sa subjectivité.

L'Animatrice socio-culturelle, est garante du versant animation des accompagnements individuels et collectifs. Du lien des bénéficiaires avec l'environnement extérieur, en recherchant des partenaires répondant aux attentes des bénéficiaires en termes de loisir et des besoins du service afin de répondre aux missions qui lui incombent, tel qu'un



soutien à l'insertion sociale.

Elle propose, organise et adapte le programme d'activité des bénéficiaires, en concertation avec l'équipe et selon le projet d'accompagnement

L'auxiliaire de vie sociale, est garante du soutien à la vie quotidienne des bénéficiaires, tel traduit dans le **Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI)**. Elle veille au développement de leur autonomie dans une perspective de « faire avec » que ce soit dans les démarches administratives ou de santé. Elle occupe une fonction de veille vis-à-vis du domicile de la personne et du rapport que le bénéficiaire entretient avec son environnement de vie, et prend en compte lors de ses interventions des capacités de l'individu à s'auto-investir dans la démarche de l'accompagnement et à investir son lieu de vie.

La Psychologue, garantit par ses vacations lors des réunions de coordination ou réunion d'équipe un soutien et un accompagnement à l'équipe. Dans cet objectif, la psychologue écoute, apporte des éclairages ou questionne, afin de favoriser la pensée collective. Elle assure également des entretiens avec le bénéficiaire.

Le Chef de service, assure la coordination et le management de l'équipe pluridisciplinaire, il est le garant de la bonne marche du service et des prestations rendues aux bénéficiaires.

Ce travail se fait en collaboration avec la **secrétaire** sous l'autorité d'un **Directeur et des service support de la Direction Générale**.

5.2 Intervention par corps de métier

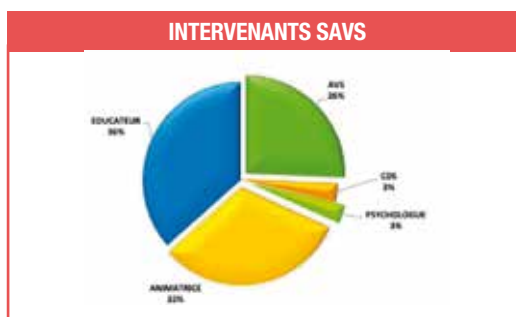
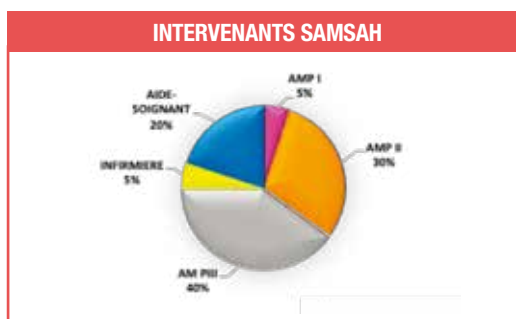
Les graphes suivants vont traiter des interventions réalisées par les différents intervenants. Du fait de la double notification pour certains bénéficiaires et de la mutualisation des moyens, nous allons faire apparaître les apports dans les accompagnements de certains professionnels du SAMSAH.

Interaction entre équipe SAMSAH et SAVS

INTERVENANT SAVS	NOMBRE	NB DOSSIERS	NB DOSSIERS UNIQUES
AVS	139	142	13
CDS	16	20	13
PSYCHOLOGUE	17	17	15
ANIMATRICE	172	186	12
EDUCATEUR	198	202	13
TOTAL	546	579	73

INTERVENANT SAMSAH	NOMBRE	NB DOSSIERS	NB DOSSIERS UNIQUES
AMP I	1	5	5
AMP II	6	10	6
AM PIII	8	13	7
INFIRMIERE	1	5	5
AIDE-SOIGNANT	4	12	7
TOTAL	20	45	30

Ce graphe montre les apports du SAMSAH au SAVS. Il est à rappeler que les actions portent également sur les notifications à double orientation



6) LES ACTIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Toutes les actions prévues n'ont pas pu être mise en œuvre, du fait de la situation sanitaire. Cependant, toutes les actions en lien avec l'évaluation externe ont été menées. Malgré les activités restreintes, les projets prévus dont « l'activité physique », les « bains chauds », et « handidanse » ont pu être menés durant quelques séances.

A la sortie du confinement, il a fallu remettre en confiance les bénéficiaires, les écouter, remédier aux manquements constatés surtout dans l'entretien du logement.

Par ailleurs, il a été également nécessaire de faire ressortir pour certains bénéficiaires qui pensaient ne pas pouvoir s'en sortir, les capacités qu'ils ont eues à surmonter leurs peurs.



Dans le respect des consignes sanitaires, vu la demande de reprise des activités et le sentiment d'abandon transmis par les bénéficiaires, nous avons mis en place **un programme vacances réduit à deux propositions** :

- Un projet de soins esthétique et de bien-être en institut a été proposé lors du déconfinement aux bénéficiaires, à proximité de leurs lieux d'habitation afin qu'ils puissent s'y rendre en toute autonomie. L'objectif était d'apporter aux bénéficiaires un moment de répit en tenant compte des mesures sanitaires.
- Deux sorties proposées, la visite du Domaine de Vallombreuse et une mini croisière au grand cul de sac marin.

Les fêtes de fin d'année n'ayant pas pu s'organiser comme à l'accoutumé, nous avons clôturer l'année en offrant le panier de Noël ainsi qu'un repas les 24 et 31 décembre 2020 à l'ensemble des bénéficiaires.

Un bénéficiaire a été accompagné vers une inscription dans une salle de sport afin d'effectuer son activité physique. L'insertion professionnelle a concerné particulièrement un bénéficiaire, qui était dans la réalisation de son projet ESAT.

> Les usagers profil type/ statistiques

1) AGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2020

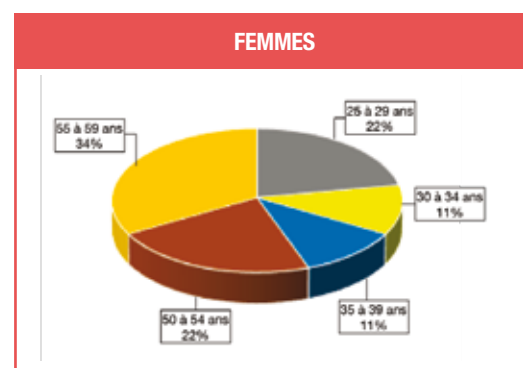
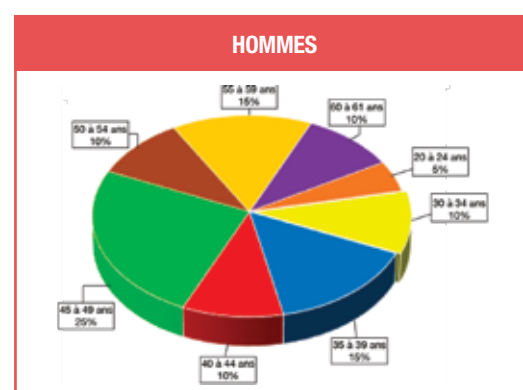
Notre effectif comprend **plus d'hommes que de femmes**, soit **20 hommes et 9 femmes**. Le public accueilli **se rajeuni**. La tranche d'âge la **plus représentative** reste celle des 55/59 ans pour l'ensemble du public accueilli.

PÔLE BASSE-TERRE	H	F	TOTAL 2020
16-19 ans	0	0	0
20 à 24 ans	1	0	1
25 à 29 ans	0	2	2
30 à 34 ans	2	1	3
35 à 39 ans	3	1	4
40 à 44 ans	2	0	2
45 à 49 ans	5	0	5
50 à 54 ans	2	2	4
55 à 59 ans	3	3	6
60 à 61 ans	2	0	2
TOTAL 2020	20	9	29

Toutefois, en ce qui concerne les **hommes** la tranche d'âge la plus importante est celle des **45/49 ans**, soit 25 %. Le plus jeune est un homme de même que pour les plus âgés. En ce qui concerne les **femmes**, la tranche d'âge des **55/59 ans** est la plus représentative, soit 34 % des femmes accueillies. L'équilibre se fait entre les tranches d'âges 25/29 ans et 50/54 ans.

La relative jeunesse de ce public implique la mise en place de projet d'insertion professionnel.

A l'opposé du SAMSAH, nous pouvons entreprendre des actions qui peuvent intéresser que la gent féminine au vu de leur nombre.



La difficulté demeure lors de la sortie du dispositif à 60 ans, Malgré un travail à deux ans quelque fois en prévision de la sortie pour certains, nous les retrouvons à 60 ans dans le dispositif, lorsque la notification le permet. En effet, l'orientation en EPHAD n'est pas toujours la solution.

La réponse à cette situation serait-elle une prise en charge sans limite d'âge ou l'ouverture vers la création d'autres structures d'hébergement plus appropriées ?

2) TERRITOIRES (LIEUX DE RÉSIDENCE OU RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE)

En 2020, nous avons en prise en charge **29 dossiers** dont : (8) en préadmission, (2) en évaluation, (19) en suivi, (4) fermés.



Le tableau suivant cartographie les lieux d'habitations de nos bénéficiaires par communes et par sexes. Les deux principales communes où nous intervenons sont **Saint-Claude et Basse-Terre**, Toutefois, notre activité s'étend de **Pointe-Noire à Goyave** avec un nombre important de prises en charge à **Capesterre**

PÔLE BASSE-TERRE		Usagers issus de ces communes
BASSE-TERRE	HOMMES	5
	FEMMES	3
BAILLIF	HOMMES	0
	FEMMES	0
CASPESTERRE	HOMMES	4
	FEMMES	2
GOURBEYRE	HOMMES	2
	FEMMES	0
GOYAVE	HOMMES	1
	FEMMES	0
POINTE-NOIRE	HOMMES	0
	FEMMES	1
SAINT-CLAUDE	HOMMES	7
	FEMMES	1
VIEUX-HABITANTS	HOMMES	1
	FEMMES	2
TOTAL 2020		9 Femmes 20 Hommes

3) NATURE DES DÉFICIENCES PRINCIPALES ET ASSOCIÉES

La plupart des personnes suivies par notre dispositif relève des **troubles psychiques**. Cette pathologie peut être associée à d'autres troubles, comme nous montre le tableau suivant.

TROUBLES PSYCHIQUES		
	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences intellectuelles	2	2
Autisme et autres TED	0	0
Troubles psychiques	25	3
Troubles du langage	0	0

Les pathologies principales :

- La schizophrénie avec délire chronique et mystico religieux.
- La psychose hallucinatoire bipolaire chronique
- Des troubles du comportement
- Les troubles affectifs
- Les troubles paranoïdes
- Les troubles Maniaco-dépressif

Les pathologies associées les plus courantes

- Des troubles de la personnalité
- Le diabète
- L'hypertension
- Une déficience intellectuelle

TROUBLES DU COMPORTEMENT ET DE LA COMMUNICATION		
	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences métaboliques	0	3
Cérébro-lésions	0	0
Polyhandicap	0	0
Troubles du comportement et de la communication	0	21
Autres déficiences	1	0

L'amélioration de la collaboration avec les différents services de la psychiatrie les infirmiers libéraux, nous conduit vers un meilleur accompagnement des bénéficiaires.

4) CADRE JURIDIQUE DU PLACEMENT

MESURES DE PROTECTION EN 2019			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
AUCUNE	2	1	3
CURATELLE SIMPLE	0	0	0
CURATELLE RENFORCÉE	12	2	14
CURATELLE FAMILIALE	2	0	2
TUTELLE ADMINISTRATIVE	4	6	10
TUTELLE FAMILIALE	0	0	0
TOTAL	20	9	29

Sur un total de 29 dossiers traités, nous avons eu **trois personnes** n'ayant **aucune mesure de protection**.

La **curatelle renforcée** est la mesure la **plus rencontrée**. Elle concerne **plus les hommes** que les femmes, soit 12 personnes.

10 personnes bénéficient d'une mesure de tutelle administrative. Les femmes sont plus concernées par cette mesure.

5) ADDICTIONS ET CARACTÉRISTIQUES COMPORTEMENTALES

HABITUDES DE CONSOMMATION	NOMBRE DE CONSOMMATEURS
	BS
TABAC (dont 1 occasionnel)	5
TABAC ET ALCOOL	2
TABAC ET CANNABIS	8
TABAC/CRACK ET CANNABIS	1
TABAC ET CRACK	1
SANS ADDICTION	12

La situation reste inchangée en ce qui concerne les



addictions. Les femmes restent particulièrement en dehors de cette problématique.

6) CADRE DE VIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

6.1 Etat matrimonial

La grande majorité des personnes **vivent seules sans enfant**. Nous pouvons constater que les liens **familiaux sont pour la plupart d'entre eux** rompus. Le rejet dû à la méconnaissance de la maladie mentale ou de la lassitude des familles engendre des difficultés relationnelles.

Toutefois, lorsque le bénéficiaire souhaite renouer avec sa famille et que cette dernière est d'accord, nous tentons de refaire vivre ce lien.

SITUATION FAMILIALE						
				HOMMES	FEMMES	TOTAL 2020
CELIBATAIRES	Vivant seul			23	6	29
	Chez les parents ou colocation			0	0	0
	Avec enfants	Mineur		0	1	0
		Majeur		0	1	0
		Sans		0	0	0
COUPLES	Marie	Avec enfants	Mineur	0	1	1
			Majeur	0	0	0
			Sans	0	0	0
	Autres	Enfants	Mineur	0	1	1
			Majeur	0	0	0
			Sans	0	0	0
DIVORCE VEUF, SÉPARÉ	Avec enfants	Mineur		0	0	0
		Majeur		0	0	0
		Sans		0	0	0

Nous avons en accompagnement deux femmes vivant avec des enfants mineurs. L'une et l'autre rencontre des difficultés dans la surveillance et l'éducation de l'enfant. Bien qu'elles soient aptes à prodiguer les soins de premières nécessités.

Pour l'une d'entre elle, les aînées ont été placées en famille d'accueil et le dernier vit avec elle. Nous intervenons dans le cadre du soutien à la parentalité au point de vue éducatif.

6.2 Logement

L'hébergement des personnes en situation de handicap psychique reste un enjeu tant dans la recherche que du maintien dans logement.

BASSE-TERRE					
		MAISON INDIVIDUELLE	APPART.	COLOC	TOTAL 2020
LOCATION	Dans le parc social	0	9	1	10
	Dans le privé	6	6	0	12
	A titre gratuit	0	0	0	0
PROPRIÉTAIRE		1	0	0	1
PENSION DE FAMILLE		0	2	0	2
HÉBERGEMENT CHEZ LES PARENTS		4	0	0	4

Nous faisons le constat que les bénéficiaires sont **logés dans le parc privé en priorité** si nous tenons compte de ceux hébergés à la pension de famille.

7) LES RESSOURCES DES BÉNÉFICIAIRES

L'**Allocation Adulte Handicapée (AAH)** est le revenu principal de nos bénéficiaires. Les difficultés dues aux renouvellements de l'AAH ne sont pas sans conséquences chez certains bénéficiaires et peuvent en outre conduire à des situations de décompensation.

Cette situation peut également nuire à l'accomplissement des projets d'accompagnement mis en place avec le bénéficiaire.

REVENUS ET ALLOCATIONS	NOMBRE
Salaire	0
AAH à taux plein	28
AAH différentielle	0
Pension d'invalidité	1
Inconnu	0
TOTAL	29

8) EMPLOI SCOLARITÉ FORMATION

Le bas niveau scolaire et la pathologie peuvent être un frein à l'insertion professionnelle. Toutefois cette année, nous avons mené un projet d'insertion professionnelle.

NIVEAU SCOLAIRE 2020	
Pas enseigné	5
Primaire	13
Collège	5
BEP/BEPC	4
Secondaire	0
BAC	1
BAC+	0



9) INCIDENTS SANCTIONS ET ORIENTATION

Nous n'avons pas à déplorer d'incidents. Nous rencontrons quelque fois des difficultés relationnelles dues aux difficultés financières que rencontre le bénéficiaire ou celles liées à la maladie.

> Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'usager

La première étape de l'accompagnement, s'appuie sur l'évaluation des capacités de l'usager. C'est apprécier aussi les possibilités réelles, les limites à respecter pour ne pas provoquer le renoncement ou l'échec. C'est lui permettre, à la personne, d'acquérir de l'autonomie et de devenir acteur de sa vie, de décider par elle-même dans l'indépendance par rapport à autrui, et d'accéder à la citoyenneté.

La base de notre accompagnement repose sur la réalisation du projet d'accompagnement individuel des bénéficiaires. Il retrace les besoins du bénéficiaire et nous guide sur les actions à mener pour ou avec le bénéficiaire.

Cette année a été un peu décousue, nous avons dû adapter notre accompagnement au vu de la situation sanitaire. Nous avons été en contact téléphonique régulier avec les bénéficiaires à défaut de faire des visites à domicile. La collaboration avec les partenaires tels que les Mandataires judiciaires, les infirmiers libéraux, les propriétaires nous ont permis d'être au fait des difficultés des bénéficiaires et de mettre en place l'aide adéquate soit par l'intervention d'un tiers ou d'aller sur place en cas de nécessité.

1) ACTIONS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Selon les besoins de la personne accompagnée, les priorités et les objectifs ne sont pas les mêmes. Nous allons étayer nos différents domaines d'accompagnement et types d'accompagnement en citant en exemple quelques actions menées avec des bénéficiaires.

1.1 Les actions menées dans le domaine de la vie quotidienne

■ Démarches administratives

Le SAVS assiste les bénéficiaires dans le domaine des démarches administratives, en termes d'information sur les procédures juridiques existantes et orientation auprès des divers organismes ou administrations. Ces démarches se sont articulées autour de renouvellement de pièces (CNI), de relais auprès des bailleurs sociaux et des opérateurs (abonnement téléphonique/ internet).

L'accompagnement dans le domaine des démarches administratives, est un axe éducatif prépondérant dans le processus d'autonomisation des usagers.

Toutefois, l'accompagnement physique des personnes relatives à l'orientation auprès des différents organismes, vient de fait, favoriser l'émergence et la valorisation des compétences. En effet, ils gagnent ainsi en assurance et arrivent à effectuer des démarches de prospection relativement seul.

■ Accompagnement éducatif aux courses

Le SAVS poursuit ses interventions dans le domaine de l'accompagnement éducatif aux courses. L'approche éducative en vue de l'autonomie des bénéficiaires, repose principalement sur différents axes dont : l'élaboration de la liste de courses à partir d'un inventaire préalable, le repérage dans les rayons des grandes surfaces (produits/ articles), la gestion budgétaire (comparer le rapport qualité/prix, vigilance sur la somme lors du passage en caisse).

■ Gestion budgétaire

Le SAVS mène un appui auprès des bénéficiaires, dans le cadre de la gestion budgétaire. Cet accompagnement est mené en étroite collaboration avec les mandataires judiciaires, et recouvre de nombreuses opérations.

1.2 Les actions menées relatives au logement

■ Accès à un logement

Dans le cadre de son accompagnement auprès des usagers, le SAVS s'associe principalement au niveau de la recherche et l'appropriation du logement. Soulignons que cette année nous n'avons pas eu à mener de recherche de logement avec les bénéficiaires.

■ Entretien du lieu de vie

L'action du SAVS sur l'entretien du lieu de vie s'articule principalement autour de différents apprentissages (ex : apprendre à passer un balai). L'approche éducative et technique (AVS), aide les bénéficiaires de gagner progressivement en autonomie dans le domaine des tâches ménagères.

En conséquence selon l'état de dégradation du logement, l'équipe en concertation avec le mandataire peut demander l'intervention d'un prestataire de nettoyage. Ainsi, le travail d'accompagnement consiste à aider au maintien de la propreté du logement.

■ Aménagement de l'habitat

Le SAVS prend part à l'aide à l'aménagement de l'habitat, en terme de plus de confort et de sécurité. Cette démarche est menée en collaboration avec le mandataire, en amont évaluer les possibilités financières du bénéficiaire et mesurer la faisabilité de l'action (ex : remise des devis).



1.3 Les actions menées relatives au logement

■ L'insertion professionnelle

Le SAVS à travers sa mission, propose un accompagnement favorisant une intégration sociale, mais également **une insertion professionnelle**. Un bénéficiaire ayant une notification ESAT, dans le cadre de son PAI nous a fait part de son besoin d'exercer une activité professionnelle.

■ Restauration des liens familiaux

L'accompagnement dans ce domaine **concerne particulièrement 2 parents** (mère avec enfants), dans le champ du soutien à la parentalité. Ces dernières sont relativement autonomes dans les actes de la vie quotidienne, et rencontrent des difficultés à exercer leur autorité au sein de leur foyer.

2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCÈS AU SOIN ET LE BIEN-ÊTRE PERSONNEL

L'intervention du SAVS s'articule principalement autour d'un accompagnement contribuant au bien-être, favorisant l'accès aux soins et des actions de prévention des risques sur le plan sanitaire. Les actions d'accompagnement dans le domaine médical et paramédical, peuvent s'effectuer en étroite collaboration avec le SAMSAH (infirmière, aide-soignant), dans les moyens mis en œuvre.

■ Le bien-être personnel

Le SAVS suggère un soutien en terme de bien-être personnel, dans le cadre d'un accompagnement vers l'accès et le maintien dans les soins esthétiques. L'objectif vise à favoriser « l'image de soi », et valoriser « l'estime de soi ».

■ L'accès au soin

L'accès au soin se traduit en amont par une vigilance sur l'état de santé du bénéficiaire, par la suite une aide au suivi. Le SAVS offre un accompagnement vers les professionnels de santé par des conseils (prise de rendez-vous) et les orientations appropriées. De même, l'équipe sert d'intermédiaire auprès des professionnels de santé, par rapport aux explications et termes médicaux.

■ Les actions de prévention

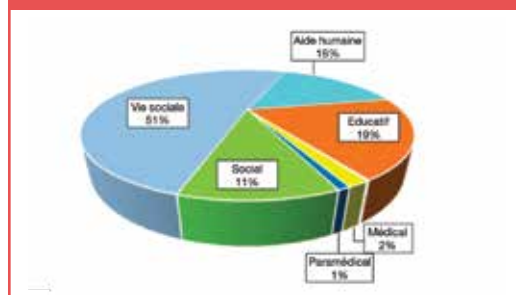
L'action de prévention à la santé est inhérente à l'accompagnement SAVS, dans le domaine des soins. Ces dernières ont pu être menées auprès des usagers, selon les facteurs de risques sanitaires.

3) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (DE LOISIR ET D'INSERTIONS)

Le SAVS promeut un accompagnement dans les activités sociales et de loisirs vers la cité. Les activités de loisirs en tant que support de socialisation et d'apprentissage, peuvent représenter pour les bénéficiaires une rupture avec leur quotidien. Pour répondre à ces objectifs précités, l'orientation du service s'inscrit dans un accompagnement individuel mais également collectif selon les activités proposées. Cette année 2020, les ateliers et les sorties ont été interrompus en raison de la pandémie COVID-19, qui a débuté au mois de mars 2020. Néanmoins, à partir du mois de juillet, l'équipe a pu proposer des sorties dans le but de rompre l'isolement, et maintenir le lien en présentiel.

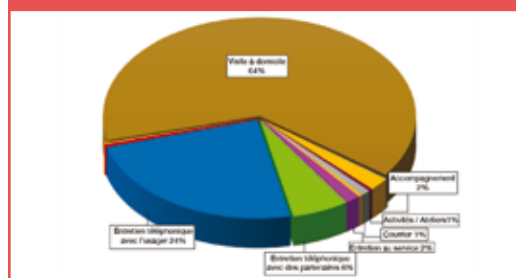
Nous allons montrer nos **différents domaines d'activités et types d'accompagnement réalisés** au cours de l'année.

DOMAINES D'INTERVENTIONS



Domaine	Nombre	Nombre Dossiers	Nombre Dossiers uniques
Aide humaine	93	93	15
Educatif	110	98	16
Événements	1	5	5
Médical	9	9	3
Paramédical	5	5	2
Social	61	67	20
Vie sociale	290	289	16
TOTAL	569	566	77

TYPES D'INTERVENTIONS



TYPE	Nombre	NB DOSSIERS	NB DOSSIERS UNIQUES
Accompagnement	29	29	5
Activités / Ateliers	5	13	5
Courrier	13	13	9
Démarches administratives	5	5	3
Entretien au service	20	20	16
Entretien téléph partenaires	78	32	13
Entretien téléph l'utilisateur	317	317	16
Réunion	5	5	5
Sorties éducatives	2	30	15
Visite à domicile	850	850	15
Visite à domicile avec partenaires	2	2	2
TOTAL	1326	1316	101

> Suivi et coordination de l'équipe pluridisciplinaire

Rappelons le principe de l'entité UDAF, en ce qui concerne la gestion des Ressources Humaines. Principe qui, repose sur l'existence d'un service d'appui, ce sur l'ensemble des établissements de l'UDAF.

Le suivi et la coordination de l'équipe se réalisent via les différents outils de management et d'organisation.

■ Outils d'organisation :

- Le planning d'intervention avec les bénéficiaires, le planning des activités
- Le logiciel MEDIATEAM.
- Moyens matériels.

■ Outils de management :

- Les différents types de réunions : coordination, débriefing, synthèse.
- Travailler à la cohésion de l'équipe à la coopération entre salariés qui aide à la construction d'une dynamique d'équipe
- Transmission des données au service RH tant au point de vue des absences, des congés, des arrêts maladie.

■ Moyen matériels et financiers

- Véhicules, téléphones mobiles, postes informatiques.

> Perspectives pour 2021

Dans ses perspectives 2021, le SAVS compte poursuivre l'accompagnement dans le cadre de :

■ L'accès et du maintien dans une activité professionnelle

Le public accueilli se rajeunit, il en résulte que le domaine professionnel devient prépondérant et s'exprime à travers les demandes des bénéficiaires.

Le SAVS poursuit sa promotion vers :

■ L'inclusion sociale

L'inscription dans la cité, à travers l'ouverture sur la vie citoyenne, sociale et culturelle. L'axe de travail repose sur des actions collectives et/ou individuelles. L'axe collectif visera à créer une dynamique de groupe « autonome », dans les activités. L'axe individuel découlera des centres d'intérêt de chaque bénéficiaire, exprimés dans le PAI.

■ Mettre en place des groupes de paroles

Avec l'intervention de la psychologue, du médecin coordonnateur ou un intervenant extérieur sur différentes thématiques tels

■ Poursuivre le plan d'action suite à l'évaluation externe.

■ Renforcer la file active



> Le service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Pôle Pointe à Pitre

> Présentation du service / sa dynamique

1) MISSIONS

- Tenter si possible de réaliser les attentes de nos bénéficiaires.
- Favoriser la réalisation de leurs projets de vie
- Leur fournir un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels.
- Faciliter leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

2) OBJECTIFS

- L'objectif principal est la **recherche de l'autonomie des personnes**, en mettant en œuvre un processus d'autonomisation progressive du bénéficiaire pour favoriser son inclusion dans la vie sociale.
- Permettre leur **maintien au domicile** dans les conditions les plus normales possibles.
- Il apporte des **conseils et des aides pratiques** pour aider à la gestion de la vie quotidienne, qu'il s'agisse des domaines de la santé, de l'alimentation, des démarches administratives, du logement, du travail, des loisirs, de la gestion budgétaire

3) PUBLIC ACCUEILLI

Toute personne de **moins de 60 ans**, détentrice d'une **notification de la MDPH** lui accordant l'orientation d'un accompagnement **SAVS**, peut prétendre intégrer la file active du service.

4) ACTIVITÉS ET / OU SERVICES PROPOSÉS

Le SAVS accompagne principalement, à la réalisation du projet de vie du bénéficiaire, par :

- L'évaluation de ses besoins et de ses capacités d'autonomie.
- L'identification de l'aide à mettre en œuvre et la délivrance à cet effet d'informations et de conseils personnalisés.

- En coordination avec le mandataire s'il en a un, un suivi est assuré ainsi que la coordination des actions des différents intervenants.
- Le SAVS propose assistance, accompagnement ou aide dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale.
- Il assure le soutien des relations avec l'environnement familial et social.
- Il est un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion familiale, sociale voire même professionnelle s'il y a lieu, et/ou favorise le maintien de cette insertion.
- Il apporte un suivi éducatif et pédagogique.

Le SAVS organise aussi des **activités et actions collectives**, en partenariat avec le SAMSAH, pour le développement personnel et la resocialisation, la découverte et l'inscription dans des activités de loisirs pouvant être pratiquées dans leur environnement proche. En facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité ou dans des associations de proximité, nous cherchons à leur donner le maximum de chance que ces activités se pérennisent, et qu'ils s'inscrivent dans la vie de leur quartier.

Le SAVS, en partenariat avec le SAMSAH, propose aussi des **activités de loisirs** en tant que support éducatif et pédagogique, pour favoriser une insertion dans la culture et une meilleure inscription dans la vie de la cité. L'évènement COVID 19, ne nous a pas permis de respecter notre calendrier annuel s'agissant des manifestations inter-service inscrites à notre référentiel.

- Le tournoi de football inter structure UDAF
- Le tournoi de domino inter structure UDAF
- L'activité carnavalesque avec le « DEBOUL'GEM »

5) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE (RÔLE, MISSIONS)

L'équipe pluridisciplinaire se compose de :

- 1 Educateur Spécialisé.
- 1 Animatrice .
- 1 Auxiliaire de vie sociale.
- 1 Chef de service qui coordonne l'activité, et manage l'équipe.



- 1 psychologue vacataire qui guide l'activité des professionnels.
- Et l'appui si nécessaire du psychiatre, dans le cadre du partenariat avec le SAMSAH

En matière de soins, considérant que notre public est composé de personnes porteuses de handicap psychique, nous prenons en compte, l'importance de l'observance de leurs traitements.

7 % de notre temps d'intervention répond aux sollicitations pour des accompagnements d'ordre médical paramédical et thérapeutique.

Ainsi, ils peuvent avoir l'appui de l'équipe et même, si nécessaire, les conseils de l'infirmière du SAMSAH, premier partenaire du SAVS, pour les encourager au maintien du lien de soin avec leurs CMP, et les autres professionnels de santé, et nous œuvrons à soutenir leur l'autonomie dans ces démarches.

6) LE PROJET DE L'ANNÉE ÉCOULÉ

L'année écoulée a été fortement marquée par la mise en œuvre du tableau de bord de notre plan d'action d'amélioration de la qualité en continu. Elaboré en décembre 2019, et actualisé en décembre 2020. L'objectif était de 27 actions, 25 ont été réalisées complètement et 2 partiellement.

L'enquête de satisfaction initiée en décembre 2019, s'est terminée en février 2020.

Tous nos documents « outils de la loi 2002 » ont été réactualisés : le livret d'accueil, la charte des droits et libertés des personnes accueillies, ainsi que l'enquête de satisfaction avaient déjà été revus et illustrés pour les rendre plus accessibles à nos bénéficiaires. En 2020, tous les documents ont été illustrés et adaptés à notre public.

L'évaluation externe prévue pour l'année 2020 n'a pu se réaliser dans l'année comme prévu à cause des bouleversements dû au COVID-19, et a eu lieu en janvier 2021.

➤ USAGERS PROFIL TYPE / STATISTIQUES

1) AGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2020.

Au cours de l'année 2020, **22 personnes** ont fréquenté la file active du service, **Deux personnes nouvelles** ont été admises, 2 en sont sorties et **20 personnes** sont présentes au 31 décembre 2020.

PÔLE POINTE À PITRE	H	F	TOTAL 2020
16-19 ans	0	0	0
20 à 24 ans	0	0	0
25 à 29 ans	0	0	0
30 à 34 ans	1	1	2
35 à 39 ans	2	0	2
40 à 44 ans	4	1	5
45 à 49 ans	1	2	3
50 à 54 ans	2	1	3
55 à 59 ans	3	2	5
60 à 74 ans	0	0	0
TOTAL 2020	13	7	20

2) TERRITOIRES (LIEUX DE RÉSIDENCE OU RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE)

COMMUNE D'ORIGINE		Usagers issus de ces communes
LES ABYMES	HOMMES	2
	FEMMES	4
BAIE MAHAULT	HOMMES	1
	FEMMES	0
GOSIER	HOMMES	2
	FEMMES	1
GOYAVE	HOMMES	1
	FEMMES	0
MORNE A L'EAU	HOMMES	1
	FEMMES	2
LE MOULE	HOMMES	0
	FEMMES	0
PETIT BOURG	HOMMES	1
	FEMMES	0
PETIT CANAL	HOMMES	1
	FEMMES	0
POINTE À PITRE	HOMMES	1
	FEMMES	0
PORT LOUIS	HOMMES	0
	FEMMES	0
SAINTE ANNE	HOMMES	3
	FEMMES	0
SAINTE FRANÇOIS	HOMMES	0
	FEMMES	1
SAINTE ROSE	HOMMES	0
	FEMMES	0
LAMENTIN	HOMMES	0
	FEMMES	1
TOTAL		9 Femmes 13 Hommes



3) NATURE DES DÉFICIENCES PRINCIPALES ET ASSOCIÉES

NATURE DES DÉFICIENCES PRINCIPALES ET ASSOCIÉES		
PAP 2020	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences intellectuelles	1	9
Troubles psychiques	18	0
Troubles du langage	0	0
Déficiences motrices	0	0
Cérébro-lésions	1	1
Troubles du comportement et de la communication	0	1

4) CADRE JURIDIQUE DU PLACEMENT

MESURES DE PROTECTION				
		HOMMES	FEMMES	TOTAL 2020
AUCUNE		1	2	8
CURATELLE SIMPLE		0	0	0
CURATELLE RENFORCÉE	Administrative	8	3	11
	Familliale	0	1	1
TUTELLE	Administrative	1	3	4
	Familliale	1	0	1

La **curatelle renforcée**, demeure toujours la mesure la plus fréquente.

HABITUDES DE CONSOMMATION	NOMBRE DE CONSOMMATEURS
	PAT
TABAC	4
TABAC & ALCOOL	2
TABAC ET CANNABIS	3
ALCOOL ET CANNABIS	1
TABAC ET CRACK	1
TABAC - ALCOOL - CANNABIS	3
ADDICTION AU JEU	1
TABAC - HYPNOTIQUE - CORRECTEUR	0
ALCOOL SEUL	0
SANS ADDICTION	10

La problématique de l'addiction constitue pour nous un frein majeur dans la conduite des projets, C'est un accompagnement spécifique pour lequel le personnel du SAVS n'est pas formé. Nos efforts pour soutenir leur motivation à entreprendre les traitements, ne sont que très peu fructueux.

5) CADRE DE VIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES (LOCATAIRE, PROPRIÉTAIRE DE LEUR LOGEMENT)

POINTE À PITRE				
		MAISON INDIVIDU	APPART.	TOTAL 2020
LOCATAIRE	Dans le parc social	0	4	4
	Dans le privé	1	7	8
	A titre gracieux	1	0	1
PROPRIÉTAIRE		2	0	2
HÉBERGEMENT CHEZ LES PARENTS		4	1	5

6) EMPLOI, SCOLARITÉ, FORMATION

NIVEAU SCOLAIRE 2020	
Pas enseigné	2
Primaire	3
Collège	7
BEP/BEPC	4
Secondaire	2
BAC	0
BAC+	2

7) INCIDENTS SANCTIONS ET ORIENTATION

Les **problèmes d'infiltrations inhérents** au mauvais entretien du bâtiment et dont la réparation revient à notre syndic de copropriété, perdurent. Une vingtaine de dalles restaient à changer, parce qu'elles étaient tachées, mais, fait nouveau, cette année, nous avons eu des écoulements du plafond, quasiment en permanence, qui ont provoqué l'effondrement des dalles, notamment dans l'espace de convivialité, et dans le sas d'entrée où le faux plafond a entraîné le décrochage de l'indicateur lumineux d'issue de secours.

Nous sommes toujours victimes de moustiques, dont nous n'arrivons pas vraiment à nous protéger. La société RENTOKIL qui effectue la maintenance en désinsectisation et dératisation de notre service, a préconisé de revoir d'abord l'étanchéité de nos persiennes à l'étage, comme sur la façade, avant d'établir le devis de démoustication.

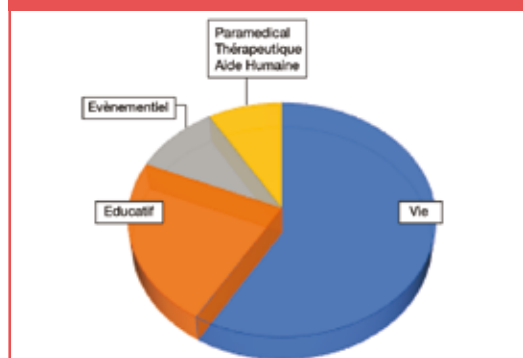


ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA STRUCTURE POUR ET AVEC L'USAGER

1) PAR GRANDS DOMAINES D'INTERVENTION

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT	
DOMAINE	NOMBRE
PARAMÉDICAL/THERAPEUTIQUE	15
AIDE HUMAINE	7
VIE SOCIALE	726
EDUCATIF	649
EVÈNEMENTIEL	111
TOTAL	1508

ACTION D'ACCOMPAGNEMENT PAR DOMAINE D'INTERVENTION



2) PAR TYPE D'INTERVENTION

RÉPARTITION PAR TYPE D'INTERVENTION (EN POURCENTAGE)



RÉPARTITION PAR TYPE (EN NOMBRE D'INTERVENTION)

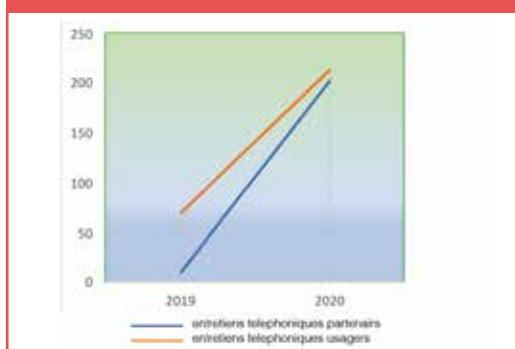
Accompagnement : 91	Synthèse + partenaires : 13	Entretien au service : 29
Activités / Atelier : 1	Ent Tél + partenaires : 335	Visites à Domicile : 252
Courriers : 99	Ent Tél + l'utilisateur : 249	Visite à Dom + Parten : 5
Démarches : 96	Réunion : 24	Visite en cours d'hospit° : 1

TOTAL : 1 195 INTERVENTIONS

Le travail pendant la période du confinement, comparatif avec 2019

	2019	2020
Entretiens téléphoniques partenaires	10	202
Entretiens téléphoniques usagers	70	213

COMPARATIF DES ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES



3) LE BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS DU SAVS

27 actions du Plan d'Actions d'Amélioration Continue de la Qualité ont été programmées pour l'année 2020. **25** ont été réalisées complètement et **2** sont en cours.

Dans le cadre du partenariat avec le SAMSAH

- Appui infirmière SAMSAH pour hospitalisations durant l'année 2020
- Une hospitalisation en psychiatrie
- Quatre en soins généraux



Actions d'appui de l'infirmière aux bénéficiaires du SAVS

DOMAINES	NOMBRE INTERVENTION	% EN TPS
Médical	248	82.6 %
Thérapeutique	1	1,4 %
TOTAL	249	84,0 %

Nous devons aussi mentionner un accompagnement pour une entrée en famille d'accueil, avec des problèmes très lourds de santé et de soins.

En matière de soins, considérant que notre public est composé de personnes porteuses de handicap psychique, nous prenons en compte, l'importance de l'observance de leurs traitements.

84 % du temps d'intervention en partenariat SAMSAH, en 2020 répond aux sollicitations pour des accompagnements d'ordre médical paramédical et thérapeutique.

Ainsi, ils peuvent avoir l'appui de l'équipe et même, si nécessaire, les conseils de l'infirmière du SAMSAH, premier partenaire du SAVS. Surtout, pour les encourager au maintien du lien de soin avec leurs CMP, et les autres professionnels de santé, et nous œuvrons à soutenir leur l'autonomie dans ces démarches.

	NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENT 2020
CMP	2
GENERALISTE	1
SPECIALISTE	7
DENTISTE	2
VISITE EN INTRA	2
OPHTALMO	1
PODOLOGUE	4
PHARMACIE	6
LABO	5
DEMARCHES (Terrain, appel)	150
CLINIQUE (Bilan / Hospi)	5

> SUIVI ET COORDINATION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Comme ce fut le cas pour tous les milieux sociaux professionnels, Nos pratiques ont beaucoup évolué cette année, sous l'influence de la problématique du COVID-19. L'enjeu était de guider nos bénéficiaires vers une prise de conscience du danger, et l'apprentissage des gestes barrières sans pour autant provoquer la peur, ou la panique.

Nous avons réussi en tout cas à leur donner la certitude que nous étions présents pour eux, même si nos visites devaient s'espacer, et à la fin du confinement, ils ont été nombreux à vouloir nous encourager à continuer par prudence à espacer les visites.

L'équipe aussi avait besoin d'être rassurée, et ce fut par la désinfection totale des bureaux, la mise à disposition du matériel de protection, dans les bureaux et les véhicules, la mise à disposition de thermomètres sans contact, et surtout par le travail validé en commun, autour des protocoles, d'organisation du travail, à la reprise du format en présentiel.

> PERSPECTIVES POUR 2021

L'essentiel de nos perspectives vont tourner autour de la mise en œuvre des actions prévues pour l'année 2021 de notre Plan d'Actions d'Amélioration Continue de la Qualité. La poursuite de l'appropriation des bonnes pratiques de bienveillance qui devront s'accompagner de la formation du référent bienveillance.

2020 a vu la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec l'association « Mains de Fée » qui œuvre pour l'inclusion sociale, le bien-être et l'estime de soi par le biais de prestations de coiffure et de restauration de l'image personnelle.

Nous poursuivons la recherche de nouveaux partenariats, pour le mieux-être de nos bénéficiaires.

Nous cherchons à **maintenir** à tout prix les liens avec nos partenaires, largement favorisés par la survenue du COVID-19.

Nous allons également mener des actions afin de renforcer la file active du service.



> La maison d'accueil spécialisée (MAS)

> Présentation de la structure

La Maison d'Accueil Spécialisée de L'UDAF (MAS-UDAF) a ouvert ses portes en décembre 2008. Elle a accueilli dans un premier temps, à titre provisoire, 9 résidents dans un logement à Baillif.

En février 2013, la MAS a emménagé dans les locaux de l'ancienne clinique Lubin, située dans la ville de Basse-Terre, à proximité du CHBT. Le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation pour accueillir les usagers. En janvier 2014, l'établissement a atteint sa pleine capacité de 24 résidents. En 2018, une place supplémentaire a été accordée par l'ARS, portant la capacité d'accueil de l'établissement à 25 lits. En 2020 l'établissement a obtenu une augmentation capacitaire de 4 places.

Il est à noter que le bâtiment permet d'accueillir, sur le même site, une unité SAMSAH/SAVS (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés/Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) gérée également par l'UDAF. La dynamique de ces deux services s'inscrit dans l'idée du vivre ensemble en établissement et d'une continuité dans l'offre de service.

1) MISSIONS

La MAS de L'UDAF Basse-Terre est un établissement médico-social qui assure, de manière permanente, à des personnes en situation de handicap, un lieu de vie incluant une prise en charge bipartite.

Elle s'inscrit dans les missions propres à l'ensemble des MAS :

- Hébergement,
- Dispensation de soins médicaux et paramédicaux,
- Aide et accompagnement constants dans tous les actes de la vie courante,
- Offre d'activités sociales permettant l'ouverture à la vie culturelle et de loisirs favorisant le main-tien et/ou le développement des acquis et préservant les régressions.

2) OBJECTIFS

Les objectifs généraux se déclinent à partir des textes réglementaires :

- Loi 2002-2 rénovant l'action sociale qui régit les établissements médico-sociaux,
- Loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle place l'utilisateur au cœur du dispositif et lui ouvre la perspective d'être acteur de son projet de vie.

- Décret n° 2009-322 du 20 mars 2009, relatif aux obligations des établissements et services accueillant et accompagnant des personnes handicapées possédant un minimum d'autonomie. Il fixe les conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des MAS.

3) PUBLIC ACCUEILLI

La MAS UDAF accueille des personnes en situation de handicap psychique et/ou déficience intellectuelle associés à des pathologies psychiatriques. Les résidents ont pour la majorité d'entre eux effectué un ou plusieurs séjours en hôpital psychiatrique, soit en région Basse Terre, soit sur Pointe à Pitre.

La nature de leurs pathologies fait de la vigilance constante un élément fort et incontournable de l'accompagnement.

L'hospitalisation en secteur hospitalier psychiatrique est une solution adoptée en dernier recours.

4) LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

En terme d'activités, les résidents disposent d'une salle d'activités au rez-de-chaussée de l'établissement, avec un espace pour l'informatique, un espace esthétique, un espace activités manuelles et jeux divers. Ils disposent également d'un Atelier Couture et d'une Salle pour les activités sportives.

De nombreuses activités et sorties sont proposées aux résidents sur un planning mensuel d'activités élaboré en groupe de travail pluridisciplinaire. Il intègre des pictogrammes pour les résidents qui ne savent pas lire. Certains résidents ont un planning mensuel individualisé affiché dans leur chambre.

Activités sur site

- Sport en salle
- Arts déco
- Couture/broderie
- Bricolage
- Informatique
- Écoute musicale
- Atelier cognitif
- Jeux divers
- Espace beauté
- Vie quotidienne
- Cuisine
- Groupe de parole
- Petit journal



Activités extérieures

- Marche sportive
- Équitation
- Danse et expression corporelle
- Sortie culturelle
- GEM
- Sortie découverte
- Plage
- Piscine
- Marche détente
- Jardin communautaire

Accompagnement individuel

- Accompagnement en famille
- Sortie achats personnels
- Appels téléphoniques
- Consultations médicales

4) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE**ROLE**

L'équipe pluridisciplinaire de la MAS est constituée de plusieurs professionnels, aux compétences diverses, complémentaires et adaptées aux problématiques des usagers qu'elle accueille. Elle réunit donc des compétences médicales, paramédicales, psychologiques, celles des professionnels du socio-éducatif et de l'accompagnement. Elle est ainsi composée du chef de service, du médecin, d'infirmiers, d'Aides Médico Psychologiques, d'Educateurs Spécialisés, d'Aides Soignant, des professionnels des services généraux et de l'équipe d'accompagnement de nuit. Le rôle de cette équipe est de définir le projet individuel de l'usager et d'assurer son suivi. Et, de ce fait, accompagner l'usager dans les actes de la vie quotidienne, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, d'élaborer le suivi de santé et des soins et de soutien.

MISSIONS

L'équipe pluridisciplinaire de la M.A.S. de Beauvallon assure l'accompagnement des résidents, dans le cadre des missions essentielles des maisons d'accueil spécialisée, en collaboration avec les représentants légaux et les parents. Ainsi, l'accompagnement s'articule autour de plusieurs axes, à savoir :

- Un confort et un cadre de vie
- L'hygiène et les soins du corps
- Les soins et le suivi médical
- Les aides matérielles à la vie quotidienne
- Le soutien psychologique
- Le soutien psychiatrique
- Loisirs et les animations
- L'autonomie
- La médiation avec la famille
- La lutte contre les régressions

4) LES ACTIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Le projet de l'année écoulée a porté essentiellement sur :

- L'écriture de l'évaluation interne de la MAS qui a été remise au début du 2^{ème} trimestre 2019
- La première phase de la réécriture du projet d'établissement 2019-2024 qui a débuté au dernier trimestre 2019.
- Le suivi des différents Projets d'Accompagnement Personnalisés.
- La continuation de la réorganisation de travail pour un meilleur dynamisme du travail d'équipe et un climat professionnel serein.
- Le maintien des activités avec les partenaires extérieurs : équitation, natation, ka
- La préparation et la participation des usagers aux spectacles Handidanse fédérant les acteurs du monde du handicap
- Les temps forts : participation défilé carnavalesque, spectacle Handidanse, les vacances et ces nombreuses activités autour de la mer, la découverte du pays, la culture et les fêtes de fin d'année.
- L'animation de l'ensemble des ateliers composant les activités (activités manuelles, cognitives, jardinage, cuisine...)

> Profil des usagers**1) AGE ET SEXE DU PUBLIC ACCUEILLI**

60 % des résidents ont moins de 45 ans. Le résident le plus jeune a 29 ans et la résidente la plus âgée a 64 ans. Une adaptation de l'équipe à l'importante amplitude d'âge est fondamentale pour répondre au Projet d'Accompagnement Personnalisé de chaque résident.

L'établissement accueille 13 femmes et 12 hommes.

2) RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Les usagers de la MAS proviennent de 13 des 32 communes que compte le département. 5 usagers ont un lieu de résidence éloigné (Morne à l'eau - Le Moule - Gosier).

L'organisation de l'accompagnement pour les séjours mensuels en famille s'avère problématique en raison du temps requis par le déplacement à cause des fréquents problèmes de circulation.



NB DE RÉSIDENTS	COMMUNE D'ORIGINE
2	Abymes (971)
1	Baie-Mahault (971)
1	Baillif (971)
1	Gosier (971)
1	Gourbeyre (971)
1	Lamentin (971)
2	Morne à l'Eau (971)
2	Moule (971)
6	Pointe-à-Pitre (971)
1	Basse-Terre (971)
3	Saint-Claude (971)
3	Vieux-Habitants (971)
2	Saint-François (971)
TOTAL : 26	

1) NATURE DES DÉFICIENCES

Principales et associées

POINTE-À-PITRE		
	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences intellectuelles	1 soit 3,57 %	16 soit 57,14 %
Autisme et Autres TED	2 soit 7,14 %	0
Trouble psychiques	25 soit 89,29 %	1 soit 3,57 %
Troubles du langage	0	2 soit 7,14 %
Troubles des langages +	0	8 soit 28,57 %
Déficiences auditives	0	0
Déficiences visuelles	0	0
Déficiences motrices	0	0
Déficiences métaboliques	0	0
Cérébro-lésions	0	0
Polyhandicap	0	1 soit 3,57 %
Troubles du comportement et de la communication	0	15 soit 53,57 %
Autres déficiences	0	0

Plus de 80 % des usagers ont pour principal déficience les troubles psychiques, deux souffrent d'autisme et un de déficiences intellectuelles. Ils rencontrent aussi, à moindre mesure, des déficiences associées qui sont essentiellement des déficiences intellectuelles presque à hauteur de 60 %, de trouble d'apprentissage et du langage pour 30 % d'entre eux et de troubles de comportement et de la communication pour 53 % d'entre eux.

Un usager est porteur de polyhandicap.

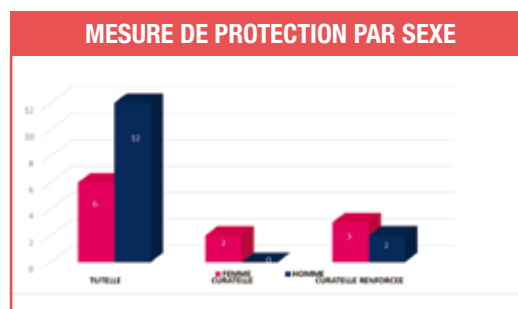
Addictions et caractéristiques comportementales

Nous comptons 3 fumeurs au sein de cet établissement dont deux usagers souffrant d'addictologie aux produits dits illicites. Cette nouvelle problématique pousse les professionnels à adapter leur prise en charge et faire appel au réseau Sud Basse Terre pour mieux répondre à cette nouvelle problématique.

Quant aux comportements des résidents, il est en relation directe avec leurs pathologies mentales et psychiatriques, précédemment citées. Des phénomènes d'agressivité récurrents se manifestent :

- Plusieurs agressions physiques et de nombreuses agressions verbales envers les professionnels.
- De fréquentes agressions entre les usagers.
- Des dégradations du mobilier.

Cadre juridique du placement



Tous les résidents de la MAS sont sous protection judiciaire. Une grande partie bénéficie de tutelle, les autres de curatelles dont 5 renforcées. Les tuteurs proviennent essentiellement d'organisme de tutelle du secteur associatif, dont 20 de l'association UDAF, d'autres du secteur privé ou du giron familial.

Situation familiale des personnes accueillies

Tous les résidents sont célibataires.

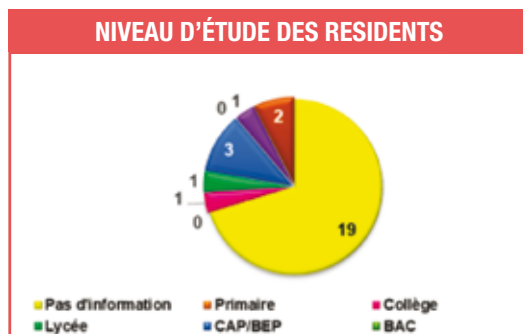
- 22 résidents ont un lien familial ;
- 8 résidents effectuent des séjours en famille ;
- 3 résidents n'ont aucune visite ou de famille connue.

Des contacts réguliers avec les familles sont organisés : contacts téléphoniques, transport des résidents par les encadrants, invitations aux manifestations

Les ressources des usagers

- Allocation Adulte Handicapé (AAH) : 24 résidents
- Pension de retraite : 1 résidente



Emploi, formation, scolarité

Nous avons peu d'informations sur le niveau d'études des résidents et leur parcours professionnel, cependant sur les 27 usagers accueillis à la MAS en 2020, 9 ont intégré un cursus scolaire et deux ont travaillé.

Incidents, sanctions, orientations.

Incidents	Sanctions	Orientation
62	0	2

■ Incidents

Les écrits professionnels permettent rendre compte du travail et des incidents effectifs.

Le comportement de quelques résidents, en lien avec leurs pathologies, présente de manière récurrente des phénomènes d'agressivité :

- Envers le personnel
- Envers les autres usagers
- Auto agression
- Dégradation du mobilier
- Etc...

Les pannes de la climatisation restent présentes mais surviennent de manière plus espacée.

Les problèmes d'écoulement au niveau de la fosse septique sont moins fréquents, les résidents jetant leurs vêtements et sous-vêtements dans les cuvettes des toilettes font l'objet d'une surveillance accrue.

Les pannes récurrentes de l'ascenseur sont jugulées et le problème d'étanchéité de la toiture a été résolu.

■ Orientations

Deux nouveaux résidents ont intégré la MAS en 2020 dont l'un à la suite d'un décès.

Une résidente de plus de soixante ans reste en attente d'une orientation vers un EHPAD ou une famille d'accueil.

Une autre, de 35 ans est en attente d'une réorientation en ESAT et d'un logement en milieu ouvert.

> Les actions d'accompagnement pour et avec l'utilisateur**1) LA MISE À JOUR DES PROJETS PERSONNALISÉS**

Sur la période 2018-2019, 20 Projets d'Accompagnement Personnalisés (PAP) ont été révisés au cours. La mise à jour des 5 projets restants a été effectuée en 2020

Chaque résident est reçu et entendu pour l'actualisation ou l'élaboration de son Projet Personnalisé d'Accompagnement.

2) LES GROUPES DE PAROLE

Les résidents sont réunis en groupe de parole une fois par mois en moyenne. L'ensemble des usagers y participe.

3) LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le Conseil de la Vie Sociale n'a pas pu se réunir en 2020 compte tenu de la situation sanitaire liée au COVID. En 2021, 3 réunions seront programmées.

4) LE PÔLE INFIRMIER

L'établissement assure une continuité des soins dans les domaines suivants :

- Hygiène bucco-dentaire,
- Lutte anti vectorielle,
- Consultations internes,
- Équilibre alimentaire.

4) LES HOSPITALISATIONS

Au cours de cette année 2020, 6 résidents ont été hospitalisés. On dénombre 2 hospitalisations à l'EPSM allant d'une durée de deux à quatre semaines, et une donnant lieu à une sortie définitive.

Nous comptons aussi, 3 hospitalisations au CHBT dont 2 dans le cadre de soin d'urgence d'une journée.

> Suivi et coordination de l'équipe pluridisciplinaire**Le temps des rencontres :**

- La réunion pluridisciplinaire est hebdomadaire. Elle a lieu tous les vendredis depuis le second semestre 2020. Elle réunit l'équipe d'accompagnement de jour et de nuit, les membres du pôle soin et de surveillance.
- L'équipe de nuit se rencontre une fois tous les deux mois, soit une moyenne de 5 rencontres au cours de l'année



- L'équipe hôtellerie 1 fois par mois,
- L'ouvrier d'entretien et le secrétariat une réunion une fois par semaine avec le Directeur.

Les temps de transmissions sont aussi des moments forts d'échanges d'informations et de prises de décisions. Ils se tiennent 3 fois par jour, tous les jours.

Le temps des écrits :

Sur un planning de six semaines, deux jours sont consacrés au temps des écrits afin de formaliser toutes les actions qui contribuent à la mise en œuvre du projet d'individualisé de l'usager.

Supports :

La MAS bénéficie du support mediateam, logiciel pour le suivi du projet personnalisé des usagers. Cependant il sous utilisé. L'outil informatique reste encore un frein pour un grand nombre de salariés.

Les protocoles et les procédures formalisent l'organisation de travail et les conduites à tenir. Et des tableaux bord garanti le suivi des actions.

> Perspectives 2021

Les grands chantiers de 2021 sont les suivants :

- Mise en œuvre du plan d'action de l'évaluation interne
- Les évaluations externes
- Validation du projet d'établissement 2019-2024
- Réorganisation du travail : Actualisation et/ou élaboration des outils de travail
- Finalisation des projets d'accompagnement personnalisés
- L'amélioration du cadre de vie : acquisition d'équipements pour l'amélioration du cadre de vie des résidents et des conditions de travail des professionnels
- Installations de 4 places supplémentaires
- Développer les partenariats en vue d'une plus grande insertion dans l'environnement
- Organisation de 3 réunion du CVS

> Le village de la famille et de l'enfant (VFE)

> Présentation de l'établissement

Le Village de la Famille et de l'Enfant de Port-Louis, est un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), dont l'activité a commencé en janvier 2008, sous l'égide de la municipalité. En 2011, la gestion de la structure a été confiée à l'UDAF par le biais d'une Délégation de Service Publique. L'EAJE est composé de deux services, œuvrant dans l'intérêt du jeune enfant :

- Un multi accueil ou crèche, service flexible pour un accueil personnalisé de l'enfant de 0 à 3 ans.
- Un lieu d'accueil enfant parents, espace de parole, de rencontres et d'échanges pour les parents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans

L'établissement se veut être un lieu de rencontre incontournable de toutes les familles du Nord Grande-Terre et en particulier de Port-Louis.

> Faits marquants en 2019

Une crise sanitaire sans précédent, à l'échelon national, obligeant l'établissement à fermer ses portes pendant près de quatre mois,

En effet sur l'ordre du Président de la République, les EAJE ont dû arrêter séance tenante toute activité le 11 mars 2020

du fait de la propagation d'un virus nommé COVID-19. Les activités ont repris dans un cadre particulièrement réglementé mi-juin et jusqu'à la fin de l'année.

Une reprise d'activité dans des conditions particulières pour toutes les parties !

En effet des conditions drastiques en termes d'hygiène, de capacité d'accueil, de formation des groupes, de relations avec les familles... ont contraint le personnel, les familles, les enfants, les fournisseurs, à modifier leurs comportements et habitudes.

Un exercice déséquilibré en terme de fréquentation et économique

Les groupes d'enfants accueillis ont été réduit à 10 par les autorités. Les familles n'ayant pas d'obligation à l'extérieur ont été invité à ne pas quitter leur domicile, dès lors le service multi accueil a perdu en moyenne 30 % de sa fréquentation. Le lieu d'accueil enfants parents n'a pu exercer ses missions en présentiel, puisque l'établissement ne pouvant accueillir du public.

L'activité a commencé à se normaliser en novembre, mais la crainte du COVID a modifié les habitudes et les familles ont gardé ou récupéré beaucoup plus tôt leurs enfants, chaque fois qu'ils en ont eu l'occasion.



Une fermeture totale du Lieu d'Accueil Enfant Parent, jusqu'au mois de septembre !

Les familles n'ont pu être reçues au LAEP du fait des directives gouvernementales. Des stratégies ont dûes être trouvées et mises en place pour garder le contact, notamment via les réseaux sociaux.

Une reprise des interruptions d'alimentation en eau potable à partir du mois de septembre.

Des coupures d'eau en pleine période de crise sanitaire, ont nécessité la fermeture de l'établissement 4 journées entières, entre septembre et décembre.

Un partenariat Passerelle/Ecole vivant !

Le partenariat initié avec la très petite section de l'école maternelle 2 de Port Louis se poursuit à travers des échanges et activités communes.

La fermeture, suivie d'un accueil avec un effectif réduit, a provoqué une chute de l'activité. Plusieurs familles ont désinscrit de fait leurs enfants pour les réinscrire courant le mois d'octobre.

Une tendance à la normalisation s'est alors dessinée, mais vite suivie d'une rechute en novembre.

Il a été constaté un absentéisme récurrent, additionné à des journées de plus en plus courtes sans volonté de la famille d'écourter le nombre d'heures réservées.

- 8h00 en moyenne ont été réservées par jour par enfant
- 6h00 en moyenne ont été effectivement réalisées (arrêt maladie, congés, journées écourtées...),
- 0.97 € ont été payés en moyenne par heure de garde
- 108 enfants ont fréquenté la crèche au courant de l'année dont 77 garçons et 31 filles

> Les services

1) LE MULTI ACCUEIL

■ Activité économique

Fréquentation

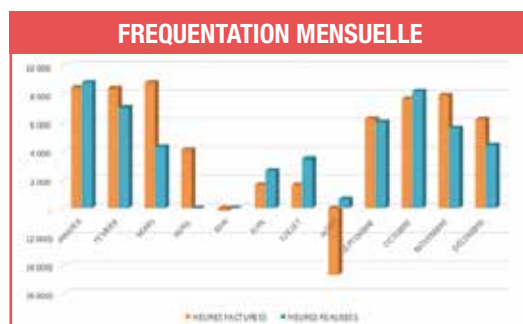
Le multi accueil a fonctionné du 02 janvier au 13 mars et du 01 juin au 31 juillet puis du 24 août au 18 décembre, soit, 09 mois dans l'année, pour un total de 171 jours.

Il a ouvert du lundi au vendredi pour un total de 2029.52 heures.

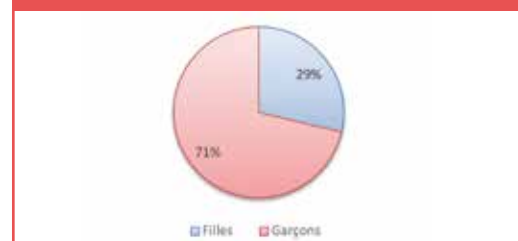
Il a fermé exceptionnellement pendant 4 jours, entre septembre et décembre pour cause d'interruption de l'alimentation en eau potable.

L'activité se résume en terme de fréquentation, à

- 56 382 heures facturées
- 51 393 heures réalisées



FREQUENTATION PAR SEXE



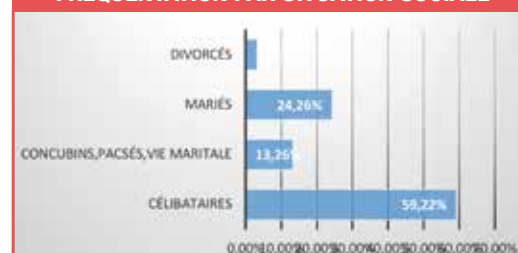
Au mois d'août, le multi accueil fonctionne pendant une semaine, cette semaine est utilisée pour l'adaptation ou la réadaptation des enfants à la collectivité après trois semaines de congé annuel.

Catégories socio-économiques et implantation géographique des familles

Les enfants qui fréquentent le multi accueil sont, pour la plupart, issus de familles mono parentales :

- Célibataires : 60 %
- Couples mariés : 24 %
- Autres vie maritale : 13 %
- Divorcés, veufs : 13 %

FRÉQUENTATION PAR SITUATION SOCIALE



Le nombre d'enfants dans la famille est en moyenne de 2.



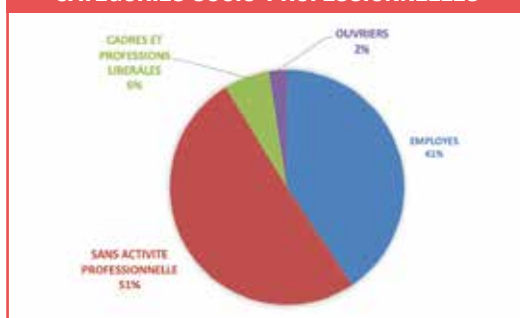
COMPOSITION DES FAMILLES



Les parents sont en majorité, sans activité professionnelle, une forte partie du public fréquentant la structure vit des minimas sociaux ou, est encore dans le circuit scolaire d'où la faiblesse des recettes et l'absentéisme.

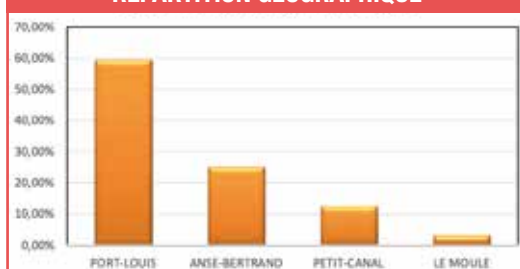
- Employés : 40.60 %
- Chômeurs ou autres sans activité professionnelle : 47.65 %
- Cadres et professions libérales : 6.25 %
- Etudiants : 3 %
- Artisans, Agriculteurs : 2.5 %

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES



Les familles viennent pour la plupart de Port-Louis

REPARTITION GEOGRAPHIQUE



Évolution de l'activité

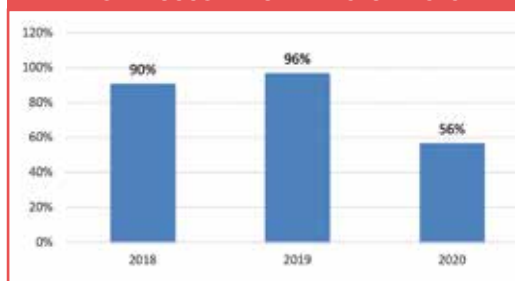
L'activité est médiocre en 2020. Le taux d'occupation prévue à 90 % est à 56 %. L'absentéisme est particulièrement élevé. Dès lors l'écart entre le nombre d'heures réservées par les parents, et le nombre d'heures réalisées, explose. (Objectif visé : 107 %, atteint : 110 %)

COMPARATIF FREQUENTATION 2019-2020



Le taux d'occupation est en augmentation. Les mesures prises à partir de 2014 portent leurs fruits (rajeunissement des sections, agrément modulé, accueil périscolaire).

TAUX D'OCCUPATION DE 2018 A 2020



■ Les activités pédagogiques

Suite projet 2018/2020 « Les insectes »

Le projet « Les insectes » a commencé en septembre 2019 a été interrompu à mi-mars 2020, en raison de la crise sanitaire

Objectif global : Il s'agit de créer un environnement sain autour des insectes, annihiler les peurs qu'ils occasionnent. C'est également, de mettre des mots sur la rencontre avec les insectes du jardin potager initié en 2017.

- Se familiariser aux insectes du potager.
- Respecter les êtres vivants et comprendre leur utilité au - delà de certaines nuisances, parfois occasionnées.

Démarrage du projet 2019/2020 « Les insectes »

Le projet est repris en septembre 2020 et prendra fin en juillet 2021

Actions fortes du projet

Les sections porteront des noms d'insectes et les équipes travailleront sur ces insectes en particulier.

Section jaune : les coccinelles ; Section bleue : les papillons ; Section orange : les libellules ; Section verte : les abeilles ; Section périscolaire : les chenilles

Le travail éducatif portera sur, la reconnaissance des insectes à travers des imagiers et autres supports (domino insectes, puzzle insectes, jeu de laçage avec des coccinelles, fabrication d'insectes avec des matériaux de



récupération, réalisation d'un herbier avec des insectes, découverte des insectes dans leur habitat naturel (les détectives de la nature), visite du jardin de Monsieur Salade à Gros Cap, activités culinaires autour du miel...)

2) LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le LAEP a fonctionné les, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, le mardi de 14h à 17h, jusqu'à sa fermeture au public, pour reprendre son activité en septembre. Le public n'a repris la fréquentation qu'à partir d'octobre, de manière épisodique.

Fréquentation

Cette année, une dizaine de familles a fréquenté le LAEP entre janvier et mi-mars.

- Accueil ponctuel de 3 familles à partir d'octobre

Actions menées

- Mise en place d'ateliers d'accompagnement des familles
 - Ateliers de puériculture (soins de l'érythème fessier, préparation du biberon)
- Organisation de conférences et groupe de parole pour les familles
 - Groupe de parole sur le vécu du confinement
 - Sensibilisation aux risques de propagation du COVID- Respect des gestes barrière
- Poursuite des partenariats
 - Projet commun avec le CLASS de Port-Louis
 - Projet commun avec les travailleurs sociaux du Nord-Grande-Terre (Conseillère en économie sociale et assistante sociale de la CAF, Conseiller du pôle emploi de l'antenne de Port-Louis)

Perspectives

- Poursuite des partenariats en cours
- Mise en place d'activités pratiques qui relient parents et enfants



> Ressources mobilisées

RESSOURCES HUMAINES

L'effectif du personnel pour les deux services est de 20 salariés, dont 15, dans l'encadrement des enfants.

TITRE	NOMBRE	FONCTION
Directrice	1	Conduite et contrôle des activités
Éducateur de jeunes enfants	1	Coordination du travail éducatif
Animateur RAM/LAEP	1	Accueil et prise en charge des usagers
Auxiliaire de puériculture	6	Accueil et prise en charge des enfants en section
Auxiliaires petite enfance	9	Accueil et prise en charge des enfants en section
Cuisinier	1	Fabrication et service des repas
Agent de propreté	1	Entretien des locaux et surfaces
TOTAL	20	

> Démarche qualité

1) CONDUITE DE PROJETS

- Mise en œuvre et suivi du projet thématique dans les 3 services
- Travaux sur la bientraitance
- Reprise des travaux sur la qualité interne
- Reprise des travaux Document Unique de Sécurité (DUS)

2) RENCONTRES DIRECTION / EQUIPES

Les rencontres programmées comme suit, se sont trouvées de fait, modifiées au regard de la situation sanitaire.

Deux types de réunions :

- Réunion de formation et de régulation d'équipe, le dernier mercredi du mois
- Réunion par section, de suivi du projet, de progression des enfants et de réajustement des pratiques en semaine 2 du mois.

3) RENCONTRES EQUIPES / PARENTS

Les rencontres institutionnelles n'ont pas pu se tenir du fait des restrictions gouvernementales en terme d'accueil du public et de prise en charge des enfants.

Pour rappel :

Trois rencontres dans l'année :

- Réunion de rentrée, avec tous les parents, dont l'objet est de présenter la structure, le règlement de fonctionnement, l'équipe.



- Réunion par section, de janvier à février, dont l'objet est de faire, avec les parents, un premier bilan de la prise en charge des enfants.
- Réunion par section en juin, pour le bilan de fin de saison

4) APPUI PSYCHOLOGIQUE

Nous poursuivons notre collaboration avec le cabinet « IFORCOD ». Ce travail consiste à améliorer la qualité du service destiné aux enfants, en personnalisant l'accueil des enfants et de leurs familles, à adapter et développer les compétences des salariés et améliorer la relation « professionnels / professionnels » et la relation « professionnels / familles »

5) FORMATION DU PERSONNEL

- 1 personnel en parcours VAE pour le DPAP
- 1 personnel en absence formation pour la préparation du diplôme d'assistante sociale

5.6- ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Les entretiens d'évaluation professionnelle ont eu lieu en novembre 2020 conformément aux exigences de la convention collective de juin 83.

5.7- SYSTÈME D'INFORMATION

Logiciel d'exploitation

Nous utilisons le logiciel NOE, pour la gestion administrative et financière de la structure, et WIN BUDGET pour les dépenses de fonctionnement et le suivi budgétaire.

> Perspectives

1) LE MULTI ACCUEIL

Au niveau économique

- Œuvrer au remplissage de la structure en suscitant la demande sur les créneaux horaire peu utilisés et en poursuivant les programmes d'animation « vacances scolaires ».

Au niveau pédagogique

- Postuler au label certifié crèche

2) LE LAEP

Nous comptons poursuivre la collaboration avec le CLASS et les autres travailleurs sociaux du NGT.

Egalement, impulser la politique petite enfance de la ville et en être acteurs.

> La Pension de Famille

> Présentation de la structure

La circulaire du 10 décembre 2002 relative aux maisons relais, constitue le texte de référence des Pensions de famille, en précisant les spécificités du dispositif.

>> Missions

La Pension de famille est un établissement destiné à l'accueil sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile leur accès à un logement ordinaire.

C'est une forme d'habitat durable, offrant un cadre de vie chaleureux, sécurisant et semi-collectif valorisant l'autonomie, la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

Située dans la région Basse-Terrienne, la Pension de Famille UDAF dispose de 30 logements de type T2 pouvant accueillir, sans limitation de durée, des personnes seules, des couples seuls, avec de faibles revenus, et/ou, ayant 1 enfant à charge. Notre agrément nous permet de bénéficier de 39 places financées par la DJSCS pour notre activité.

>> Activités de l'année écoulée

Pour l'année 2020, la Pension de famille a mis l'accent sur 5 principaux objectifs :

- Accompagner les résidents à réaliser les objectifs de leur projet personnalisé
- Equiper la Pension de famille avec plus d'outils de travail afin d'accompagner plus efficacement les résidents
- Obtenir l'intervention d'une psychologue en soutien à l'équipe
- Intensifier le programme d'activité
- Travailler avec la SEMSAMAR à la résolution des dysfonctionnements de l'immeuble

Compte tenu du contexte sanitaire, l'année 2020 a été particulière et ne nous a pas permis de réaliser ces objectifs. Nous avons cependant pu nous concentrer sur le remplissage de la structure. En fin d'année 2020, la pension de famille a atteint 93,33 % de taux de remplissage.



>> Commission d'admission

Pour instruire les dossiers de demande, la Pension de famille dispose d'une commission d'admission interne. Son rôle est de rendre une décision en s'appuyant sur une investigation et sur l'expertise des professionnels présents. De plus en cas de difficultés avec un résident, les membres de la commission donnent leurs avis sur les sanctions à attribuer.

>> Etat d'occupation Pension de famille

Au 31 décembre 2020, la Pension de famille compte 28 locataires soit un taux d'occupation des logements de 93,33 % (28/30).

Résidents	2014-17	2019	2020	Total
Entrées	33	3	6	42
Sorties	7	3	4	14
TOTAL				28

Il est à noter qu'en incluant les enfants, la Pension de famille loge et accompagne **35 personnes**.

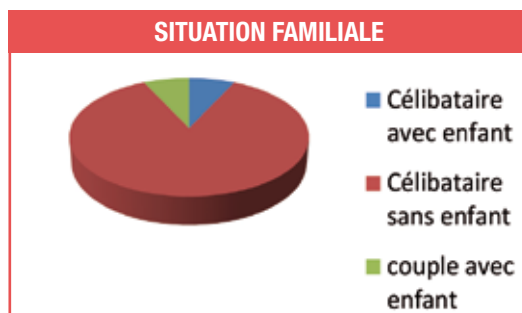
> Présentation des résidents de la Pension de famille

>> Age et sexe des résidents

AGES	Hommes	Femmes	Enfants	TOTAL
0-16 ans			5	5
18-30 ans	3	2		5
31-49 ans	9	6		15
50 ans +	7	3		10
TOTAL				35

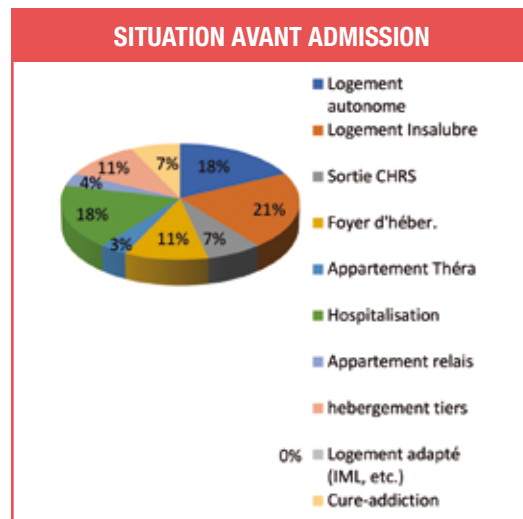
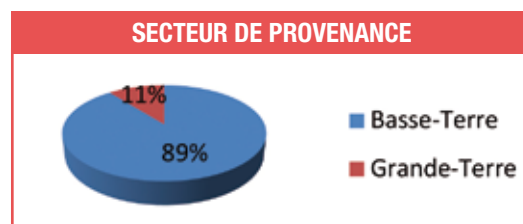
>> Situation et composition familiale

Notre effectif au 31 décembre 2020 est composé essentiellement de personnes célibataires sans enfant à charge.



>> Secteur géographique de provenance et situation locative antérieure

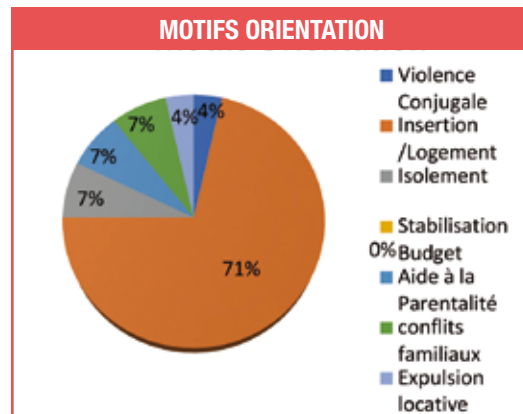
La majorité des locataires sont issus de la région Basse-Terrienne et plus particulièrement des communes se situant entre Baie-Mahault et Bouillante.



>> Motifs d'orientation et problématiques rencontrées

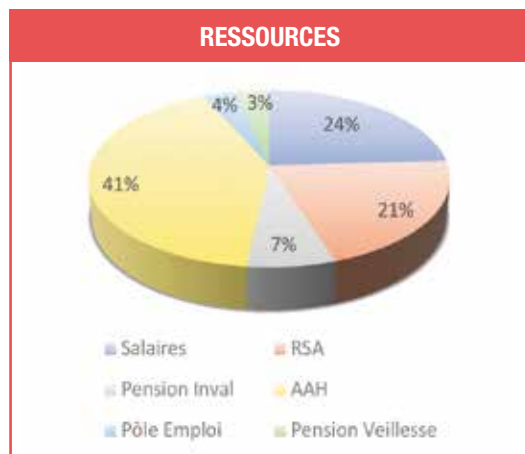
Le principal motif d'orientation à la Pension de famille est de permettre l'insertion par le logement de l'usager en acquérant les réflexes locatifs nécessaires.

Nous avons été sollicités également, pour aider les personnes à rompre leur isolement en créant du lien avec les autres locataires, et, pour loger et accompagner des femmes victimes de violences conjugales.



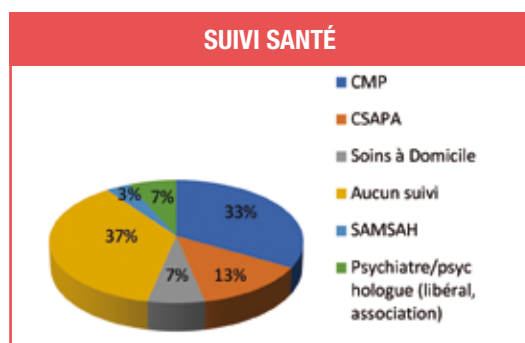
>> Ressources

La majorité de nos résidents sont bénéficiaires des minimas sociaux.

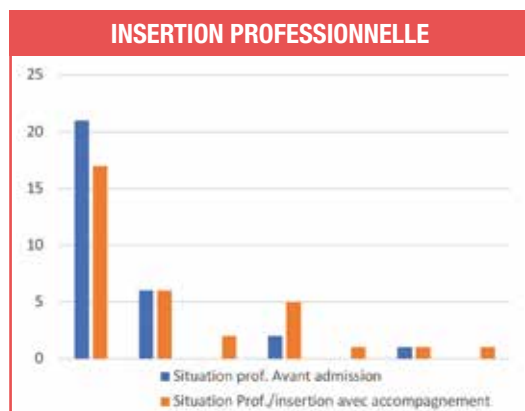


>> Suivi Santé et addictions

Une grande majorité de notre public, y compris les enfants, a un suivi psychiatrique et psychologique. Certains de nos résidents sont suivis par plusieurs organismes.

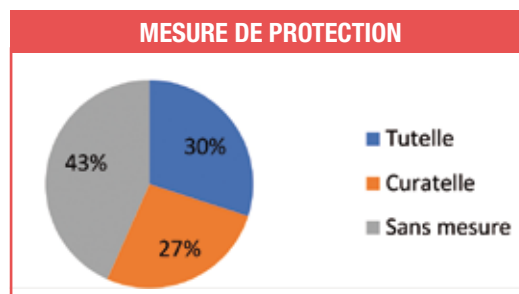


>> Projet Individualisé



>> Résidents et mesures de Protection

En 2020, 17 de nos résidents bénéficient d'une mesure de protections.



> Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'Usager

>> Présentation équipe Pension de famille

L'équipe de la Pension de famille se compose de 3 personnels permanents :

- **1 Hôte** chargé de concevoir, développer et organiser l'animation de la Pension de Famille. Il est le garant de sa gestion locative.
- **1 Assistante Sociale** qui assure l'accompagnement social des résidents. Sa mission vise à leur insertion
- **1 Cadre Référent** qui en lien avec la Direction est chargé d'évaluer la gestion et le bon fonctionnement de l'établissement et d'encadrer l'équipe.

A ces personnels permanents, s'ajoutent des personnels transversaux :

- Technicienne de surface, Coursier, Comptable, Chef comptable, Responsable de la paie, Responsable de la qualité et du développement, Responsable de l'administration du personnel et des relations sociales.

>> Instances de travail - Suivi et coordination

Il existe différentes instances de coordination de l'équipe :

- Réunion de travail (AS et Hôte).
- Réunion d'équipe (cadre, AS et Hôte).
- Réunion technique.

Avec la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus, nous avons dû effectuer du télétravail durant le confinement et ce jusqu'au mois d'août 2020. Ce télétravail était partiel car nous devions effectuer des permanences afin de maintenir le lien avec nos résidents et les accompagner dans leurs diverses démarches.



Ce confinement a totalement modifié nos habitudes de travail.

>> Gestion des loyers

L'hôte de la Pension de famille élabore les factures, récupère les loyers de tous les résidents et fait les quittances.

Au terme de l'exercice, le taux de recouvrement de la redevance s'élève à 79 %. Les comptes débiteurs s'expliquent par :

Causes	Nombre
Régularisation service SMPJM	4
Absence temporaire	1
Difficultés Financières	1

>> Suivi locatif des résidents

Régulièrement et selon les besoins, l'hôte effectue des visites à domicile afin d'évaluer les capacités de chacun à entretenir son logement. De plus, elle les reçoit en entretien afin de recueillir leurs demandes et mettre en place les interventions nécessaires. Pour ce faire, elle est en lien régulier avec des prestataires et les partenaires extérieurs.

Concernant l'entretien du logement, l'hôte effectue régulièrement des visites à domicile afin d'évaluer l'état de propreté du logement.

Au cours de nos évaluations, nous avons constatés que pour une grande majorité de nos résidents le logement est bien entretenu.

Nous avons constaté une nette amélioration dans l'entretien des logements.

Cependant nous avons 4 résidents qui éprouvent des difficultés pour l'entretien de leurs logements. Pour les aider un service de nettoyage ponctuel a été mis en place par leurs référents.

>> Gestion des conflits / difficultés

Causes	Nombre
Avertissement Oral Rappel à l'Ordre	4
Comportements inadaptés	1
Conflits entre résidents	1

Durant la période de confinement liée à la crise sanitaire du Coronavirus, nous avons dû mettre en place une réunion de synthèse en urgence avec les équipes du CMP de Basse-Terre car l'une de nos résidentes avait un comportement inadapté lié au refus des mesures sanitaires et des règles mises en place à la Pension de famille pour lutter contre la propagation du virus. Cette résidente mettait en péril la

stabilité de la structure et avait une influence négative sur les autres locataires.

Au cours de l'année 2020, nous n'avons pas eu à gérer de graves conflits avec les résidents. L'équipe de la pension de famille s'efforce en cas de difficultés de rencontrer très rapidement les personnes concernées afin d'éviter une détérioration de la situation.

Nous constatons même une amélioration du cadre de vie dans l'immeuble avec une bonne intégration des résidents de la pension de famille avec les autres locataires de la SEMSAMAR

Malgré les relances incessantes que nous faisons au bailleur – SEMSAMAR – nous avons toujours beaucoup de difficultés pour régler des problèmes existants depuis plusieurs années dans l'immeuble

Problématiques	Motifs/Interventions
Pas d'eau chaude dans les logements : Certains résidents n'ont jamais pu bénéficier d'une arrivée d'eau chaude dans leur logement et depuis plusieurs mois ce nombre a fortement augmenté. A ce jour peu de résidents ont accès à l'eau chaude	Après plusieurs tentatives pour solliciter une intervention du bailleur, un diagnostic a été réalisé : les canalisations / panneaux solaires sont bouchés par du calcaire
Infiltrations d'eau dans les circuits électriques et problèmes de plomberie au sein des logements : Plusieurs résidents ont constaté des infiltrations d'eau ce qui provoque des coupures de courant et des situations dangereuses	Pas d'interventions prévues par le bailleur sans la réalisation au préalable d'un diagnostic de professionnels (au frais de la pension de famille)
Pas de passage du facteur	En l'absence de dénomination de rue par la commune de Saint-Claude la poste ne peut pas livrer de courriers. Pour pallier à cette situation nous avons ouvert une boîte postale afin de récupérer les courriers des résidents
Présence de chats et chiens errants	Malgré les interventions des services de la commune de Saint-Claude le problème persiste. En effet les résidents continuent à nourrir les animaux



>> Suivi social

Lors de la phase de pré-commission et pour tous dossiers reçus, l'assistante sociale réalise une investigation approfondie.

Par la suite, le demandeur est reçu à la pension de famille avec son référent pour la présentation de la structure et l'évaluation de ses motivations.

L'assistante sociale rédige une synthèse des éléments obtenus (investigation et entretien) et présente le dossier en commission d'admission.

Dès l'intégration du résident au sein de la structure, l'assistante sociale le rencontre afin d'établir et travailler avec lui autour de son budget et de sa gestion.

Elle propose aux résidents une écoute active et les accompagne dans leurs projets personnalisés. Sa mission vise l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle du résident.

Selon les besoins, elle fait des visites à domicile et des entretiens individuels et en collaboration avec l'Hôte, des projets collectifs (type travail social de groupe). Elle bénéficie d'un large réseau de professionnels et partenaires pour mener à bien son intervention.

Dans le cadre de ses missions et afin de contribuer à la professionnalisation des étudiants en formation, en 2020, l'assistante sociale a accueilli et accompagné 1 stagiaires (ASS).

Depuis l'ouverture de la structure en 2014, l'assistante sociale a accueilli 7 stagiaires.

L'intervention de ces stagiaires s'avère indispensable pour aider l'équipe à accompagner les 35 résidents présents au sein de la structure.

>> Activités et animation

Les résidents de la Pension de famille participent à un certain nombre d'activités. Ces dernières s'articulent autour de 5 axes :

- **Les activités libres** (dominos, jeux de cartes, jeux de société, lecture, télévision etc...)
- **Les activités manuelles** (création d'objets, de décorations, etc...)
- **Les repas collectifs** (autour de diverses thématiques : célébration fêtes culturelles, petits déjeuners, alimentation équilibrée etc...)
- **Le jardin collectif** en partenariat avec l'association

BWALANSAN (maintenir le savoir-faire traditionnel, contribuer à l'accès aux fruits et légumes, créer et renforcer le lien social, l'entraide et la solidarité et, améliorer l'estime de soi)

- **Diverses activités et sorties** (sorties culturelles, anniversaire résidents etc...)

Toutes les activités sont proposées aux résidents lors de la Réunion des Résidents. Cette dernière nous permet de programmer, de mettre en place et de déterminer le rôle de chacun dans l'organisation des repas et activités.

Au cours des réunions, les résidents soumettent leurs interrogations, leurs demandes et propositions d'activités. Nous nous attachons à ce que les résidents de la Pension de famille soit acteurs et forces de propositions lors de ces rencontres.

En 2020, nous avons modifié l'organisation de nos activités en permettant à nos résidents d'être acteurs et d'avoir un rôle plus important à chaque activité. Nous avons réalisé lors de la première réunion des résidents de l'année, l'élection des référents des activités. Ces référents sont des relais entre les résidents et l'équipe de la Pension de famille. Ils peuvent également superviser les ateliers dont ils sont responsables sous couvert de l'équipe de la Pension de famille.

Par ailleurs nous avons intensifié et diversifié notre programme d'activités en incluant de nouvelles activités (création, cuisine, jardin, journal, activités physiques et sportives, après-midis jeux, tournois de dominos, atelier bien-être, Bibliothèque).

Malheureusement l'épidémie du Coronavirus a bouleversé notre programme d'activité et modifié nos habitudes. Durant une période nous avons dû suspendre nos activités de groupe dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Toutefois durant la période de confinement, une belle initiative a été mise en place par 2 de nos résidentes qui ont confectionné un nombre incalculable de masques de protection en tissu pour permettre aux autres résidents d'être protégés.

Nous avons pu tout de même mettre en place certaines activités avec nos résidents au cours de l'année 2020 :

- Les activités libres et le jardin collectif se déroulent toute l'année
- Les activités ci-dessous :

(Légende : Ateliers, Sorties, Actions collectives)



Mois	Type d'activités
Janvier	Carnaval : ■ Atelier Confection tee-shirts customisés avec tissus wax ■ Atelier Bibliothèque : création d'une bibliothèque au sein de l'espace de la Pension de famille
Février	Carnaval : ■ Participation au « Deboul'Gem » au Gem de Ste-Rose – manifestation inter structures UDAF ■ Atelier confection tee-shirt customisés avec tissus wax ■ Atelier Création : Confection de pochettes en tissu Wax ■ Atelier cuisine : Beignets de carnaval et crêpes ■ Atelier Jardin ■ Atelier Sport ■ Atelier Journal
Avril	■ Confection de masques de protection en tissu par 2 de nos résidentes pour l'ensemble de nos locataires
Mai	■ Confection de masques de protection en tissu par 2 de nos résidentes pour l'ensemble de nos locataires
Juillet	■ Atelier cuisine spécial vacances : ■ Atelier cuisine : Pizza
Août	■ Atelier cuisine spécial vacances : ■ Atelier cuisine : Hamburger ■ Atelier cuisine : Frites et Nuggets ■ Atelier cuisine : Cookies aux 3 chocolats ■ Détente / Jeux
Déc.	■ Atelier décorations avec les participants du concours de « l'appartement le mieux décoré » ■ Ateliers cuisine spécial Noël : Petits fours salés et bûche de Noël ■ Manifestation de Noël : • Moment de convivialité avec les résidents : partage de petits fours, bûche et boissons non alcoolisées • Remise d'un panier de Noël aux résidents • Remise des cadeaux • Remise des prix aux participants du concours de décoration

> Perspectives pour 2021

Pour l'année 2021, nous repartons sur les mêmes objectifs annoncés en 2020 car compte tenu du contexte sanitaire ces objectifs n'ont pas pu se mettre en place. Nos objectifs pour l'année 2021 sont de :

- Accompagner les résidents à gagner en autonomie et à réaliser les objectifs de leur projet personnalisé
- Equiper la Pension de famille avec plus d'outils de travail afin d'accompagner plus efficacement les résidents
- Obtenir l'intervention d'une psychologue en soutien à l'équipe
- Intensifier le programme d'activités et les développer
- Travailler avec la SEMSAMAR à la résolution des nombreux dysfonctionnements / problématiques rencontrées sur l'immeuble

> Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

> Présentation

1) MISSIONS

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des structures de prévention et de compensation de la restriction de participation à la vie en société. Ils ont été prévus aux articles L. 114-1-1 et L. 114-3 du code de l'action sociale et des familles (CASF), tels qu'ils résultent de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Ils s'apparentent à des dispositifs d'entraide mutuelle entre pairs, en constituant avant tout un collectif de personnes concernées par des problématiques de santé ou des situations de handicap similaires et souhaitant se soutenir mutuellement dans les difficultés éventuellement rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Les GEM que nous présentons dans ce rapport d'activité sont portés par l'association EQUILIBRE, Association d'usagers en santé mentale fondée en 2015.

L'UDAF est gestionnaire des GEM par mandat de gestion. Conformément au nouveau cahier des charges 2016 des GEM, qui établit une séparation des fonctions de parrain et de gestionnaire, l'UNAFAM s'est vue confiée le rôle de parrain des GEM en date du 17 Avril 2019. Par la suite, en conformité avec le cahier des charges 2019, et selon le modèle défini par la CNSA, une convention de gestion a été établie entre l'UDAF et l'Association EQUILIBRE. Cette nouvelle convention de gestion a été signée le 19 décembre 2019.

2) OBJECTIFS

Le GEM est une association de personnes partageant les mêmes problématiques de santé ou situations de handicap, et dont l'objectif exclusif est de favoriser des temps d'échanges, d'activités et de rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents. La fonction première du GEM est de rompre l'isolement et de favoriser le lien social, à l'intérieur comme à l'extérieur du GEM, sur un mode de fonctionnement fondé sur une co-construction par les membres fréquentant le GEM des décisions relatives au GEM.



Cette fonction première vise à favoriser le lien social et la citoyenneté des personnes fréquentant le GEM, avec un objectif de « réhabilitation sociale », soit de reprise de confiance de la personne dans ses potentialités et capacités.

3) PUBLIC ACCUEILLI

Les personnes fréquentant le GEM sont des adultes que des troubles de santé ou des situations de handicap mettent en situation de vulnérabilité ; l'entraide mutuelle entre personnes ayant vécu ou vivant une expérience similaire est visée. Ce sont des personnes désireuses de rompre leur isolement et de participer aux différents temps d'échanges, d'activités et de rencontres du groupe d'entraide mutuelle. Leur situation leur permet d'envisager un parcours visant une meilleure insertion dans la vie sociale et citoyenne avec l'aide des pairs, des animateurs, et la participation à un collectif de personnes.

Les 4 GEM de la Guadeloupe concernent les personnes qui présentent un handicap résultant de troubles psychiques. L'adhésion au GEM ne nécessite pas pour la personne concernée une reconnaissance du handicap par une décision de la CDAPH ou de toute autre instance spécialisée. Il ne peut non plus leur être demandé un certificat médical « validant » l'entrée dans le GEM.

L'accueil de la « grande exclusion », laquelle peut concerner certaines personnes ayant des troubles de santé, n'est pas la vocation du GEM. Toutefois, le fait d'avoir ou non un logement stable ne saurait intervenir de façon discriminante dans la fréquentation d'un GEM. Le GEM peut fonctionner comme une passerelle vers un accompagnement plus adapté.

4) ACTIVITÉS ET/SERVICES PROPOSÉS

Diverses activités sont proposées au sein du GEM pour permettre la création de lien entre les adhérents et ainsi faciliter la communication mais également mettre du tiers dans la relation.

Des activités phares attirent plus les adhérents tel que les repas, les ateliers pâtisseries, les inter-gem, les activités artistiques et musicales.

Les activités avec les autres GEM les motivent également car cela leur permet de rencontrer d'autres personnes. Les sorties et les visites sont très demandées, ce qui leur permet un accès à la culture et une ouverture vers l'extérieur.

Nous fêtons également les anniversaires chaque mois voire tous les deux mois. C'est un moment privilégié qui leur est proposé et leur permet d'être reconnus.

Des sorties à la journée sont proposées, des journées à la mer, à la rivière, visites de monuments de sites culturels. En effet, la Guadeloupe et sa diversité permet d'offrir des sorties extérieures (marche, plage, rivière, sorties culturelles...) foisonnantes, et leur procurant de grands bienfaits pour la santé.

Les sorties au sein du GEM sont par exemple : les musées, les expositions, cinéma, restaurant, Inter GEM adhérents... Les jeux de sociétés sont affectionnés par les adhérents. Ces jeux sont des outils pour permettre aux adhérents de communiquer, de créer des relations, de s'entraider, de rire, de se sentir mieux. Il s'agit de moments partagés ensemble dans la joie et la bonne humeur.

5) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE (RÔLE, MISSIONS)

L'équipe est composée de :

- 1 animatrice sur chaque GEM
- 1 Coordinateur pour les 4 GEM
- 1 Référente pour les 4 GEM
- 1 Comptable pour les 4 GEM

Les rôles et missions :

Les animateurs salariés aident les adhérents à s'organiser pour la réalisation de leur projet, ainsi qu'à établir des relations avec l'environnement et les institutions de la cité. Ils les aident à veiller au confort et à la gestion quotidienne du groupe. Ils apportent aux adhérents qui les sollicitent leur écoute, leur avis et leur conseil, mais sans jamais se substituer aux professionnels du soin ou de l'accompagnement auxquels les personnes ont recours en tant que de besoin. Ils peuvent intervenir tant dans les locaux du GEM qu'à l'extérieur, notamment pour la constitution de partenariats avec d'autres institutions. Aussi, les animateurs proposent aussi des activités permettant d'acquérir des compétences nouvelles.

Le coordinateur quant à lui a pour rôle d'accompagner les adhérents dans leur projet associatif en répondant au cahier des charges des Groupes d'Entraide Mutuelle. Il coordonne les projets de l'association et aide à leur mise en place tout en favorisant l'autonomie, l'épanouissement, le bien-être des adhérents et leurs liens sociaux. De plus, le coordinateur se charge de rechercher des partenaires, de trouver des financements et conventions. Il est aussi chargé de la communication externe, en lien avec l'Association.

Le référent est garant du bon fonctionnement du dispositif des GEM, et du respect des modalités du Cahier des charges des GEM. Il apporte dans le cadre des services de l'association gestionnaire, un soutien en terme de gestion à l'association, et il accompagne les membres dans la



démarche d'autonomisation. Il a mis en place par exemple pour l'ensemble des adhérents une action de formation collective sur le fonctionnement associatif...

Il les accompagne sur les démarches de recherches partenariales avec le milieu associatif, avec les collectivités locales, et avec les acteurs de l'offre de soins (exemple convention avec l'Hôpital de Jour de Sainte-Rose..).

Des passerelles sont mises en place également avec les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle. Exemple : appui aux démarches d'accès au logement, proposition d'emploi. Un adhérent des GEM est ainsi devenu animateur salarié des GEM.

6) PROJET DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Au cours de cette année 2020 le fonctionnement de notre association a été impacté par la crise sanitaire de la pandémie COVID-19. Dans le contexte généré par l'apparition et la circulation du COVID 19, l'association a dû s'adapter et suspendre l'ensemble de ses activités sur plusieurs mois, sauf la permanence téléphonique assurée par les animateurs que nous remercions.

Durant la période de confinement, une nouvelle organisation a été mise en place suite à la fermeture des locaux. Le télétravail a donc pris une place prépondérante dans la vie du GEM et consistait pour l'animateur en un suivi des adhérents à distance, par le biais d'appels téléphoniques. Afin de permettre aux adhérents de s'organiser et de s'habituer à cette situation, il a été décidé de les contacter toujours les mêmes jours et de façon régulière. Le but étant de pouvoir les joindre plus aisément et de leur proposer un cadre rassurant.

L'accent a donc été mis sur un suivi personnalisé et régulier de chaque adhérent. Plusieurs fois par semaine, l'animateur appelait les adhérents et devait s'adapter à leur disponibilité, tenir compte de leur besoin de parler (ou de se confier), ou au contraire respecter leur envie de ne pas évoquer leur situation personnelle. Le but premier de ses appels était toutefois de rompre l'isolement lié au confinement et au stress engendré par la situation sanitaire. Spécificités du suivi des adhérents à distance : les questions posées durant les entretiens étaient sélectionnées à partir d'une « trame de télé-entretien de soutien à patient isolé » créée par un psychiatre partenaire du GEM et mise à disposition des professionnels de la structure. Cette trame a permis à l'animateur de guider les échanges avec chaque adhérent en déterminant des sujets propres à chacun (lien avec la famille, activités, suivi de l'actualité etc). L'animateur a informé les adhérents sur les gestes barrière à respecter (port du masque, lavage des mains etc). A de nombreuses reprises, il s'est assuré que ces nouvelles habitudes étaient respectées.

Les échanges avec les adhérents étaient ciblés et tenaient compte de la personnalité, des goûts, des habitudes et des modes de vie des adhérents. Les thèmes abordés étaient très divers et, en dehors de l'actualité sanitaire du moment, portaient sur les thèmes suivants : poursuite du traitement thérapeutique (rdv CMP, achats de médicaments, rdv médicaux etc), maintien du lien social (famille, voisins), activités permettant de rompre la solitude (radios, télévision, dessin, peinture, jardinage etc), achats alimentaires. L'actualité du moment représentait une part importante dans les échanges, mais afin d'éviter un climat trop anxiogène, l'animateur invitait régulièrement les adhérents à se projeter dans l'après confinement, et à réfléchir sur les activités qu'ils auraient souhaité voir être mises en place dans le GEM à leur retour, et lorsque la situation sanitaire le permettrait.

Afin de permettre aux adhérents de rompre l'isolement mais aussi de garder le lien entre eux, les animateurs invitaient régulièrement les adhérents à s'appeler mutuellement, en fonction de leurs affinités et des liens précédemment créés au GEM. Cela a en effet participé au maintien du lien et, pour certains d'entre eux, a renforcé les liens qui s'étaient tissés.

Les appels passés durant toute la durée du confinement ont donc permis de maintenir le lien entre animateur et adhérents, ainsi qu'entre adhérents. La rupture nette des activités liée à la fermeture des locaux du GEM a ainsi pu être atténuée par un suivi téléphonique régulier.

Durant la période du déconfinement : avant de rouvrir les locaux des GEM, un plan de déconfinement a été défini en réunion d'équipe et validé par la référente des GEM. Il portait sur la nécessité de respecter les gestes barrières et d'adapter la venue des adhérents aux capacités d'accueil des locaux ; de définir un planning d'activités choisies par les adhérents afin de leur proposer un cadre rassurant ; de définir des activités en plein air ; de réaliser des réunions ou « ti kozé » entre adhérents sur les thèmes du moment. Certaines activités ont dû être suspendues (ateliers cuisine et partage du déjeuner hebdomadaire). Les horaires d'ouverture ont dû être adaptés afin d'éviter trop de contacts entre adhérents au même moment, tout en offrant la possibilité à tous de se rencontrer régulièrement.

Les activités que nous avons pu mener sur cette année en dehors de la période de confinement sont les suivantes :

- Slam avec BOOLY (écriture de texte + interprétation des chansons + enregistrements en studio)
- Peinture sur tee-shirt
- Jeux de société
- Sorties au marché
- Atelier informatique
- Atelier dessin



- Atelier calebasse
- Démarrage de l'atelier jardinage (jardin créole)
- Atelier sculpture sur bois
- Sortie plage et pique-nique

Voici quelques images :



> Les usagers (profil type/statistiques)

GEM	Nombre d'adhérents
Pointe à Pitre	42
Sainte-Rose	1
Marie-Galante	12
Basse-Terre	34
Total	89

>> Age et sexe du public accueilli

Répartition des hommes et des femmes cotisants		
Femme	Homme	Totaux
33	56	89

TRANCHE D'ÂGE	NOMBRE D'HOMMES	NOMBRE DE FEMMES	TOTAL
20-30 ans	12	4	16
31-40 ans	22	14	36
41- 50 ans	15	10	35
51- 60 ans	7	3	10
61 et plus		2	2
Total	56	33	89

>> Territoires (lieux de résidence ou répartition géographique)

La Guadeloupe dispose de 5 GEM, dont 4 portés par l'association EQUILIBRE et présentés dans ce rapport. Les 4 GEM portés par l'association EQUILIBRE sont répartis sur le territoire comme suit :

GEM de Sainte-Rose :

Avenue Emile Ramassamy, Bonne Mère
97115 SAINTE - ROSE - Tél. : 0590 47 63 23

GEM de Pointe-à-Pitre :

5, quai Foulon
97110 POINTE-A-PITRE - Tél. : 05 90 21 67 02

GEM de Marie-Galante

Lieu-Dit Les Basses
97112 GRAND-BOURG - Tél. : 05 90 97 22 57

GEM de Basse-Terre

1, Impasse des Marches
97100 BASSE-TERRE - Tél. : 05 90 32 60 12





GEM de Basse-Terre

Communes	Nombre d'adhérents
Basse-Terre	12
Gourbeyre	5
Vieux-Habitant	1
Baillif	5
Saint-Claude	8
Bouillante	1
Trois-Rivières	2
Total	34

GEM de Pointe à Pitre

Communes	Nombre d'adhérents
Pointe à pitre	18
Abymes	18
Morne à l'eau	2
Moule	1
Petit-Bourg	1
Non renseigné	2
Total	42

GEM de Marie-Galante

Communes	Nombre d'adhérents
Capesterre de Marie-Galante	2
Grand-Bourg	7
Saint-Louis	3
Total	12

GEM de Sainte-Rose

Communes	Nombre d'adhérents
Sainte-Rose	1
Total	1

>> Nature des déficiences (principales et associées)

Les GEM sont ouverts à toute personne souffrant de son isolement, de sa solitude, et des vulnérabilités qui en découlent. Dans le domaine du handicap psychique, nous accueillons des personnes dont les troubles les plus courants sont :

- Les troubles bipolaires,
- Les troubles schizophréniques,
- Les troubles de la dépression,
- L'anxiété,
- Les phobies.

>> Cadre de vie des personnes accompagnées (célibataire, mariée, avec ou sans enfants)

Situation Familiale	Nombre d'adhérents
Célibataire	35
Marié	
Divorce	5
Concubinage	6
Non Renseigné	43
Total	89

>> Les ressources des usagers

Les GEM sont ouverts à toute personne souffrant de son isolement

>> Emploi, formation, scolarité

Situation Professionnelle	Nombre d'adhérents
Salarié	
Sans Emploi	84
Retraite	
Invalide	
Non Renseigne	5

>> Incidents, sanctions, orientation

Peu d'incidents sont à déplorer sur le dispositif, sur le fonctionnement ou sur le déroulement des activités. En raison de la pandémie Covid 19, l'activité a été très fortement impactée, et les modalités d'accueil modifiées.

Nous avons dû procéder à de nouveaux recrutements au sein de l'équipe appui, suite à plusieurs départs. La stratégie de recrutement est de recourir à des contrats à durée déterminée, des contrats aidés, et des bénévoles,



l'accueil aussi de stagiaires, conformément à la convention des GEM.

Des difficultés liées à quelques manifestations d'agressivité ont été gérées en équipe, avec les adhérents, et en privilégiant toujours l'écoute et la bienveillance, d'une part, mais aussi le maintien de la stabilité du groupe d'autre part. Une mise en lien avec son référent santé a été faite pour un autre adhérent qui était en rupture de soins.

> Les actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'utilisateur

Les GEM sont organisés pour « capter » le public par la mise en place d'une multitude d'activités ou d'animations correspondant à leurs souhaits, et dont les résultats sur les personnes sont positifs à leur inclusion sociale, et contribuent à leur renvoyer une image positive d'eux-mêmes.

Les animations majoritairement réalisées sont d'ordre artistique et manuel (peinture, poterie, création de bijoux, bricolage...) mais elles peuvent être d'autre ordre, ludique (jeux de sociétés, partie de cartes, domino...), ou encore concerner l'apprentissage de technologies (initiation numérique, logiciels).

Les activités telles que les cours de cuisine, les sorties ou encore les ateliers esthétiques ont des objectifs sous-jacents, permettant aux adhérents dans un moment convivial, d'apprendre à prendre soin de soi, à se réapproprier un corps souvent malmené.

La force du GEM vient du fait qu'il propose une ouverture à caractère convivial : « on peut y venir boire un café, lire le journal ou simplement discuter comme dans un café ordinaire ». C'est toujours l'esprit de partage qui domine, comme le souligne les adhérents, leur principale motivation étant de faire quelque chose ensemble, d'être avec les autres. L'organisation d'activités communes avec les autres GEM ou autres associations tente de répondre à cette logique. Ces rencontres permettent aux adhérents d'agrandir leur cercle de connaissances et de se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls dans cette situation.

Le GEM va donc plus loin que le simple objectif de rompre l'isolement par de l'occupationnel, il favorise la lutte contre l'exclusion sociale et revalorise l'image de la personne.

> Suivi et coordination de l'équipe pluridisciplinaire

Le coordinateur a une fonction transversale entre le référent du GEM et les animateurs. Il impulse également la cohérence du travail en équipe en favorisant une créativité collective, ce en partant toujours des souhaits des adhérents de l'association.

Ce dernier travail se fait en étroite collaboration avec le référent du GEM qui supervise et veille au bon fonctionnement du dispositif.

> Perspective pour 2021

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire COVID-19 et le confinement.

Cette situation n'a fait qu'accroître la vulnérabilité de nos adhérents. Le confinement et la distanciation sociale les ont isolé davantage. Nous avons alors vu augmenter le nombre de tentative de suicide, et de nouvelles demandes d'adhésion durant les derniers mois de l'année 2020.

Les animateurs sont restés en contact avec les adhérents durant toute la durée du confinement, par le biais d'échange téléphonique. Cela a donc permis de maintenir le lien entre animateur et adhérents ainsi qu'entre adhérents. La rupture nette des activités liées à la fermeture des locaux du GEM a ainsi pu être atténuée par un suivi téléphonique régulier, en les aidant à se projeter sur ce qu'ils souhaitaient pour les périodes à venir.

Pour 2021, nous prévoyons de faire évoluer le fonctionnement des GEM dans le respect des droits et des attentes des adhérents.

Il nous semble essentiel de veiller à l'émancipation des GEM pour laisser plus de poids aux adhérents dans la prise de décisions. Toutefois, cette volonté ne doit pas aller à l'encontre du bien-être et de la volonté des adhérents. Nous favoriserons l'émergence de nouveaux modes de participation. L'objectif étant d'offrir autant de possibilités individuelles de s'investir dans le GEM et de ne pas développer un modèle unique stéréotype de GEM.

Sur cette année 2021, nous continuerons de travailler sur la place des GEM comme acteur à part entière du dispositif en santé mentale et d'insertion. Il est nécessaire de structurer l'intervention du GEM en lien et en complémentarité avec les autres professionnels intervenant dans le champ de la santé mentale et de l'insertion sociale. Nous ferons alors un travail de valorisation auprès des partenaires institutionnels et du grand public.



Nous comptons également poursuivre et mettre en place les actions qui n'ont pas pu aboutir courant 2020, mais aussi adapter notre fonctionnement à la situation de crise sanitaire actuelle qui continue de perdurer sur nos territoires.

Les projets prévus pour l'année 2021 sont les suivants :

- Poursuite de l'atelier Slam avec enregistrement musical + reproduction sur scène,
- Poursuite de la mise en place du jardin créole, avec un intervenant choisi par les adhérents
- Atelier photo,
- Art thérapie poterie,

- Peinture sur toile,
- Atelier théâtre,
- Réalisation fresque,
- Séjour à Marie-Galante, Vacances
- Atelier GWO KA,
- Sculpture sur bois,
- Soin esthétique,
- Atelier domino,
- Déménagement du GEM de Basse-Terre + aménagement du nouveau local.
- Reprise des activités inclusives visant la déstigmatisation en santé mentale.

> L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux

Qu'il est délicat et douloureux, lorsque les familles et nous même avons un proche qui est confronté à la maladie, au handicap ou à la dépendance liée à l'âge de nous interroger sur son devenir !

En effet, la famille se trouve dans des situations parfois difficiles où il convient d'aider la personne dans ses actes de la vie quotidienne et en même temps préserver l'autonomie et le bien-être de cette personne et de ses biens.

De fait, la famille est amenée à réfléchir sur l'opportunité et les intérêts de certains actes à accomplir qu'ils soient médicaux, administratifs ou financiers. Tels sont l'objet et la raison d'une demande de mise sous protection.

La loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs et la récente loi pour la réforme de la justice du 23 mars 2019 ont réaffirmé le principe de priorité familial pour l'exercice des mesures de protection.

Le corpus juridique relatif à la mesure de protection est peu ou mal connu de nos concitoyens. De même, il n'est pas inné d'appréhender les missions du tuteur ou curateur et d'avoir la capacité à gérer des revenus et un patrimoine.

Les évolutions législatives ont renforcé la place des familles dans l'exercice des mesures de protection consacrant un droit nouveau pour les tuteurs et curateurs familiaux. En effet, ils peuvent désormais bénéficier à leur demande d'une information et d'un soutien technique.

Mais seule une information régulière et élargie peut être de nature à renforcer l'exercice : priorité familiale, cogestion familiale, habilitation judiciaire familiale, mandat de protection future.

De part, ses missions à l'Action Familiale, l'UDAF Guadeloupe comme de nombreuses associations UDAF de l'Hexagone a toute légitimité pour mener des actions d'information auprès des tuteurs et curateurs familiaux.

A cet effet, pour sa mise en œuvre l'UDAF Guadeloupe a fait appel à l'expertise de salariés du SMJPM (Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs).

Malheureusement cette année 2020 a été marquée par la pandémie du COVID et a profondément affecté le service ISTF de l'UDAF Guadeloupe. Des permanences ont dû être suspendues pendant quelques mois. De même, tous les projets d'information collective ont été reportés à une date ultérieure.

> Fonctionnement

M. Thierry ARICIQUE Mandataire Judiciaire titulaire du CNC (Certificat National de Compétences) assure la coordination du service ISTF

Il est entouré de trois Mandataires Judiciaires :

- M^{me} Maryse EMMANUEL, Mandataire Judiciaire titulaire du CNC (Certificat National de Compétences) salarié à l'UDAF Guadeloupe
- M^{me} Laurence SANTORIN Mandataire Judiciaire titulaire du CNC (Certificat National de Compétences) salarié à l'UDAF Guadeloupe
- M^{me} Gislhaine TOUSSAINT Mandataire Judiciaire privée titulaire du CNC (Certificat National de Compétences)

Tous les quatre ont une expérience reconnue dans le domaine de la Protection Juridique des Majeurs ce qui leur permet d'assurer cette mission auprès des familles.



>> Le Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) propose :

- Une permanence téléphonique hebdomadaire quotidienne aux numéros téléphoniques suivants : 0800 112 230 ou 0690 685 276
- Une adresse mail dédiée aux tuteurs familiaux : tuteursfamiliaux@udaf971.fr
- Un service gratuit d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des personnes dans le cadre d'entretiens personnalisés dans les trois lieux de permanences (Tribunal Judiciaire de Basse-Terre, Tribunal Judiciaire de Pointe à Pitre et la Maison de la Justice et du Droit aux Raizet Abymes)
- Des outils d'information
- Des informations collectives à la demande.

>> Le cadre éthique et déontologique de l'ISTF

L'ISTF s'inscrit dans un cadre éthique et déontologique strict :

- L'information et le soutien aux tuteurs familiaux sont délivrés uniquement à la demande des personnes qui le souhaitent, qu'elles soient tuteurs familiaux ou personnes susceptibles d'exercer une mesure de protection.
- Quelle que soit la forme retenue (entretien, courriel, document ...), l'information et le soutien doivent être objectifs et impartiaux, et n'ont pas pour objet d'influencer la personne qui les reçoit dans les décisions relatives à la situation personnelle, patrimoniale, financière et économique de la personne protégée ou à protéger.
- L'information et le soutien aux tuteurs familiaux ne peuvent en aucun cas comporter la réalisation d'actes pour le compte du curateur ou du tuteur.
- Enfin, le cadre déontologique s'inscrit dans le respect de la charte des droits et libertés de la personne protégée (Cf. charte en annexe). Ainsi, les règles de confidentialité imposent qu'aucune archive nominative relative au majeur protégé et à sa mesure ne soit constituée.

A cet effet, nous cultivons une certaine bienveillance et nous apportons un temps d'écoute nécessaire pour rassurer chaque interlocuteur. De même, nous veillons à apporter une réponse rapide dans un délai raisonnable à chaque demande formulée. Enfin, nous recherchons la valorisation de ces derniers dans les démarches d'ouverture de mesure et dans la charge et le suivi de leurs missions de tuteurs ou curateurs.

>> La mise en place et fonctionnement du service :

Depuis février 2019, des MJPM (Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs) assermentés et soumis au secret professionnel remplissent la mission ISTF.

Nous assurons aujourd'hui des permanences sur trois différents sites :

- Au Tribunal Judiciaire de Basse Terre, tous les mercredi matin de 8h à 11h depuis le 27 février 2019
- Au Tribunal Judiciaire de Pointe à Pitre tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois depuis le 16 mai 2019
- A la Maison de la Justice et du Droit du Raizet depuis le 17 juillet 2019, un mercredi sur deux en juillet-août et à partir du 12 septembre 2019 tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois.

En 2020, nous avons connu une suspension des permanences suites à l'épidémie de COVID et la mesure de confinement décidé par le gouvernement.

- Suspension du 16 mars au 20 mai pour Tribunal Judiciaire de Basse Terre
- Suspension du 16 mars au 18 juin pour le Tribunal Judiciaire de Pointe à Pitre
- Suspension du 16 mars au 19 juin pour la MJM du Raizet avec une reprise exceptionnelle des permanences le vendredi matin de 9h00 à 12h00.

En ce qui concerne les permanences au Tribunal Judiciaire de Pointe à Pitre, le service subit depuis le mois d'octobre 2020 une baisse de la fréquentation. En effet, l'ancien Tribunal de Grande Instance place de l'église à Pointe à Pitre est en rénovation. De fait, le nombre de places de parking à proximité du Tribunal Judiciaire lieu de la permanence a fortement été réduit, ce qui nuit fortement à l'accessibilité au Tribunal pour les justiciables et les usagers du service.

Par ailleurs, le service tient à remercier l'extrême amabilité et gentillesse de l'ensemble de personnel judiciaire que ce soit au Tribunal Judiciaire de Basse Terre, de Pointe à Pitre ou à la Maison de la Justice et du Droit aux Raizet.

> L'Activité en chiffres

Comme nous l'avons précisé, le service assure des permanences physiques mais aussi une veille téléphonique. D'octobre 2019 à décembre 2019 nous avons répondu à plus de 50 appels téléphoniques. Nous veillons à rappeler les usagers afin qu'ils ne restent pas sans réponse.

Cette année 2020, nous avons connu une forte augmentation des appels reçus. En effet, nous avons enregistré plus de 211 appels téléphoniques.

De même, nous avons une adresse électronique : tuteursfamiliaux@udaf971.fr avec laquelle nous répondons aux questions des usagers de ce service. Il nous permet aussi de transmettre par exemple des formulaires de requête et de courriers types.

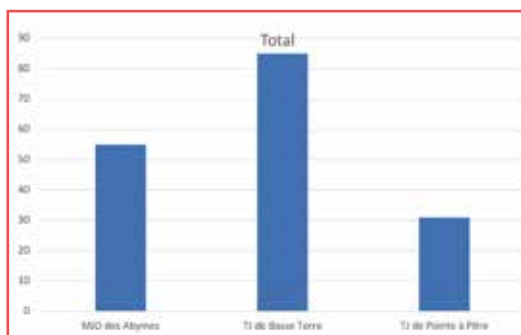


En 2019, le service avait pris 96 contacts, répartis de façon suivante : 56 contacts au Tribunal Judiciaire de Basse Terre, 20 contacts au Tribunal Judiciaire de Pointe à Pitre, 20 contacts à la Maison de la Justice et du Droit du Raizet. De même, nous connaissons une activité accrue dans la réception et le suivi des emails pour l'année 2020.

Nous sommes en lien direct par email avec les Juges des Contentieux de la Protection très réactifs ce qui permet d'apporter des réponses aux familles souvent en attente de décisions judiciaires et désireux d'exercer au mieux leurs missions. En effet, les familles sont impatientes et en attente de la réponse du Juge des Contentieux de la Protection après dépôt d'une demande de mise sous protection.

>> Répartition par lieux de permanences

Lieux des permanences	Nombre
MJD des Abymes	55
TJ de Basse Terre	85
TJ de Pointe à Pitre	31
Total	171



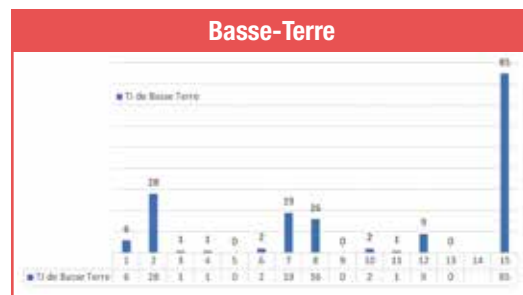
>> Demande sur l'ensemble des sites

Demandes	Tous sites	TJ de Basse Terre	TJ de Pointe à Pitre	MJD des Abymes
Aide à la rédaction d'acte	7	6	1	0
Comptes rendus Gestions	43	28	9	6
Information Droits : MDPH, Retraite...	4	1	2	1
Information mandat de protection future	1	1	0	0
information sur habilitation familiale	1	0	0	1
Information sur l'inventaire	5	2	1	2
Informations sur la mise en place d'une mesure	46	19	9	18

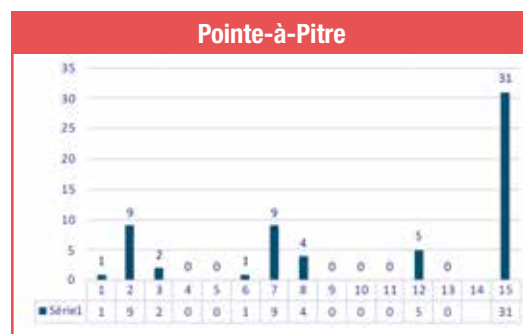
Informations sur la mission du tuteur/curateur	27	16	4	7
Placement en EHPAD	0	0	0	0
Questions patrimoniales	9	2	0	7
Renouvellement des mesures	1	1	0	0
Suivi des démarches en cours	24	9	5	10
Autre	3	0	0	3
Total	171	85	31	55

Plus de 14 % de personnes reviennent après un premier rendez-vous dans le cadre du suivi de leurs démarches, souvent pour finaliser leur compte-rendu annuel de gestion ou après avoir été nommées tuteurs ou curateurs.

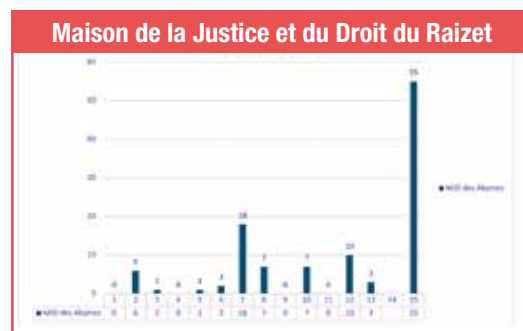
>> Sur le Tribunal Judiciaire de Basse Terre



>> Sur le Tribunal Judiciaire de Pointe-à-Pitre



>> Sur la Maison de la Justice et du Droit du Raizet



Malgré la suspension des permanences due au confinement, le service a connu une forte augmentation des personnes faisant appel au service. En effet, le service ISTF permet d'informer et de rassurer les personnes, avant l'audition auprès du Juge Juges des Contentieux de la Protection. De même, les proches s'autorisent plus facilement à accepter d'exercer la mesure de protection juridique de leur parent et à conserver leur mandat dans la durée, sachant que le service ISTF peut les soutenir et les conseiller au besoin.

De même, les personnes nouvellement nommées ont besoin de connaître précisément leurs obligations et les missions qui leur incombent afin de satisfaire au mieux aux exigences légales et judiciaires.

De plus, nombreux ressentent la nécessité d'être accompagnés pour la rédaction du compte-rendu annuel de fin de gestion.

Ainsi, nous contribuons aussi à favoriser les solidarités intergénérationnelles en aidant les enfants à prendre en charge leurs parents conformément à l'esprit de la Loi du 5 mars 2007.

Enfin, le service est totalement satisfait d'effectuer des permanences au sein de la Maison de la justice et du droit (MJD) du Raizet dans le cadre de l'ISTF. Outre la gentillesse et la disponibilité du personnel judiciaire présent, et en particulier de la greffière M^{me} Davy LEPINE, la MJD assure un confort pour la réception des usagers. En effet, la salle d'attente est adaptée et assure la confidentialité, il y a un suivi des plannings et la greffière détermine les heures des rendez-vous ce qui limite le temps d'attente des usagers. De même, la MJD offre aussi un accès à internet gratuit via un wifi, ce qui nous permet d'envoyer des emails et des pièces demandées de manière instantanée. Elle concourt véritablement à l'accès au droit et répond aux besoins d'information juridique des usagers.

➤ Focus sur les thématiques de consultation

Demande ISTF en pourcentage



Le graphique ci-dessous recense les différents thèmes pour lesquels le service ISTF a été interrogé en 2020.

Sur les douze thématiques abordées, deux d'entre elles sont bien plus sollicitées que les autres :

- **La mise en place d'une mesure (27 % des demandes).** Cette thématique est abordée lorsque que la famille est en difficulté avec le futur protégé et souhaite mettre en place une mesure et souhaite connaître les démarches qu'il faut entreprendre. Souvent nous abordons aussi lors de cet entretien les rôles et missions des tuteurs/curateurs quand ils seront nommés.
- **Le compte-rendu de gestion (25 % des demandes)** doit être remis avant la fin du mois de mars de chaque année au Tribunal d'Instance. Les demandes sur ce thème sont donc principalement recensées au cours du premier trimestre de chaque année.
- Les autres thématiques les plus fréquemment évoquées sont le **rôle et missions des tuteurs/curateurs (16 % des demandes)**. Lors de leur nomination en tant que tuteur ou curateur, les familles s'interrogent sur les démarches qu'elles doivent effectuer et comment établir un inventaire de patrimoine à rendre dans les 3 mois suivant le jugement.

Même si le pourcentage reste très faible (moins de 1 %), nous remarquons que les Juges des Contentieux de la Protection délivrent de plus en plus de mesures d'habilitation familiale. En effet, l'évolution de la loi incite ces derniers à prononcer des mesures d'habilitation familiale quand les conditions familiales le permettent. Cette mesure est moins contraignante pour les Juges mais aussi pour les familles.

➤ Perspective pour 2021

Au préalable, il doit être relevé toutes les permanences prévues en 2020 ont eu lieu. Pour cette année 2021, l'objectif sera de pérenniser l'activité et maintenir le respect des dates et horaires de toutes les permanences afin de tisser et consolider ce lien de confiance qui nous lie avec les usagers du service.

L'équipe ISTF sommes actuellement depuis le 26 janvier 2021 en contact avec la Présidente du Tribunal Judiciaire de Basse Terre Madame Françoise GAUDIN et son chargé de Mission Monsieur Samy DAHER pour la signature d'une convention ayant pour objet la mise en place d'une permanence mensuelle ISTF sur une commune du Moule. Cette permanence pourrait avoir lieu au sein de la Maison France Services du Moule dès que les conditions sanitaires le permettront.



De même, le service ISTF a pour projet d'organiser en 2021 « la semaine de la Tutelle Familiale » dans tout le département de la Guadeloupe. L'idée est de parcourir pendant une semaine des villes du département et d'aller à la rencontre des familles. Pour ce projet, il est envisagé de faire intervenir du personnel de santé comme des médecins et des professionnels du droit (juristes, avocats, juges) afin de pouvoir répondre à toutes les questions soulevées pour la mesure de protection familiale.

Par ailleurs, l'équipe a pour objectif de continuer d'informer, sensibiliser et mobiliser de nouveaux partenaires sur le dispositif ISTF. A cet effet, il a été pris contact avec Madame Myriam ELSO membre de l'association UNAFAM. L'objectif de ce partenariat est de mettre en place des informations collectives sous forme réunion de discussion « Ti Kozé » avec les familles.

De même, dès que la situation sanitaire le permettra des journées de rencontre d'information au sein des EHPAD de la Guadeloupe seront instaurées.

Enfin nous préparons un outil d'évaluation du service avec une enquête de satisfaction pour les entretiens individuels.

> Outils Pratiques

Le service met à disposition des fiches pratiques permettant un niveau d'information complémentaire. Ces fiches leur permettent de se constituer un « guide pratique » pour répondre aux exigences des différentes étapes de l'exercice de la mesure, quelle qu'elle soit :

- Un formulaire de Compte-Rendu de Gestion ;
- Une fiche explicative précisant les documents à joindre aux CRG ;
- Une fiche déterminant les actes à accomplir lorsque les personnes ont été nommés Tuteurs ou Curateurs ;
- Une fiche relative à l'obligation et responsabilité des tuteurs et curateurs familiaux ;
- Une fiche sur l'inventaire du patrimoine ;
- Des fiches courriers pour informer de la mesure de protection (banque et autres ...) ;
- Un formulaire de budget mensualisé ;
- Un formulaire de requête pour déplacement de fond/ placement de fond ;
- Un formulaire de requête pour vente d'un immeuble ;
- Des formulaires de requête pour résiliation de bail ;
- Une fiche expliquant le coût de la mesure de protection.

> Fonction support informatique et téléphonie

Le service informatique et téléphonie assure plusieurs missions sous l'autorité du Directeur Général, en lien avec le service comptable et financier, et en collaboration avec le consultant en informatique :

- Veiller à la sécurité des bases de données informatiques tutélaires et comptables (logiciel de gestion tutélaire, logiciels RH). Cette veille informatique est indispensable pour s'assurer de l'intégrité des données (virus, piratages, dysfonctionnements...)
- Administrer, suivre et contrôler les infrastructures informatiques et téléphoniques du siège et des établissements
- Proposer des améliorations nécessaires et préparer le cahier des charges des travaux à réaliser
- Assurer le développement de l'intranet et des sites gérés par l'UDAF
- Réaliser toutes les études techniques sur les acquisitions (matériels/logiciels) et prestations de services, ingénierie. La technicienne informatique est la référente auprès de ces prestataires externes.
- Gestion de la flotte de Mobile Digicel

>> Les chantiers menés en 2020

- Mise en place du télétravail
- Changement du parc informatique des Etablissements Médico Sociaux, du VFE du SIEGE
- Migration du Serveur des EMS et du Serveur de la Compta en windows 2012
- Mise en place du réseau intranet de la crèche de lauriscique
- Mise en place de la téléphonie
- Acquisition de Noé pour la facturation
- Acquisition et configuration du parc informatique
- Mise en place de Sycomore nouveau logiciel de Virement

>> Tous établissements

- Surveillance des sauvegardes de tous les serveurs
- Veille technologique des serveurs (mise à jour, maintenance, hardware)
- Surveillance de l'intranet (connexion entre les différents sites)
- Maintenance office 365
- Relation avec les fournisseurs informatiques



- Gestion de la flotte des mobiles Digicel
- Maintenance et mise à jour du site www.udaf971.fr
- Gestion des imprimantes (scan GED, scan utilisateurs, gestion par code département.)
- Maintenance des réseau câblés (changement de switch, routeur, de prise réseau)
- Hotline utilisateurs
- Mise à jour licence et antivirus
- Sauvegarde et reconfiguration des boîtes aux lettres pour chaque session utilisateur
- Maintenance des onduleurs
- Gestion du parc informatique (commande, diagnostic, des pannes)
- Création de nouveau utilisateur
- Mise à jour des ordinateurs portables des cadres passage à Windows 10 professionnel
- Maintenance des ordinateurs portables et des clients légers
- Mise en place du Télétravail

>> Siège / Institution

- Mise à jour des logiciels de la gamme Berger Levraut (Comptor, salarior, Grhor,Normalise)
- Clôture de la compta 2019 et ouverture 2020
- Accompagnement cabinet Sofigec sur la comptabilité
- Mise à jour de la BDES
- Hotline sur les logiciels développés en interne (WinBudget, Gestion du Courrier, Facture Light)
- Maintenance du logiciel Sycomore pour les relèves et les virements bancaires relation avec les différents centres bancaires de gestion des fichiers bancaires
- Assistance technique pour les cadres dans leurs différents projets
- Mise en place du logiciel de Trésorerie
- Migration du serveur de la compta vers Windows 2012 réinstallation des tous les logiciels métiers création des différents utilisateurs

>> SMJPM

- Maintenance des serveurs virtuels
- Optimisation des profils utilisateurs
- Création de nouveau utilisateur
- Acquisition de tablette numérique et Formation Twin Mobilité
- Basculement de la flotte mobile vers Orange

>> 4 GEM

- Maintenance des ordinateurs fixes

>> ESAT

- Maintenance des serveurs virtuels
- Accompagnement logiciel Mediateam

>> MAS

- Migration du serveur vers Windows serveur 2012
- Changement du parc informatique
- Maintenance des serveurs virtuels
- Accompagnement à l'utilisation de Mediateam
- Mise à jour logiciel de facturation
- Préparation ordinateur portable pour le nouveau directeur de l'établissements

>> SAMSAH/SAVS

- Migration du serveur vers Windows serveur 2012
- Changement du parc informatique
- Maintenance des serveurs virtuels
- Accompagnement à l'utilisation de Mediateam
- Migration portable d'un chef de service vers Windows 10

>> VFE

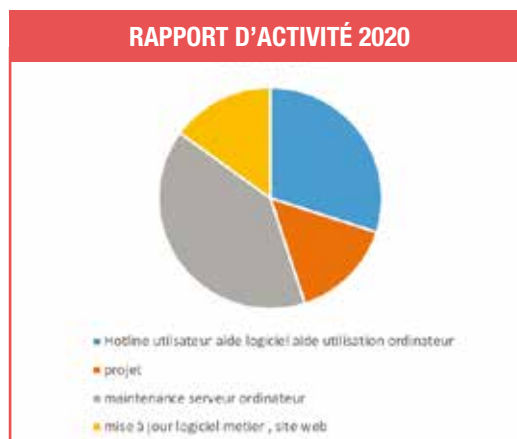
- Migration du serveur vers Windows serveur 2012
- Changement du parc informatique
- Maintenance des serveurs virtuels
- Vérification de la facturation Noé pour la compta
- Mise à jour logiciel Noé
- Maintenance des badgeuses

>> PDF

- Paramétrage d'un nouvel ordinateur portable

>> Lauriscique

- Configuration du réseau
- Installation des ordinateurs , de l'imprimante
- Formation logiciel Inoé



> Le bilan social

> Le personnel de l'Udaf au 31 décembre 2020

129
salariés CDI et

9 CDD hors remplacement
au nombre de 11



Moyenne
d'Ancienneté
8 ans

Moyenne
d'Age
46 ans

Les 149 salariés (120,42 équivalent temps plein) se répartissent de la manière suivante :

- 116 Femmes (soit 77.85 %)
- 33 Hommes (soit 22.15 %)
- 134 Non cadre (soit 89.93 %)
- 15 Cadres (soit 10.07 %)

Pyramides des âges, au 31/12/2020



L'âge médian d'un salarié de l'UDAF est de 48 ans.
La population féminine est plus âgée.
45 % des salariés sont âgés de plus de 50 ans.

> Effectifs

>> Effectif au 31 Décembre 2020 selon
répartition budgétaire

Etablissement	Effectif ETP	Effectif Présents
SERVICE MANDATAIRE	30,985	42
ESAT	11,25	17
MAS	33,65	49
VFE	17,35	21
I GENUIS	0,22	9
SIEGE	1,45	10
PENSION DE FAMILLE	2	2
SAMSAH	14,91	26
SAVS	8,61	14
Total général	120,425	190

Suite aux observations formulées par les autorités de tarification, l'effectif au 31 décembre 2020 inscrit dans ce présent tableau a été calculé en cohérence avec les comptes administratifs.

L'écart important entre l'effectif ETP et l'effectif présent se justifie :

- d'une part par les CDD de remplacements présents au sein des établissements (mais qui ne peuvent être comptés dans l'effectifs ETP),
- mais également par les salariés affectés budgétairement sur plusieurs établissements (Directeurs, agents d'entretiens, comptables, personnel du Siège etc...).

Pour répondre à la demande des autorités de tarification et conformément au tableau des effectifs remis dans les comptes administratifs, ces salariés ont été pris en considération dans l'effectif des présents sur chacun des établissements comme une unité et non pas conformément à leur valeur ETP.



>> Effectif au 31 Décembre 2020 selon répartition réelle

Etablissement	Effectif ETP	Effectif Présents	Effectif ETP	Effectif Présents
SERVICE MANDATAIRE	30,985	33	25,73 %	22,15 %
ESAT	11,25	10	9,34 %	6,71 %
MAS	33,65	42	27,94 %	28,19 %
VFE	17,35	21	14,41 %	14,09 %
I GENIUS	0,22	9	0,18 %	6,04 %
SIEGE	1,45	10	1,20 %	6,71 %
PENSION DE FAMILLE	2	2	1,66 %	1,34 %
SAMSAH	14,91	16	12,38 %	10,74 %
SAVS	8,61	6	7,15 %	4,03 %

Le tableau ci-dessus retranscrit l'effectif réel des présents a l'UDAF, L'affectation des salariés a été établie conformément à leur affectation dans le logiciel de paie.

L'ensemble des éléments seront calculés sur la base des effectifs inscrits dans ce présent tableau.

>> Effectif au 31 Décembre 2020 par type de contrat

Raison sociale	TYPE DE CONTRAT				Total général
	CAE	CAI	CDD	CDI	
SERVICE MANDATAIRE		1	6	26	33
ESAT				10	10
MAS			6	36	42
VFE			3	18	21
I GENIUS			2	7	9
SIEGE	2			8	10
PENSION DE FAMILLE				2	2
SAMSAH			1	15	16
SAVS				6	6
TOTAL GÉNÉRAL	2	1	18	128	149
	1,34 %	0,67 %	12,08 %	85,91 %	100,00 %

Effectif par type de contrat



Effectif par sexe et par catégorie



Les cadres représentent 7,76 % de l'effectif (11,36 % en 2019).

■ En 2020, l'UDAF a procédé au recrutement de deux cadres « Directeur MAS » et « directrice IGENIUS ». Par ailleurs l'ouverture de la crèche de Lauriscque « I GENIUS » en décembre 2020, principalement composée de personnel Non Cadre vient réduire le pourcentage de l'encadrement au sein de l'UDAF ;

Les non cadres représentent 92,24 % de l'effectif.

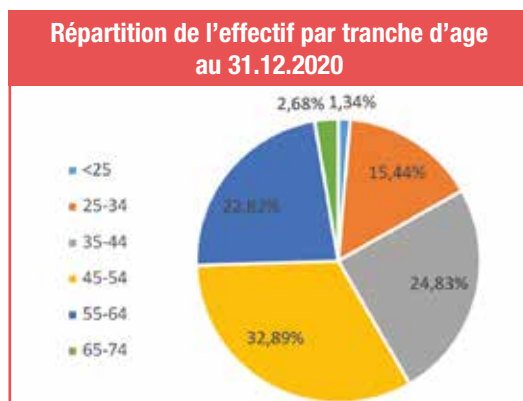
■ Les femmes représentent 79,80 % du personnel de cette catégorie.

>> Répartition de l'effectif par sexe (avant réaffectation budgétaire)

Raison sociale	Femme	Homme	Total
SERVICE MANDATAIRE	24	9	33
ESAT	6	4	10
MAS	29	13	42
VFE	21	0	21
I GENIUS	9	0	9
SIEGE	9	1	10
PENSION DE FAMILLE	2	0	2
SAMSAH	13	3	16
SAVS	4	2	6
TOTAL GÉNÉRAL	117	32	149
	78,52 %	21,48 %	100,00 %



>> Répartition de l'effectif par sexe (avant réaffectation budgétaire)



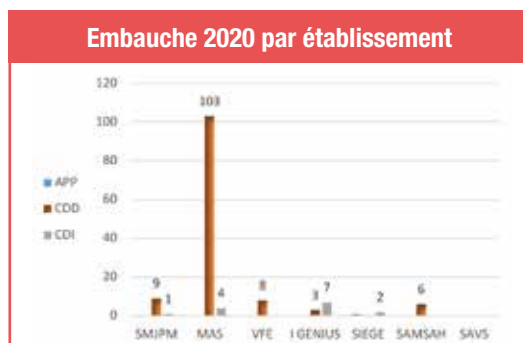
Age	Hommes	Femmes	Total	%
15-19	0	1	1	0,67 %
20-24	0	0	1	0,67 %
25-29	1	9	10	6,71 %
30-34	1	12	13	8,72 %
35-39	2	18	20	13,42 %
40-44	2	15	17	11,41 %
45-49	6	13	19	12,75 %
50-54	6	24	30	20,13 %
55-59	9	16	25	16,78 %
60-64	4	5	9	6,04 %
65-69	1	3	4	2,68 %
Total général	32	117	149	100,00 %

> Mouvements de Personnel

>> Les embauches

En 2020, l'UDAF a procédé au recrutement de :

- 14 salariés en contrat CDI
- 129 Salariés en CDD
- 1 contrat d'apprentissage



Parmi les 129 CDD conclus, 90 % d'entre eux (soit 116) ont été conclus afin de pourvoir au remplacement des salariés absents pour maladie ou congés et 13 en vue de faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Au cours de l'année 2020, deux CDD recrutés sur le siège pour ATA ont fait l'objet d'une pérennisation en CDI. Les embauches directes en CDI ont permis de pourvoir au remplacement de salariés ayant démissionné.

En 2020, nous avons procédé au recrutement du directeur sur le dispositif MAS/SAMSAH/SAVS, nous avons également assuré le remplacement de l'éducateur Handisport et d'un éducateur spécialisé.

L'ouverture de la crèche IGENIUS a nécessité le recrutement de 7 Salariés en CDI.

Nous pouvons noter l'ouverture d'un poste de secrétaire collaboratrice sur le Service Mandataire Judiciaire ;

La MAS et le VFE, compte tenu des exigences liées au respect des taux d'encadrement, demeurent les deux établissements ayant recours le plus fréquemment au CDD de remplacement.

>> Les départs

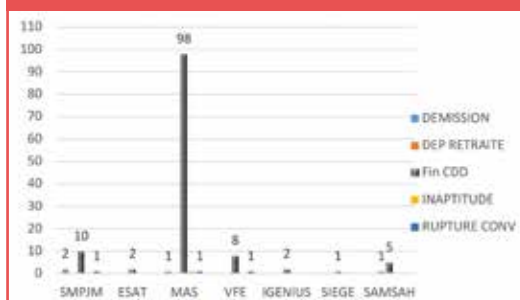
En 2020 l'UDAF a dû faire face à

- 3 démissions,
- 1 licenciement pour inaptitude,
- 3 ruptures conventionnelles,
- 1 départ à la retraite

Parmi les CDD arrivés à terme en 2020, 12 étaient des CDD pour accroissement d'activité.

Raison sociale	Démission	Dép Retraite	Fin CDD	Inaptitude	Rupture Conv	Total Général
SERVICE MANDATAIRE	2		10	0	1	13
ESAT			2			2
MAS	1		98	1	1	101
VFE			8		1	9
IGENIUS			2			2
SIEGE			1			1
SAMSAH		1	5			6
Total général	3	1	126	1	3	134

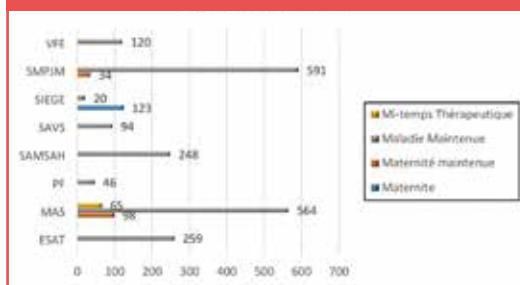


Motifs des départs**>> Absentéisme**

Les motifs d'absence (Maladie, Accident, maternité) s'élèvent à 2261 jours sur l'ensemble de l'année 2020 contre 1766 jours en 2019 soit une hausse du nombre d'arrêts de travail d'environ 12 %.

L'absentéisme au seul motif de la maladie représente 85 % des absences soit 1941 jours d'absence.

Cette augmentation s'explique par les absences maladie sollicitées par les salariés pour garde d'enfant dans le cadre du COVID 19 ;

Arrêt de travail 2020**>> Nombre de jours d'absence motif et par établissement**

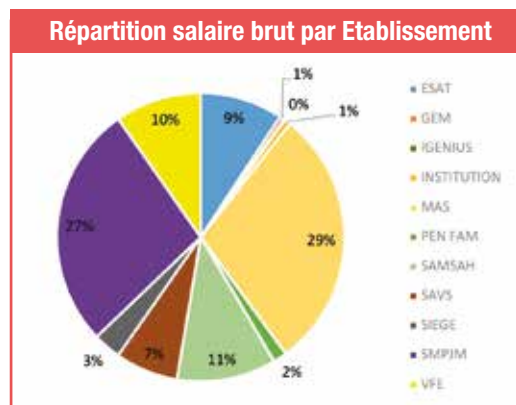
ETS	MOTIF				Total Général
	MATERNITÉ NON MAINTENUE	MATERNITÉ MAINTENUE	MALADIE MAINTENUE	MI-TEMPS THÉRAPEUTIQUE	
ESAT			259		259
MAS		98	564	65	727
PF			46		46
SAMSAB			248		248
SAVS			94		94
SIEGE	123		20		143
SMPJM		34	591		625
VFE			120		120
Total général	123	132	1 941	65	2 262

>> Taux d'absence par établissement

Ets	Nb de jours d'absence	Nb de salariés d'absence	Effectif salariés	% de salariés d'absence
SERVICE MANDATAIRE	625	23	33	69,70 %
ESAT	259	3	10	30,00 %
MAS	727	24	42	57,14 %
VFE	120	11	21	52,38 %
I GENIUS	0	0	9	0,00 %
SIEGE	143	4	10	40,00 %
PENSION DE FAMILLE	46	2	2	100,00 %
SAMSAB	248	10	16	62,50 %
SAVS	94	4	6	66,67 %
Total général	2 261	81	149	54,36 %

> Rémunération

Ets	Salaire Brut	Charges Patronales	Cumul brut chargé	%
ESAT	405 934,60 €	183 220,43 €	589 155,02 €	9,51 %
GEM	21 994,59 €	10 419,16 €	32 413,74 €	0,52 %
I GENIUS	5 729,00 €	1 853,26 €	7 582,26 €	0,12 %
INSTITUTION	30 186,16 €	12 554,78 €	42 740,94 €	0,69 %
MAS	1 277 324,87 €	555 900,64 €	1 833 225,51 €	29,60 %
PEN FAM	67 578,69 €	31 292,42 €	98 871,11 €	1,60 %
SAMSAB	487 423,95 €	218 818,78 €	706 242,73 €	11,40 %
SAVS	308 477,66 €	133 689,43 €	442 167,09 €	7,14 %
SIEGE	136 745,69 €	64 778,42 €	201 524,10 €	3,25 %
SMPJM	1 194 466,11 €	536 936,74 €	1 731 402,86 €	27,95 %
VFE	424 389,16 €	84 551,69 €	508 940,85 €	8,22 %
TOTAL GÉNÉRAL	4 360 250,48 €	1 834 015,75 €	6 194 266,21 €	100,00 %

>> Répartition de la masse salariale par établissement

>> Répartition des rémunérations par sexe et par catégorie

SEXE	STATUT		TOTAL GÉNÉRAL
	CADRE	NON CADRE	
Femme	349 906,67 €	2 679 082,35 €	3 028 989,02 €
Homme	426 585,51 €	872 686,80 €	1 299 272,31 €
Total général	776 492,18 €	3 551 769,15 €	4 328 261,33 €

> Santé au travail

>> Etat des visites médicales au 31 décembre 2020

EXAMENS MÉDICAUX	2020
dont visite de reprise après arrêt maladie	8
dont visite de reprise après arrêt maternité	2
dont visite d'information et de prévention	15
dont visite occasionnelle à la demande du médecin	3
dont visite occasionnelle à la demande du médecin du travail	1
Total des Examens Médicaux non Périodique	29

AVIS D'APTITUDE	2020
Aptes	27
Aptes avec aménagement	1
Inaptes définitivement	1
TOTAL GÉNÉRAL	29

> Formation et développement des compétences

>> Rappel des orientations stratégiques

Rappel des orientations stratégiques générales de l'UDAF en matière de formation et développement des compétences :

- 1) Optimiser la qualité de la prise en charge des usagers
- 2) Améliorer le Bien-Etre au travail
- 3) Consolider l'institution sur les différents plans financier, organisationnel, fonctionnel

Les thématiques du Plan

- Accompagnement/Soins des usagers
- Approche, Dispositifs ESMS
- Dossiers et Ecrits professionnels
- Démarche projet, Stratégie
- Evaluation, qualité, développement durable
- Cadre législatif
- Risques professionnels
- Management et ressources humaines

>> Contexte organisationnel

L'UDAF Guadeloupe réfléchit depuis plus de 5 ans sur l'évolution de son organisation actuelle, pour aller vers un fonctionnement en Plateforme de Services sociaux et médico-sociaux.

Cette réflexion rejoint aujourd'hui la mise en place des CPOM - Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, qui doit se réaliser pour l'UDAF en 2021, avec un démarrage des négociations en fin d'année 2020.

L'objectif de cette nouvelle organisation plateforme / CPOM est double :

- 1/ Améliorer la qualité des accompagnements et assurer une meilleure coordination des parcours dans tous les domaines : Sanitaire, social, médico-social, éducatif
- 2/ Améliorer l'efficacité des dispositifs en proposant des services d'une qualité supérieure pour un plus grand nombre de personnes.

La grande force de l'UDAF dans le contexte actuel repose sur plusieurs axes :

- 1) La qualité de gestion de notre association et l'image de rigueur et de sérieux auprès de nos financeurs et partenaires
- 2) La taille critique de l'UDAF qui est un des principaux opérateurs de Guadeloupe couvrant tout le territoire
- 3) L'expertise reconnue de nos professionnels et notre implication constante dans les projets de développement
- 4) La complémentarité de nos activités, qui offrent un très large panel de prestations d'accompagnement permettant d'accompagner une personne quel que soit ses besoins, de l'enfance au grand âge, du domicile à l'établissement.

Fort de ces atouts, nous souhaitons aujourd'hui accélérer ces changements au sein de l'UDAF en associant dans un premier temps, tous les cadres, puis dans un second temps, tous les salariés à ce projet.



Les actions de formation liées à ces changements organisationnels ont donc été une priorité sur l'exercice 2020, avec plusieurs thématiques portant sur le CPOM (approches stratégiques, techniques et réglementaires), les Plateformes de services, et le management à distance, au vu de l'actualité sanitaire et la pandémie du Covid19.

>> Actions réalisées en 2020, d'après thématiques du PLAN

QUANTITÉ	THÉMATIQUES	%
2	Démarche projet et Stratégie	13,33 %
1	Accompagnement et soins	6,67 %
4	Approche, Dispositifs ESMS	26,67 %
0	Dossiers et Ecrits professionnels	0 %
0	Evaluation, Qualité, Développement durable	0 %
0	Risques Professionnels	0 %
7	Management et GRH	46,67 %
1	Cadre Législatif	6,67 %
15	Total	100 %

>> Descriptif des actions de formation 2020

■ Budget CCN 66 : 35 243 €

NOMBRE D'ACTIONS DE FORMATION	15
--------------------------------------	-----------

CATÉGORIE D'ACTIONS DE FORMATION	
Développement	6
Adaptation, Maintien	9

CATÉGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE CONCERNEE	
Non Cadres	9
Cadres	6

TYPE DE FINANCEMENT	NOMBRE	MONTANT
Plan de développement des Compétences - Udaf	13	33 895,13 €
Transition Professionnelle (Fongecif)	1	15 720 €
Contrat Apprentissage (OPCO)	1	6 700 €

>> Liste des actions de formation 2020

	EFFECTIFS	ACTIONS DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
MAS	3	Maîtresse de maison - Surveillant de nuit
INTER-ETABLISSEMENTS	9	CPOM - Comprendre et Maîtriser le CPOM - Approches techniques et réglementaires
GEM	1	BAFA
INTER-ETABLISSEMENTS	9	CPOM - Structurer la plateforme de l'Udaf
SMJPM	1	Contrat d'apprentissage malicieux
SMJPM	1	Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
TOTAL EFFECTIFS	24	

	EFFECTIFS	ACTIONS D'ADAPTATION
SIEGE/ INSTITUTION	2	Gestion des Ressources Humaines
CADRES UDAF	3	CSE version cadres direction
SIEGE/ INSTITUTION	2	Développer des compétences spécifiques en milieu associatif
CADRES UDAF	4	Management des équipes et services
ESAT NON CADRES	6	App- Analyse des pratiques / ÉSAT
SMPJM NON CADRES	7	App- Analyse des pratiques / Service Mandataire
MAS SAMSAH-SAVS NON CADRES	17	App- Analyse des pratiques / SAMSAH SAVS- MAS
CADRES UDAF	5	Webinaire télétravail - Manager en période de crise
CADRES UDAF	1	S'approprier Les Recommandations de bonnes pratiques professionnelles
TOTAL EFFECTIFS	47	



06

Les instances représentatives du personnel

> Le comité social et économique

PRÉSIDENT PAR DÉLÉGATION

M^r NAINAN Élie

TITULAIRES

POMPILIUS Nathalie
ARICIQUE Thierry
PALATIN Nadia
CHOISI Jean-Marie
CATHO-DEMETRIUS Vanessa
BARGAS Yves
LABRU Jeanne

SUPPLÉANTS

MAGEN-TERRASSE Mirvise
PERRINE Nadege
ALTIS Nadia

NOYON Eddy
NAGERA France-Lise

> Les délégués syndicaux

DÉLÉGUÉ SYNDICAL UTAS/UGTG

M^{me} BABEL Mylène

DÉLÉGUÉ SYNDICAL FSAS/CGTG

M^{me} ROSEAU Géraldine

> Les représentants de proximité : (en application de l'accord du 8 octobre 2019)

ETABLISSEMENTS

SMJPM

MAS

Siège
Pension de famille
Village de l'Enfant et de la Famille
ESAT

SAMSAH – SAVS

RDP

Basse-Terre : **Maryse EMMANUEL**
 Pointe d'Or : **Radia MARTIAL**
Mylène BABEL
Christophe PHARAOH
Pierre WILLIE
Nadia ALTIS
Mirvise MAGEN-TERRASSE
Nadège PERRINE
 Pointe-à-Pitre : **Sophie BOUCARD**
 Basse-Terre : **France-Lise NAGERA**







Union départementale des associations familiales

2 rue Antoine Lardenoy BP87
97100 BASSE-TERRE
Tél. 05 90 81 62 62

www.udaf971.fr